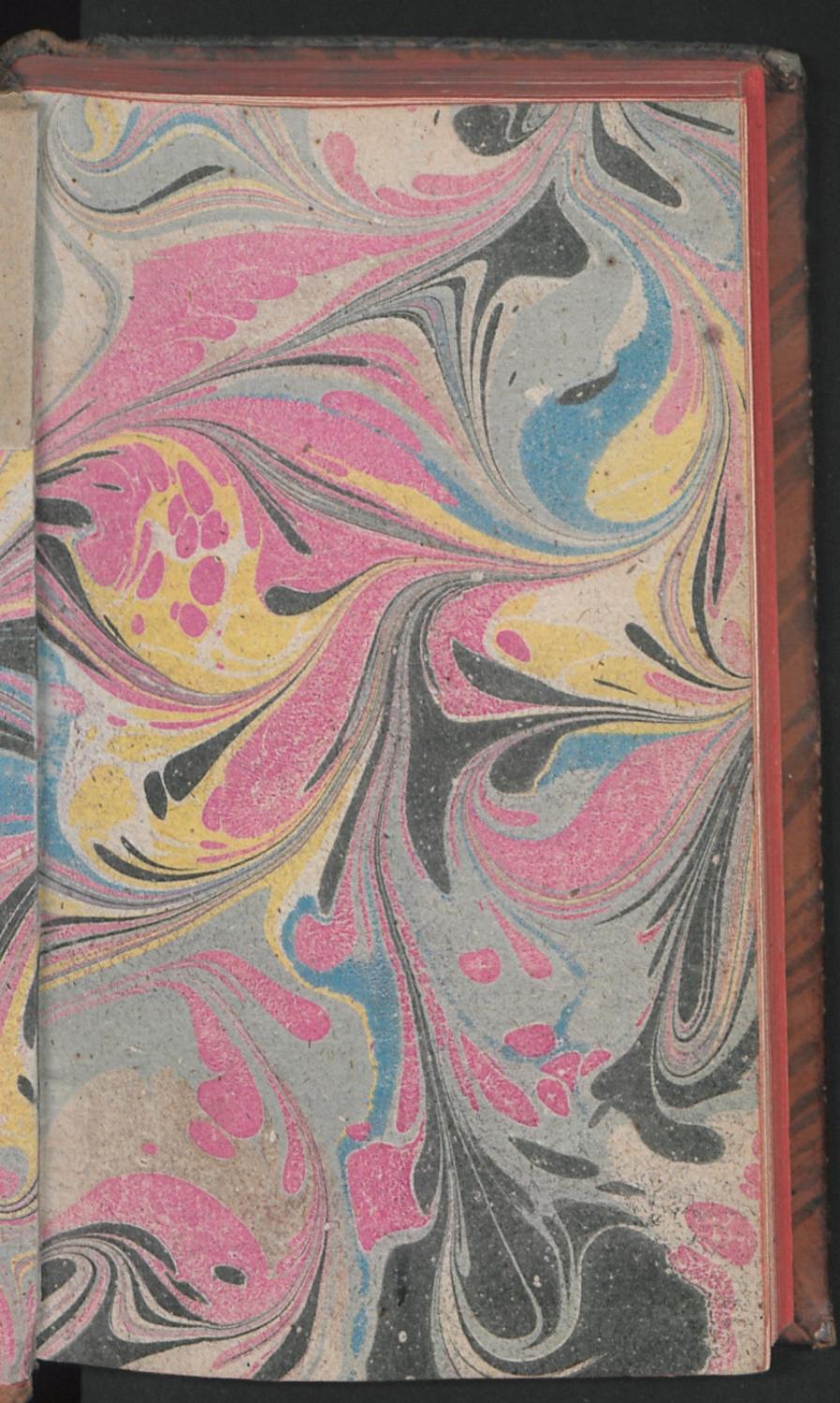


30







Paed.
2,231.

Dbl. Hs 6646



E. Henne. del. et sc.

*Si ma chère mère m'aime, elle ne rentrera pas
mes dernières Momens pénibles en s'assigeant
avec eaux.*

INSTRUCTIONS
POUR LES
JEUNES DAMES,

Qui entrent dans le Monde: se
Marient: leurs devoirs dans
cet Etat, & envers
leurs Enfans.

Pour servir de suite au
MAGAZIN DES ADOLESCENTES.

PAR

M. LE PRINCE DE BEAUMONT.

TOME II.



BERLIN.

CHEZ ARNOLD WEVER. MDCCCLXXXVI.

1872

3075



Baed.
2,231

S U I T E D U
M A G A Z I N
D E S
A D O L E S C E N T E S.

S I X I É M E J O U R N É E.

*Les grandes qui se sont asséablées avant l'arrivée
des pétites.*

Miss Champetre.

Ma Bonne, vous m'avés promis de résiéchir
sur ce que je vous dis la dernière fois
que je vous vis avec ces Dames. Il s'agit de
cette femme de charge toute puissante dans
la maison de ce gentil-homme qu'on me pro-
pose d'épouser.

Madem. Bonne.

Je ne l'ai pas oubliée, ma chère, & après
avoir bien demandée les lumiéres du St. Esprit,
Tom. II. A 2 voici

voici ce que je ferois en pareil cas. Je ferois entendre à mon futur époux qu'ayant beaucoup de goût pour les devoirs de l'état dans lequel je vais entrer, je suis déterminée à y consacrer ma vie, & à prendre soin de l'économie & de l'ordre. Je me réglerois sur sa réponse; mais s'il vouloit absolument me mettre sous la tutéle de sa femme de charge, & qu'il n'eut pas le courage de me la soumettre absolument, je ferois sa très-humble servante & j'amais rien de plus.

Miss Champêtre.

J'avois décidé précisément comme vous le faites; mais, ma Bonne, je ne suis plus la maîtresse de suivre làdeffus mes lumières & les vôtres. Ma mère à qui j'ai fait part de mes idées, les desapprouve; elle dit que c'est une chimére de me croire obligée à des devoirs dont un mari me dispense: que si cette femme me déplaît, je trouverai vingt moyens de m'en défaire quand je serai mariée; que mon futur mari étant un très-bon parti pour moi, il ne faut pas risquer de le perdre par des difficultés qui n'ont pas le sens commun; en un mot, elle m'a absolument défendu de lui rien dire sur cet article. Que feriés-vous, ma Bonne, si vous étiez à ma place?

Madem. Bonne.

Si ma confiance en Dieu étoit sans réserve,
ma

ma foi dans la sagesse de sa conduite bien ferme, j'obéirois sans balancer, persuadée que Dieu ne permettra pas que mon obéissance tourne à mon désavantage, & qu'il est le maître de diriger à mon plus grand bien les choses qui m'y paroissent contraires. Si je craignois que ces vertus ne fussent que dans mon imagination, il est certain que je romprois un mariage qui sembleroit me préparer des désagrémens selon les vœus humaines. Examinés - vous, ma chère, & choisissez; mais si vous prenez le parti le plus parfait qui est celui d'obéir, prenez bien garde que ce soit purement pour Dieu.

Miss Champêtre.

Je vous l'avoue, ma Bonne, je me suis déterminée à obéir pour éviter les désagréemens qui suivroient mon refus. Comment supporteriois - je les reproches & le mécontentement de mes parens? Cela me rendroit la plus misérable de toutes les créatures; malheureuse pour malheureuse, j'aime mieux l'être par la tyrannie d'une femme que je mépriserai, que par le chagrin de ceux que j'aime.

Lady Lucie.

Je vous trouve un modèle de perfection, ma chère, & je ne crois pas que ma Bonne puisse justement exiger de vous rien de plus.

Madem. Bonne.

Si Miss *Champêtre* eut vécu à Rome il y a deux mille ans, j'applaudirois à ces motifs: on n'eut pû rien exiger de plus d'une honnête païenne; mais elle est chrétienne, & cela change la thèse. Cette belle résignation dont elle nous parle, ne l'empêchera pas d'être misérable: elle en convient, elle s'y détermine; mais une chrétienne a des ressources pour corriger sa misère & faire disparaître le malheur. Que Miss *Champêtre* fasse pour Dieu ce qu'elle veut faire pour ses parens! Notre Dieu qui est un maître libéral, la payera au centuple de ce qu'elle lui sacrifie; il lui donnera les lumières nécessaires pour trouver un remède à ses peines, ou le courage pour les supporter. Remarqués bien ceci, Mesdames; toutes les amertumes que nous supportons par égard pour les créatures, par esprit de philosophie, nous les sentons dans toute leur étendue parceque nous sommes seules à les supporter. Celles que nous souffrons pour l'amour de Dieu, sont au contraire bien légères, parcequ'il nous aide à porter ce fardeau, & que l'abondance de ses grâces change les peines en plaisirs.

Lady Louise.

Je conçois bien, ma Bonne, que la patience que Dieu nous donne, peut adoucir nos chagrins; mais je ne comprendrai jamais que les peines

peines changent de nature, & puissent nous paroître des plaisirs.

Miss Champêtre.

Et moi, ma Bonne, j'aurai beau dire à Dieu que c'est pour lui que je me soumettrai à mes parens; je sentirai fort bien que je mentirai, & que le motif le plus puissant de mon obéissance sera la crainte de les fâcher & d'être ensuite punie par leur mauvaise humeur, en sorte que j'obéis, non par amour de Dieu, non pour l'amour de mes parens, mais seulement pour l'amour de moi-même. C'est mon propre intérêt qui me porte à choisir entre deux maux celui qui me paroit le moindre.

Madem. Bonne.

Non, ma chère, vous ne mentirés pas lorsque vous dirés à Dieu avec une volonté ferme que vous agirés pour lui. Faites bien attention à ceci, Mesdames; cela est d'une très-grande conséquence. On me propose un bon répas, une partie de plaisir innocente: j'y vais sans aucune répugnance: ma raison & mes sens sont d'accord sur l'acceptation de ce plaisir. On me présente un acte pénible à faire pour obéir à Dieu; la foi montre à ma volonté que je dois faire cet acte: ma volonté se soumet pleinement, mais en même tems tous mes sens se révoltent: il est très aisé dans ce moment de confondre cette révolte des sens

avec l'acte de la volonté, & parceque mon consentement à cet acte n'est pas pareil à celui que j'ai donné à la partie de plaisir, je me dis, ce n'est pas pour Dieu que je vais faire cette action; mille motifs imparfaits se présentent à moi, ce sont eux sans doute qui me déterminent. Mais il y auroit de la stupidité à faire cet acte de vertu par des motifs humains: je sens que je ne le ferois pas pour l'amour de Dieu, donc il faut l'abandonner. Voilà un des pièges qui sont le plus ordinairement tendus à celles qui veulent se donner à Dieu; pour l'éviter, souvenez-vous, Mesdames, qu'il n'y a que notre volonté dont nous soyons maîtresses; & que Dieu ne nous demande pas autre chose. Nos pensées, nos désirs, nos espérances & nos craintes étant en nous malgré nous, nous n'en sommes point responsables. Ainsi, Miss *Champêtre*, vous serés sûre de faire votre action pour Dieu si vous souhaités & voulés la faire pour lui; & en agissant ainsi, soyés tranquille sur les suites, elles ne peuvent vous être funestes.

Lady Louise.

Adieu donc la prudence; par votre conseil, ma Bonne, Miss *Champêtre* va agir directement contre cette vertu, comme si Dieu avoit promis de faire un miracle pour réparer l'imprudence de sa conduite.

Madem.

Madem. Bonne.

Miss Champêtre ne blesse point la prudence en s'abandonnant à la conduite d'une mère qui l'aime avec tendresse. Cette mère a sans doute des lumières qui nous manquent. Vous doutés, que Dieu fasse un miracle en sa faveur. Souvenés - vous, ma chère, qu'ils ne coûtent rien au Très - Haut, qu'il ne peut les refuser à ceux qui sont dans l'ordre de sa providence; miracles invisibles à la vérité, mais qui n'en sont pas moins réels. Si ce mariage que notre amie n'accepte que par obéissance à ses commandemens, pouvoit lui apporter un dommage réel, croyés qu'il fauroit bien le rompre sans qu'elle s'en mêlat. Voici nos jeunes Dames; il faut les joindre, & commencer promptement la leçon, car il est tard.

Miss Molly, dites - nous le St. Evangile que vous avés appris.

Miss Molly.

En ce tems - là, Jean Bâtie vint prêcher au désert de Judée en disant: faites pénitence, car le royaume des cieux est proche. Ce Jean vous vous souvenés bien, Mesdames, c'étoit le fils de Zacharie: il avoit un habit de poil de chameau qui je pense, étoit quelque chose de bien rude sur sa peau, une ceinture de cuir; il ne vivoit que de sauterelles & de miel sauvaeg, ce qui devoit n'être pas fort bon. Il

A 5

disoit:

disoit: faites pénitence, car le royaume de Dieu est proche; la coignée est déjà à la racine de l'arbre, tout arbre qui ne porte pas de bon fruit; sera coupé & jeté au feu.

Madem. Bonne.

Eh bien, Mesdames, vous me trouvés quelquefois bien sévère lorsque je vous dis de fuir les occasions qui pourroient vous porter au mal craindre de tomber dans l'enfer. Voici un prédicateur qui est bien plus sévère que moi, il ne dit pas: tout arbre qui porte de mauvais fruit, sera coupé & jeté au feu, mais, tout arbre qui ne porte pas de bon fruit. Il ne s'agit pas seulement de ne pas faire de mal pour éviter l'enfer; il faut encore faire du bien. Mais quel est le bien que Dieu demande de nous? St. Jean va nous l'apprendre dans la suite de cet Evangile. Continués, Miss Molly.

Miss Molly.

Pour moi, je vous bâtisse dans l'eau pour vous porter à la pénitence; mais celui qui doit venir après moi, est plus puissant que moi, & je ne suis pas digne de délier le cordon de ses souliers: il vous bâtisera dans le St. Esprit & dans le feu. Il a son van à la main, & il nettoyera parfaitement son aire: il amassera son bled dans le grénaire; mais il brûlera la paille dans un feu qui ne s'éteindra jamais.

Madem.

Madem. Bonue.

Ecoutez bien, mes enfans. Si nous vivions dans un autre siècle que le nôtre, je ne m'arrêterais pas à ces dernières paroles; mais malheureusement, je me vois dans la nécessité de vous y faire faire une attention particulière. Vous ne trouverez que trop de gens par la suite qui pour diminuer en vous la crainte du péché, tâcheront de vous persuader que la peine dont il sera puni, ne peut être éternelle. Ils vous diront qu'il feroit contraire à la bonté de Dieu de punir un péché d'un moment par une éternité de supplices; qu'il ne faut pas prendre à la lettre ces paroles de l'Ecriture. Je voudrois pouvoir vous laisser ignorer qu'on tient de tels discours dans le monde; mais je les ai entendus mille fois, je les ai lus autant. Deux Ministres l'un de Dublin & l'autre de Geneve n'ont pas rougi de l'écrire. Vous ferez la même épreuve; il est donc de mon devoir de vous prévenir contre ces discours empoisonnés. Non seulement la foi nous ordonne de croire l'éternité des peines de l'enfer; c'est un feu qui ne s'éteindra *jamais*, répété souvent l'Ecriture. *Jamais*, ce mot est positif; cessions d'être chrétiennes, ou croyons sans hésiter ce *jamais*, si terrible pour le pécheur. Mais après l'avoir crû aveuglement par la foi, examinons le encore par les lumières de la raison.

Lady

Lady Spirituelle.

Ah! ma Bonne, je consens à fermer les yeux sur cette terrible vérité; mais ne l'examinons pas, je craindrois de penser comme les autres que cette éternité est contraire à la bonté de Dieu.

Madem. Bonne.

Comme la crainte d'une éternité malheureuse est un des plus puissans moyens que Dieu nous ait laissés pour nous faire éviter le péché, il ne faut laisser à ce sujet aucun doute à votre raison, Mesdames. La mienne comprend fort bien la justice, la nécessité de cette éternité.

Ouvrés les yeux de votre foi, Mesdames. Jettés un regard tremblant & respectueux sur cet Etre immense devant le quel les anges se voient de leurs ailes comme parle l'Ecriture. --- Hélas! Mesdames, mon esprit se perd, mes idées se confondent, je demeure muette, stupide. Il me semble être sur les bords de l'Océan. Je jette les yeux sur cette immense quantité d'etres; mais bientôt fatiguée de ne trouver aucune borne qui puisse arrêter mes regards errans, je suis obligée de baisser mes yeux fatigués, éblouis. Voilà une image bien imparfaite de ce qui m'arrive lorsque je veux méditer sur l'Etre immense de mon Dieu auprès duquel le grand Océan, tout l'Univers même, est moins qu'un grain de poussière.

Cepen-

Cependant, ce Dieu si grand daigne animer un atôme. Il créa l'homme; pourquoi? pour le faire participer à son bonheur pendant toute l'éternité. Que lui demande-t-il pour cela? d'obéir à la loi qu'il a écrite dans le fond de son cœur, d'être heureux dès cette vie par la destruction des ennemis de son bonheur qui sont les passions déréglées. Cependant, ce vil atôme, cette poussière animée met dans une balance, Dieu d'un côté, & quelques vaines satisfactions de l'autre. Il fait que les plaisirs auxquels il va s'abandonner, sont faux ou pour le moins passagers; n'importe, il abandonne son Dieu, & lui préfère ces plaisirs. Il fait plus. Les remors d'un tel crime le tourmentent, la crainte de l'enfer le poursuit & empoisonne ses plaisirs; alors ce pécheur se laisse emporter aux murmures contre son auteur: pourquoi a-t-il fait une loi si sévère? pourquoi m'a-t-il donné de tels penchans? Dans cet instant, le criminel s'arracheroit à la jurisdiction de son Dieu s'il étoit possible. Il détruirent sa loi sainte, il détruirent même son créateur si cela étoit en son pouvoir. Ceci vous fait frémir, Mesdames: vous m'accusés d'exagérer le crime du pécheur; il n'est point, dites-vous, de monstre assés dépravé pour haïr l'auteur de son Etre. Plût à Dieu que cela fût ainsi! Mais, Mesdames, si Dieu est & sera toujours ce qu'il a été de toute éternité, c'est

c'est qu'il est immuable de sa nature; c'est qu'il est au dessus des atteintes du pécheur. Celui qui soutient le mensonge, détrueroit la souveraine vérité s'il le pouvoit. Le méchant, le cruel, le vindicatif, attaque la bonté de Dieu; en un mot, chaque péché attaque une des perfections de Dieu, il l'attaque sans succès à la vérité parceque Dieu est inaccessible; mais la malice du pécheur pour être impuissante, n'en est pas moins grande, & mérite par conséquent les châtimens éternels. Mais peut-être que l'homme pécheur est entraîné par des penchans si forts qu'il ne peut y résister; vous l'entendrez dire aux libertins, & ils en concluront que Dieu est trop bon pour punir d'une peine éternelle des crimes en quelques sortes involontaires. Je parle bien plus affirmativement qu'ceux: où il n'y a point de volonté, il n'y a rien à punir, parcequ'il n'y a point de crime. Je terois un homme en dormant sans commettre un péché vénial; mais, Mesdames, ce qui rend le pécheur inexcusable & digne de l'enfer, c'est qu'il pouvoit vaincre ses penchans les plus forts avec la grace de Dieu, que cette grace, Dieu la lui a offerte dans tous les instans de sa vie, qu'elle a été plus forte que la tentation, & suffisante par conséquent pour éviter le péché. C'est donc uniquement par sa faute que l'homme est coupable, & c'est par-là que la bonté de Dieu sera justifiée dans le châtiment éternel du pécheur.

Lady

Lady Lucie.

Ah! je le comprends bien, ma Bonne, la justice de Dieu doit être satisfaite dans l'autre vie avec autant de célébrité que sa bonté éclate dans celle-ci. Je ne puis pourtant m'empêcher de souhaiter que la miséricorde ait encore quelques droits; pourquoi le répentir des réprouvés, ne pourroit-il pas toucher un Dieu si bon?

Madem. Bonne.

Que dites-vous, ma chère, du répentir des réprouvés? Si la haine du péché pouvoit entrer dans l'enfer, ce lieu de tourmens seroit anéanti, & la miséricorde de Dieu réprendroit tous ses droits. Ecoutez avec attention ce que je vais vous dire.

Qu'est-ce que le péché? C'est un acte de notre volonté par lequel nous aimons quelque chose plus que Dieu.

Lady Spirituelle.

Mais, ma Bonne, est-il possible qu'on puisse consentir volontairement à aimer quelque chose plus que Dieu? Cela fait horreur à penser.

Madem. Bonne.

Celui qui aime l'argent, & qui pour en acquerir commet une injustice, ou manque à s'acquitter

quitter d'un devoir, n'aime-t-il pas son argent plus que Dieu?

Miss Belotte.

Pour moi, ma Bonne, je crois que cet homme-là & les autres pécheurs ne font pas réflexion quand ils agissent comme cela, ou qu'ils ne sont pas bien instruits de leurs devoirs, ou enfin qu'ils ont quelque autre excuse.

Madem. Bonne.

Nos devoirs sont écrits au fond de notre âme, Mesdames, & nos remords nous forcent malgré nous de les y lire, à moins que très-volontairement nous ne cherchions à nous dérober à nos lumières naturelles; ainsi le pécheur est inexcusable. Réprénons ce que je disois: pécher, c'est aimer la créature plus que son Dieu; se convertir, c'est aimer Dieu plus qu'aucune chose créée. Tant que nous sommes dans cette vie, nous pouvons passer du premier état dans le second, du second rétourner au premier; parceque notre état est variable & nos pensées muables. Remarqués encore, Mesdames, qu'une longue habitude dans chacun de ces deux états rend le changement bien difficile; mais enfin il est possible. Il n'en sera pas ainsi lorsque notre âme sera séparée de notre corps; elle restera fixée dans la situation où la mort la surprendra. Si l'amour de son Dieu domine alors chés elle, elle aime son Dieu pour

pour toute l'éternité. Si c'est le péché qui régne en elle, il y régne pour jamais, & par conséquent l'éternité de son crime demande une éternité de châtimens; cela est conforme à ma raison. Mais voici ce quiacheve de la convaincre de la justice de l'éternité des peines.

Il est certain, Mesdames, que Dieu étant la souveraine justice, doit haïr souverainement le péché & employer les moyens les plus efficaces pour le détruire; or quel moyen plus efficace pour détruire le péché, que d'avertir les hommes qu'ils seront punis d'une éternité de supplices, & qu'au contraire une éternité de bonheur sera la récompense de ceux qui l'auront évité ou expié? Hélas! Mesdames, si malgré la connoissance que nous avons de ces vérités, nous sommes encore si faibles lorsqu'il s'agit de résister aux tentations, de vaincre une inclination chérie; que feroit-ce si nous n'avions pas cette crainte salutaire?

Lady Spirituelle.

Il me vient une pensée, ma Bonne, c'est qu'il n'est pas fort généreux de n'éviter le péché que par la crainte de l'enfer, & que Dieu ne doit pas avoir pour agréables des motifs aussi bas que ceux de la crainte.

Madem. Bonne.

Si nous n'évitons le péché que par la crainte des supplices de l'enfer, c'est-à-dire, que

TOM. II.

B.

fi

si nous n'avions rien à craindre, nous consentirions à le commettre, assûrement cette crainte seroit un crime, parcequ'elle subfisteroit avec l'amour du péché; mais si je crains l'enfer parcequ'il me sépareroit d'un Dieu infiniment aimable, & qu'il me rendroit l'objet de sa haine, cette crainte de la haine de Dieu est le commencement de son amour, & prépare l'âme à des dispositions plus parfaites. Jésus-Christ nous a dit de craindre celui qui pouvoit précipiter notre âme dans l'enfer; un motif que Jésus nous a recommandé, ne peut être que louable. *Miss Molly*, continués-nous le discours de St. Jean Bâtie.

Miss Molly.

Le peuple demandant à *Jean*, que devons-nous donc faire? il leur répondit, que celui qui a deux vêtemens, en donne un à celui qui n'en a point, & que celui qui a de quoi manger en fasse de même. Il vint aussi des publicains qui lui demandèrent: que faut-il que nous fassions? Il leur dit: n'exigés rien au delà de ce qui vous a été ordonné. Les soldats lui demandoient: & nous, que devons nous faire? Il leur répondit: n'usés point de violence ni de tromperie envers personne, & contentés - vous de votre paye.

Madem. Bonne.

Je vous l'ai dit, Mesdames, St. *Jean* après nous

nous avoir dit que tout arbre qui ne porte pas de bon fruit, sera coupé & jetté au feu, nous apprend ensuite quels sont les fruits que nous devons porter. Tout se réduit à trois points.

Faites pénitence.

Faites l'aumône.

Remplissez les devoirs de votre état. Rien de plus positif, de plus répété dans l'Evangile que l'obligation de faire pénitence. Nous sommes pécheurs; donc nous devons être pénitents: c'est-à-dire, que nous devons prendre le parti de la justice de Dieu contre nous-mêmes, & punir en nous l'ennemi de Dieu. Ainsi loin de nous impatiéter dans les souffrances, la pauvreté, & les autres peines que Dieu nous envoie, nous devons nous y soumettre avec joie parceque ces maux sont la punition de nos péchés.

Les seconds fruits que tout bon arbre doit porter, sont les fruits de la charité: je ne vous dirai pas comme St. Jean, si vous avés deux habits, donnés-en un aux pauvres; mais retranchés vos bals, vos comédies, vos opéras, & donnés aux pauvres l'argent que vous y employeriez. Je me sens obligée. Mesdames, de peser sur cet article. Il est question de votre salut éternel; je risquerois le mien si le respect humain m'engageoit à vous taire ces devoirs du christianisme. Il vous est permis de sacrifier

fier quelque chose à votre délassement; mais pésés dans la balance de la foi la somme qu'il y faut employer: elle deviendra bien légére. Celles qui présent l'argent qu'elles donnent à leurs plaisirs dans la balance de l'amour propre, doivent frémir. Au jour du jugement, les pauvres qui auront manqué de pain, d'habits, s'éléveront contre elles. Elles entendront de jeunes filles qui leur diront: Maudites créatures, la plus petite partie de l'argent employée à tes plaisirs, m'eut tiré d'une misére qui m'a précipité dans le crime.

Enfin la troisième manière de porter de bons fruits, est l'accomplissement des devoirs de son état. St. Jean n'exclue personne de la possibilité de faire son salut, pas même les publicains, c'est-à-dire, les financiers, les riches du siècle, pas même les gens de guerre, c'est-à-dire, ceux dont la profession semble éloigner le plus de la pieté. Mais à quelle condition, leur fait-il espérer les promesses de Dieu? Tout se réduit à bien remplir les devoirs de leur état. J'ose vous offrir le ciel à cette même condition, Mesdames. Si vous la remplissez, l'amour du monde, des divertissemens; des faux plaisirs disparaîtra pour faire place à des plaisirs purs & solides qu'on trouve toujours dans l'accomplissement de ses devoirs. Nous continuerons dans la première leçon l'histoire du bâtême de Jésus-Christ par St.

St. Jean; & avant de continuer l'histoire Romaine, Lady *Sensée* vous régalerá d'une histoire qu'elle lût hier au soir; elle est de Mr. *Marmontel*, auteur estimable, parceque dans ses écrits il a toujours respecté les mœurs. Je ne sais si elle est de son invention, ou s'il n'a fait que prêter les grâces de son style à une histoire réelle; quoi qu'il en soit, elle est toute propre à vous prouver ce que je vous disois tout à l'heure, que les vrais plaisirs ne se trouvent que dans l'accomplissement des devoirs de son état. Commencés, Lady *Sensée*.

Lady Sensée.

Ma Bonne, j'ai oublié les noms des personnages; permettés-moi de leur en donner d'autres.

On dit en France que les Intendans des provinces abusent de leur autorité pour tyranniser les peuples & s'enrichir; l'histoire suivante prouvera que cette règle a des exceptions. Mr. de *M.* exerça son emploi avec tant de droiture & de désintéressement, qu'il ne laissa d'autre héritage à sa fille unique que l'amour & la vénération de tous ceux qu'il avoit protégés. Ils étoient tous disposés à s'unir pour faire à cette fille un sort heureux lorsqu'un riche négociant leur ravit le plaisir qu'ils s'étoient proposé. Ce négociant que je nommerai *Désbures*, étoit un homme de trente cinq ans, d'un excellent cœur,

B 3

mais

mais d'un esprit assés borné. Il avoit une si haute idée du mérite de feu Monseigneur l'Intendant, & une si petite de lui-même, qu'il ne s'offrit qu'en tremblant à sa fille, & lui fit entendre fort humblement qu'elle lui feroit trop d'honneur si elle consentoit à partager avec lui une fortune immense. Cette Demoiselle lui fut gré de la justice qu'il lui rendoit, & de celle qu'il se rendoit à lui-même en s'avouant indigne d'elle, & pour l'en récompenser, elle s'abaissa jusqu'à lui donner la main. Ce début, Mesdames, vous annonce que la fille de Mgr. l'Intendant ne ressemblloit point à son père; cependant, cette fière personne vécût fort bien avec son mari, parcequ'il ne se relâcha jamais du profond respect qu'il lui avoit voué; & son attachement fut si grand pour une femme qui le méritoit si peu, qu'étant mort après trois ans de mariage, il lui laissa tous ses biens quoiqu'il en eut eu deux fils. L'ainé qu'on nomma *de Désbures* pour ennobrir un peu son nom, captiva tellement le cœur de sa mère, qu'il ne lui resta rien à donner au cadet qui fût nommé *Jacquo*. Ce dernier fût envoyé en nourrice, pendant que les soins & la dépense furent prodigues à l'ainé dans la maison paternelle, ou plutôt maternelle. Si on y rappella ensuite *Jacquo* ce fût pour fournir une victime aux caprices de son frère qui en fit un martyr. Les maîtres qui furent appellés pour instruire ce fils

fils cheri, le trouvèrent d'une opiniâtré & d'une obstination qui les forcèrent à se plaindre à Madame *Désbures*, & furent assés maladroits pour louer les talens du cadet; ils furent congédiés sur le champ, & ceux qui les remplaçèrent, instruits par cet exemple, donnèrent toutes leurs louanges à *de Désbures* & tous leurs soins à *Jacquo*, & il eut été bien difficile de faire autrement. Ce pauvre enfant maltraité de tous côtés avoit cherché dans la pieté du secours dans ses malheurs, & Dieu qui est la consolation des affligés, l'avoit tellement fortifié qu'il ne se permit jamais une pensée contraire au respect qu'il devoit à sa mère, & avoit pour elle un attachement sans bornes; il s'en falloit de beaucoup que son favori eut le même amour pour elle. Une maladie dangereuse la fit rougir, mais sans fruit, de son injustice par rapport à ses enfans. L'aîné aimoit trop ses plaisirs pour s'assujettir à tenir compagnie à une malade, & le second qui avoit alors treize ans, n'osoit l'offrir à des yeux qui ne l'avoient jamais regardé qu'avec dédain. Cependant, son amour l'emporta sur sa crainte, & saisisson le moment où une garde avoit ouvert la porte, il se coule sans bruit dans la chambre de sa mère, & marchant sur la pointe du pied, il s'approche de son lit. Est-ce vous, mon fils, dit la malade? Non, ma mère, répondit le timide enfant, c'est *Jacquo*. Ces paroles furent un coup

de poignard pour Madame *Désbures*; son cœur s'attendrit malgré elle, & elle ne put se défendre par un mouvement machinal de présenter sa main à cet enfant disgracié, & de sentir quelques remords en la voyant baignée de ses larmes. Ces bons mouvemens disparurent avec la maladie, & *Jacquo* ayant atteint sa dix-septième année, Madame *Désbures* lui conseilla froidement de prendre l'état ecclésiastique puisque le bien que son père avoit laissé, n'étant pas à beaucoup-près aussi considérable qu'on le croyoit, suffisoit à peine pour établir son frère ainé. Quelque soumis que *Jacquo* fût à sa mère, il ne crût pas devoir risquer son salut, en entrant par complaisance dans un état saint pour lequel il n'avoit aucune vocation. Il ne vous reste donc qu'une ressource, lui dit cette mère barbare, je vous acheterai une Lieutenant, & vous courrés la fortune d'une croix de *St. Louis*, ou de vous faire casser la tête. Il est un autre état, lui répondit modestement son fils, où il m'est permis de tenter la fortune; j'ai du goût pour le commerce; si vous avés la bonté de me faire une pacotille, je passerai à la Martinique. Vous êtes un digne fils de votre père, lui dit Madame *Désbures* avec un regard méprisant; allés, Monsieur, préparés votte départ: je vous fournirai ce que vous avés la basseffe de me demander. *Jacquo* gémit de la dureté d'une mère qu'il aimoit avec

avec tendresse, & n'osa jamais lui demander permission de lui écrire. Il partit quelques jours après, & Dieu bénissant ses soins, il ne fût pas long-tems à la Martinique sans augmenter considérablement sa petite fortune. Madame *Désbures* débarrassée de son second fils, ne pensa qu'à établir avantageusement celui auquel elle l'avoit sacrifié. Son amour pour cet aîné le lui faisoit voir comme le modèle de toutes les vertus, & pour lui faire obtenir une riche héritière, elle lui abandonna tous ses biens, persuadée que ce fils chéri ne la laisseroit manquer de rien. Quelques mois après son mariage, *de Désbures* céda au désir qu'il avoit de voir Paris, & en moins de deux ans, il trouva moyen de dépenser l'immense fortune que sa mère lui avoit donné. Sa femme pour laquelle il n'avoit jamais eu aucune considération, demanda une séparation de biens, & l'ayant obtenue, *de Désbures* fut réduit à la dernière misére. Pendant ces deux années, sa mère lui avoit écrit plusieurs fois pour lui représenter qu'elle ne vivoit que sur son crédit, mais que les marchands qui fournoissoient sa maison, s'ennuyoient de ne recevoir aucun argent. Ce fils ingrat n'avoit pas même daigné répondre à ses lettres, & lorsqu'elle se préparoit à le joindre pour l'accabler de reproches, elle apprit qu'il étoit ruiné, & peu de tems après qu'il étoit mort des suites

de ses débauches. Les créanciers de Madame *Désbures* instruits de sa situation, la forcèrent à leur abandonner le peu qui lui restoit, & elle se vit réduite à se refugier dans un grénier où elle essaya de subsister dû travail de ses mains. Elle ne put supporter long-tems un genre de vie si nouveau pour elle; le manque des choses nécessaires à la vie, le chagrin, & par dessus tous les remords, la réduisirent bientôt dans un état de langueur qui sembloit lui annoncer la fin de ses peines par une mort prochaine. Le curé de sa paroisse instruit de sa situation, en fut touché: il plaça auprès d'elle une garde, & lui fournit des alimens & un bon médecin; mais la cause de sa maladie n'étoit pas du ressort de la médecine: son cœur déchiré nuit & jour ne lui laissoit pas un moment de repos, & arrêtoit l'effet des remèdes les plus efficaces.

Cependant, l'absence n'avoit point éteint chez *Jacquo* les sentimens de l'amour filial. Il apprit par un de ses amis le triste état de sa mère, & il auroit crû devenir parricide s'il eut tardé un seul instant à voler à son secours; il avoit pourtant les raisons les plus plausibles pour rester à la Martinique: il y jouissoit à la vérité d'un commencement de fortune; mais une absence prématurée pouvoit ruiner ses espérances: d'ailleurs, il aimoit, & touchoit au moment d'être heureux; une jeune veuve extrême-

trêmement riche avoit triomphé de son cœur, & lui avoit fait espérer de le préférer à plusieurs rivaux auxquels il étoit bien inférieur du côté de la fortune: n'avoit-il pas à craindre qu'une longue absence ne le ruinât dans le souvenir de sa maîtresse? Toutes ces considérations ne furent pas capables de le faire balancer un moment sur ce que son devoir exigeoit: il ramassa le plus d'argent qui lui fût possible, & prêt à s'embarquer, il se rendit chés sa veuve la douleur peinte dans les yeux; elle fût d'abord effrayée du changement qu'elle remarqua sur son visage, & ayant appris les raisons qui le forçoient à repasser en Europe, & la crainte qu'il avoit de la perdre, elle ne put modérer le transport que fit naître en elle un dessein si héroïque, & l'ayant embrassé: partés, généreux fils, lui dit-elle, payés les dettes de la nature; je me charge de payer celles de la vertu & de l'amour: mes biens & ma personne font à vous, & après ce que je viens de découvrir de l'excellence de votre naturel, vous pouvés être assuré qu'un Prince ne pourroit vous faire tort dans mon cœur.

Jacquo transporté de joye, rendit grâce à la générosité de son amante, & en sentit plus vivement le chagrin de l'éloignement; cependant, il n'eut pas voulû dérober un instant à son devoir, il s'embarqua sur le premier vaisseau. La navigation fût heureuse; mais lorsqu'il

qu'il croyoit toucher bien-tôt à la fin de ses peines, son vaisseau fût attaqué par un corsaire plus fort que lui. Tout l'équipage consterné pensoit à se rendre; mais *Jacquo* qui avoit toujours devant les yeux sa pauvre mère mourante de langueur & de souffrance, exhorta si pathétiquement ses compagnons de voyage à préférer la mort à la perte de la liberté, qu'il fit rénaître leur courage. Le corsaire vint à la bordage, & *Jacquo* embrassant la chère cassette qui renfermoit l'or destiné à sauver la vie de celle à laquelle il devoit le jour, s'écria; mon Dieu, ayés pitié de ma malheureuse mère! Après cette courte & fervente prière, il se jette comme un lion sur les ennemis, & ayant remarqué le chef de ceux qui les attaquoient, il se précipite sur lui au péril de sa vie, & est assés heureux pour le tuer. Encouragé par cet heureux succès, il frappe avec furie, & secondé par ses camarades, ils viennent à bout de forcer les barbares à régagner leur vaisseau & à chercher leur salut dans la vitesse de leurs voiles. Le combat fini, le pacifique *Jacquo* voit avec horreur le sang dont il est couvert & le nombre des morts qui jonchent son vaisseau; il se demande à lui-même, comment sa timide main a pu porter de si grands coups, & il se répond en soupirant: ah ma chère cassette! ah ma chère mère! Le reste du voyage fut tranquille: il aborde au port

port de la ville où il a pris naissance, sort du vaisseau sa cassette sous son bras, & enveloppé de son manteau, il s'informe du lieu où il pourra trouver sa mère. Arrivé à son misérable logement, la garde qui lui ouvre la porte, fait difficulté de le laisser entrer avant d'en avoir la permission de la malade, & retourne pour la demander. Madame *Désbures* fût surprise d'apprendre qu'on souhaitoit de la voir ; depuis long-tems sa misére avoit éloigné tous ceux à qui on donne dans le monde le nom d'amis, & la charité seule lui attiroit quelques visites. Elle pria donc la garde de s'informer du nom de celui qui étoit à la porte. Son fils qui l'entendit, ne pouvant modérer son ardeur, s'écria, c'est *Jacquo* ; & ayant poussé la porte, se précipita vers le lit de sa mère, & se jettant à genoux sans avoir la force de parler, baisoit une de ses mains qu'il avoit saisi. Ah mon fils ! s'écria sa mère, ne venés point augmenter par votre présence & par votre tendresse le déchirement de mon cœur ; j'avoue en la présence de ce Dieu juste qui me punit de ma dureté, que je ne méritois pas d'avoir un fils si vertueux. Elle en eut dit d'avantage ; mais son fils lui ferma la bouche en l'embrassant avec transport. Hélas ! c'étoit la première fois que cette faveur lui étoit permise, & il la sentoit si vivement qu'il en étoit comme hors de lui. Le curé & le médecin qui entrèrent à ce moment,

inter-

interrompirent une scène si touchante. *Jacquo* se jeta à leurs pieds pour les remercier des bontés qu'ils avoient pour sa mère, pour les conjurer de la sauver, & pour les assurer qu'il étoit en situation de payer leurs soins, ce qu'il disoit en leur montrant du doigt cette cassette dont il étoit idolâtre en égard à l'usage auquel il la destinoit. Si l'enthousiasme des transports du fils faisoit un spectacle touchant, la confusion & les regrets de la mère n'étoient pas moins attendrisans; elle s'accusoit tout haut de sa dureté, se nommoit barbare, & ne souhaitoit de vie que pour donner des preuves de sa tendresse à un fils qui la méritoit si bien. Le curé & le médecin mêlèrent leurs larmes à celles que la nature & le repentir faisoient répandre. *Jacquo* dès le même jour fit transporter sa mère dans un lieu plus décent où elle fût servie avec beaucoup de soin; & la joie de retrouver un fils si parfait ayant chassé la noire mélancolie qui empoisonnoit son sang, elle fût bien-tot hors de danger. *Jacquo* se trouvoit au comble de la félicité, par l'heureuse situation qu'il avoit si ardemment désiré; il soupiroit pourtant, & l'éloignement d'une personne qu'il estimoit autant qu'il l'aimoit, l'empêchoit de goûter toute l'étendue de son bonheur. Sa mère qui étoit devenue plus tendre pour lui qu'elle ne l'avoit jamais été pour son fils ainé, s'apperçût avec douleur que *Jacquo* avoit quelque

que chagrin secret? elle le pressa de lui ouvrir son cœur, & ayant appris ce qu'il avoit abandonné pour voler à son secours, elle sentit redoubler son attachement pour un fils qui le méritoit si bien, & s'offrit de le suivre à la Martinique. *Jacquo* qui n'auroit osé lui demander une telle faveur; reçut sa proposition avec transport; ils partirent peu après, & l'aimable veuve qui n'avoit point été tentée des grands partis qui s'étoient offerts pendant l'absence de son amant, le reçut avec une joie qui lui gagna le cœur de Madame *Désbures*. Cette femme corrigée par l'adversité, résolut d'employer le reste de sa vie à payer par ses attentions ce qu'elle devoit à la généreuse veuve, & celle-ci s'étant attachée à elle comme à une mère, n'oublia rien pour l'empêcher de regretter l'Europe. Ces trois personnes, pendant une longue suite d'années éprouverent que le vrai bonheur est inséparable de l'accomplissement des devoirs de son état, & Madame *Désbures* surtout connut que le malheur, les inquiétudes & le désespoir sont toujours la suite du viollement de ces devoirs sacrés.

Lady Louise.

Nous devons toutes des actions de grâce à *Lady Senfée* pour la bonté qu'elle a eue de nous raconter cette jolie histoire. Si elle n'est pas vraie, du moins est-elle vraisemblable; mais, ma

ma Bonne, il faut que je vous dise un de mes étonnemens, c'est de voir de tels exemples se rénouveler tous les jours. Comment un père & surtout une mère, peuvent-ils oublier l'égalité qu'ils doivent mettre entre leurs enfans? Je vous l'avoue, je me sens capable de bien de fautes; cependant je crois pouvoir me répondre demoi-même à ce sujet.

Madem. Bonne.

Ne jurés de rien, Madame, il est bien difficile de se défendre de toute partialité; à Dieu ne plaise que je vous croye capable des excès de Madame *Désbures* & de celles qui lui ressemblent; mais il est aisé de se laisser aller à une préférence presque toujours injuste. Un premier enfant s'empare ordinairement de la meilleure partie du cœur d'une mère, en sorte qu'il reste peu de chose à ses cadets. D'ailleurs, un enfant plus beau, plus spirituel, fait souvent pancher la balance, & ce qu'il y a de pire, c'est qu'une mère aveugle se persuade que sa préférence est fondée sur la justice, que par conséquent tous les raisonnemens humains ne sont pas capables de la détromper, & qu'il faut pour lui ouvrir les yeux, une grâce particulière qu'elle est bien éloignée de demander à Dieu, puisqu'au fond de son cœur elle craint d'être désabusée. Que pense de notre histoire *Lady Violente*?

Lady

Lady Violente.

J'admire l'excellent narurel du pauvre *Jacquo*, & je dis avec vous, ma Bonne, que la fidélité à remplir ses devoirs, procure tôt ou tard un bonheur réel.

Madem. Bonne.

Vous ne vous trompés pas, ma chère; car elle établit au fond du cœur une paix délicieuse que l'Ecriture compare à un magnifique banquet. Nous allons continuer l'histoire Romaine; nous en étions au siège de Rome par *Porsenna*, Roi d'Etrurie.

Lady Sensée.

Tarquin chassé de Rome fût assés habile pour engager dans sa querelle un Roi qui habitoit dans le païs qu'on apelle aujourd'hui la Toscane. Ce Prince vint assiéger la ville de Rome, & la réduisit bientôt à la dernière extrémité faute de vivre. Ce fût en ce tems la qu'on pût connoître l'extrême courage des Romains, & le mépris qu'ils avoient pour la mort & la douleur.

Madem. Bonne.

Je veux soulager votre poitrine, ma chère. *Miss Molly* connoît *Mucius Scevola*, c'est - à-dire, celui qui étoit gaucher; elle va nous dire son histoire.

TOM. II.

C

Miss

Miss Molly.

Mucius étoit un Chevalier Romain qui voyant l'extrémité où sa patrie étoit réduite, résolût de finir la guerre tout d'un coup, en tuant le Roi *Porsenna*. Pour exécuter son dessein, il se coula dans le camp de ce Prince, & parvint jusqu'à sa tente. Heureusement pour le Roi d'Etrurie, il n'étoit pas connu de *Mucius* qui, je ne sais par quelle raison, tua son Sécretaire au lieu de lui. Le bruit qui se fit ayant attiré quelques soldats, *Porsenna* leur commanda d'arrêter l'assassin, & le regardant avec des yeux enflammés de colère, il lui commanda de déclarer ses complices, le menaçant de le faire périr dans les plus cruels tourmens s'il refusoit de lui obéir. C'étoit apparemment dans un tems froid que se passa cette scène, car il y avoit sur la table un bassin plein de feu. *Mucius* regardant fièrement *Porsenna*, lui dit: apprends qu'un Romain ne craint point la douleur; & pour donner une preuve de ce qu'il disoit, il mit sa main au milieu du feu, & la laissa brûler fort tranquillement. *Porsenna* frémit d'horreur à ce spectacle, & n'en pouvant soutenir la vue, il dit à *Mucius*: je te pardonne, retire-toi. Je te remercie de ta clémence, lui répondit *Mucius*, & pour te prouver ma gratitude, je veux bien te nommer mes complices. Apprends donc que nous sommes quarante

rante qui avons fait serment de te tuer: je me suis trompé; mais les autres ne se tromperont pas. *Porfenna* ne put s'empêcher de trembler, en considérant la fermeté de ceux qu'il attaquoit; il crût donc avoir assés fait pour *Tarquin*, & se détermina à donner la paix à un peuple contre lequel il n'avoit aucun sujet personnel de se plaindre, & dont il avoit à redouter la férocité, ou si on veut le courage.

Miss Champêtre.

Qu'entendés-vous, ma chère, par ces dernières paroles? On diroit que vous voulés blâmer *Mucius Scevola*.

Miss Molly.

On entendroit ma pensée, ma chère, & si j'osois, je vous demanderois si vous approuvés l'action de ce forcené de *Mucius*?

Miss Champêtre regardant la Bonne.

N'ayés pas peur, ma Bonne: je ne dirai point d'ijuure à *Miss Molly* que j'aurois fort bien battuë l'année passée si elle eut parlé comme elle fait contre *Mucius*; mais je commence à m'appercevoir que je suis très-partiale quand il s'agit des Romains, & qu'ainsi mes idées peuvent bien être faussées: c'est pourquoi, ma Bonne, je vous prie d'être arbitre entre nous; faut-il regarder *Mucius* comme un héros, ou comme un forcené? car enfin, on étoit en guerre, je vous prie de le remarquer.

C 2.

Madem.

Madem. Bonne.

Dites-moi, ma chère, si on peut jamais se dispenser de la loi naturelle? Je sais que vous conviendrez que non: or l'assassinat est contraire à la loi naturelle parcequ'il renverse la société, comme je vous l'ai fait remarquer plusieurs fois. Le meilleur Roi du monde, le magistrat le plus intégré, le juge le plus équitable, le citoyen le plus paisible, ne sont pas en sûreté s'il y a un seul cas où l'assassinat puisse être permis, parcequ'il est très-possible qu'ils paroissent des Tyrans ou des ennemis du bien public aux yeux de quelque homme abusé par de faux rapports, par des apparences trompeuses, par des passions secrètes. S'il n'y a plus de sûreté, il n'y a plus de société; il faut fuir dans les bois pour y vivre seul, isolé, ou bien il faut se hâter de tuer tous ceux qu'on pourroit soupçonner de vouloir attenter un jour à notre vie, au risque de faire périr dix innocens sur de vains soupçons. Il faut donc demeurer inébranlablement attaché aux principes de la loi naturelle qui nous dit: ne faites pas à un autre ce que vous ne voudriés pas qu'on vous fit; n'assassinés point, parcequ'en aucun cas, vous ne voudriés pas être assassiné.

Mifs Champêtre pour justifier l'actions de Mucius Scevola, m'a prié de remarquer que les Romains étoient en guerre avec les Etruriens; il

il est vrai qu'en tems de guerre, on est autorisé à tuer son ennemi, mais non pas à l'assassiner: j'aurois regardé *Mucius* comme un héros s'il eut cherché à tuer *Porsenna* à la tête de ses troupes, parcequ'alors ce Roi eut été en situation de défendre sa vie; mais il cherche à l'attaquer & à le tuer par surprise: il n'est plus à mes yeux qu'un lâche assassin. Miss *Belotte* va vous apprendre ce que fit *Clélie* & ses compagnes, & Miss *Champêtre* pourra louer leur action sans contrainte.

Miss Belotte.

Porsenna voulant accorder la paix aux Romains, il fut question de lui envoyer des otages, c'est-à-dire, des personnes qui devoient rester dans son camp jusqu'à l'exécution des articles de paix. Vous remarquerez s'il vous plaît, Mesdames, que si on viole les conditions dont on est convenu, celui à qui on manque de parole, est en droit de faire mourir les otages, & que ces otages ne peuvent chercher à se sauver sans manquer à la foi publique. On choisit pour envoyer à *Porsenna*, douze jeunes hommes & douze jeunes filles des premières maisons de Rome; parmi ces filles, il y en avoit une extrêmement belle, appellée *Clélie*. Apparemment, qu'elle s'aperçut que la vertu n'étoit pas fort en sûreté dans une armée où les fils de *Tarquin* étoient,

C 3

elle

elle fût trouver ses compagnes, & leur repré-
senta avec force qu'il valoit mieux s'exposer à
la mort que de risquer leur sagesse. Ces filles
vertueuses approuvèrent ses craintes, & se jet-
tèrent courageusement dans le Tibre. Made-
moiselle *Scudery* qui a bâti un Roman de dou-
ze Volumes sur cette avanture, prétend que le
péril ne fût pas bien grand, que ces héroïnes
étoient assises sur des clayes pouffées par des
soldats; ne lui en déplaise, elle diminue de
beaucoup par là la grandeur de l'action de
Clémie: pourquoi ne pas dire que ces filles ou
savoient nager, ou se faisaient des chevaux des
ennemis pour faire ce trajet? Quoi qu'il en
soit, elles jettèrent la consternation dans Rome
lorsqu'elles y arrivèrent, parceque leur fuite
donnoit à *Porsenna* une juste raison de refuser
la paix. On les renvoya sur le champ à ce
Prince, en le priant d'excuser la timide vertu
de ces filles. *Porsenna* au lieu de s'offenser de
leur désertion, donna de grandes louanges à
leur sagesse, & leur fit de magnifiques présens;
il conçut même tant d'estime pour les Ro-
mains qu'il leur abandonna tout ce qui étoit
dans son camp. Après la conclusion de la
paix, les parens des compagnes de *Clémie* em-
ployèrent les présens que leurs filles avoient
reçus de *Porsenna*, à dresser une statuë à la
courageuse *Clémie*.

Lady

Lady Violente.

Ma Bonne, il me paroît que vous approuvez l'action de *Célie* & de ses compagnes; mais en le faisant, n'êtes-vous pas en contradiction avec vos maximes? Vous nous avés dit qu'il n'y avoit aucun cas où l'on pût violer la loi naturelle. Cette loi nous défend d'exposer notre vie à un péril manifeste. Ces filles risquaient la leur, soit qu'elles passassent le Tibre à la nage ou à cheval; donc l'action de ces filles étoit mauvaise puisqu'elle blessoit la loi naturelle.

Madem. Bonne.

Voilà un argument en forme, ma chère: certainement, vous allés devenir une adversaire rédoutable; il faut pourtant tâcher de vous répondre.

Remarqués s'il vous plaît, Mesdames, qu'il est des mouvemens involontaires produits par un péril violent; c'est-à-dire, pour m'expliquer plus clairement, qu'il est des occasions où notre âme fortement occupée d'un objet, est absolument incapable de réflexion. Je vous le ferai comprendre par un exemple. Le feu prit il y a quelques années, dans une des cours de Lincoln's - Inn - fields. Cette cour a plus de soixante pieds de large. De bonnes gens qui demeuroient du côté de la cour opposé à celui du feu, s'éveillèrent en sursaut. La

frayeur lia tellement toutes leurs facultés qu'ils se hâtèrent de jeter par la fenêtre ce qu'ils aimoient le mieux, le mari son porte-feuille, & la femme ses porcelaines. Après cette belle expédition, ils descendirent dans la cour par la même fenêtre, à l'aide des draps de leur lit. Jamais il ne leur vint dans l'esprit que leur escalier étoit libre; jamais la femme ne pensa qu'en jettant ses porcelaines par la fenêtre, elles se briseroient en morceaux. La peur du feu avoit lié leur âme, & faisoit disparaître toute autre idée. Voilà justement le cas de nos Romaines, & ce qui me donne pour elles la plus grande vénération. Les dangers que courroit leur vertu, leur parûrent plus rédoutables que le feu aux personnes dont je viens de vous parler. Leur âme toute occupée de cette crainte, n'étoit plus capable de réfléchir; si le danger eut été plus pressant, elles se seroient jettées dans un feu aussi bien que dans un fleuve, & toutes occupées du malheur qu'elles vouloient éviter, elles n'auroient pas pensé à celui dans lequel elles se jettoient.

Pour le soulagement de Miss *Champêtre*, je veux dire un mot d'*Horatius Coclès* qui fit une action véritablement belle. Les Romains ayant fait une sortie, furent répoussés avec tant de vigueur qu'ils prirent la fuite; les vainqueurs les poursuivirent, & Rome courroit risque d'être emportée ce jour-là, car les Etruriens alloient

alloient y entrer à la suite des fuyards. Dans cette occasion, *Horatius* résolût de se sacrifier pour sa patrie; il tint ferme à la tête du pont qui sans doute étoit étroit, & y arrêta les ennemis autant de tems qu'il en falloit pour détruire derrière lui une partie du pont. Alors voyant Rome sauvée, il pensa à conserver sa vie, & montra par-là qu'il ne l'avoit risquée que de sang froid; il se jeta donc dans le Tibre, & malgré ses armes qui étoient fort pesantes, malgré une nuée de flèches qu'on décochoit sur lui, il parvint à l'autre bord, & rentra triomphant dans Rome.

Miss Champêtre.

Vous avoués donc, ma Bonne, que les Romains étoient fort courageux?

Madem. Bonne.

Je dis plus, ma chère: ils possédoient un grand nombre de vertus morales qui avoient toutes pour base le travail & une vie dure, c'est ce qui me met de mauvaise humeur contre *Numa*: il eut été facile de faire goûter la vérité à des gens dont les mœurs étoient pures; on peut juger du respect qu'ils auroient eu pour un Dieu réel, par celui qu'ils conservèrent si long tems pour des divinités absurdes. S'ils eussent fait pour Dieu ce qu'ils firent pour leur patrie, ils auroient eu des places distinguées

C 5 dans

dans le ciel. Vous voyés, ma chère que je rends justice aux Romains, soyez aussi équitable par rapport à un homme qui vint s'établir en ce tems à Rome. Je parle d'*Apicus Claudius* qui va jouer un grand rôle dans notre histoire, & dont Mr. Röllin nous donne une idée très - fausse.

Miss Champêtre.

Mais ma Bonne, est - ce que cet *Apicus* n'étoit pas un homme dure, & d'une opiniâtreté qui impatiente.

Madem. Bonne.

Je le vois d'une autre façon, ma chère. *Apicus* me paroît un homme éclairé qui prévoit les suites funestes de la condescendance du Sénat envers un peuple séditieux qui les armes à la main vouloit extorquer des priviléges funestes au bien de la république. Sa prudence lui fit prophétiser tous les malheurs qui arrivèrent eusuite, & qu'on eut évités en suivant ses conseils. Voilà donc un procès bien établi entre vous & moi, ma chère; ces Dames, ou plutôt la suite des événemens le décideront. Continués, *Lady Sensée.*

Lady Sensée.

Tarquin après avoir vû périr tous ses enfans, traina long - tems une vieillesse malheureuse & méprisée, & mourût enfin misérablement. Sa mort

mort fit un grand plaisir au Sénat qui se voyoit parlà dégagé de l'obligation de ménager une populace qui sans doute se servoit à propos de la facilité qu'elle auroit à rappeller le Tyran. Ce fût alors qu'on éprouva les mauvais effets de la loi qui autorisoit l'usure, & de celle qui permettoit aux créanciers de maltraître leurs débiteurs. Plusieurs de ceux qui avoient dépeuplé leur bien en servant la patrie, furent traînés dans les prisons; un vieux soldat s'en étant échappé, montra à la multitude son dos déchiré à coups de verges. Sur ces entrefaites, quelques peuples voisins de Rome prirent les armes contre elle. Les Consuls commandèrent au peuple de s'enrôler; les Romains répondirent qu'ils ne le feroient pas à moins qu'on ne donna une loi pour abolir les dettes. Les Consuls pressés de s'opposer aux ennemis qui ravageoient les environs de Rome, commandèrent à leurs licteurs de se faire de quelques uns des plus séditieux; ceux-ci se servent de la loi de *Publicola*, & demandent à être jugés par le peuple. Vous pensés bien, Mesdames, que le peuple qui étoit leur complice, approuva leur désobéissance. Ainsi voilà Rome sans Magistrats, puisque ceux qui portent ce titre, n'ont plus droit ni de commander, ni de faire punir les coupables. Dans cette extrémité, le Sénat s'assembla pour délibérer, & se trouva divisé en deux parties. Le premier, à la tête duquel étoit *Publicola*, vouloit

vouloit satisfaire le peuple en accordant l'abolition des dettes. Le second, à la tête duquel étoit *Apicus*, refusoit de sôuscrire à cette loi. Ce grand homme que Mr. *Rollin* appelle un homme dur, convint qu'il étoit juste de soulager ceux qui s'étoient ruinés en servant le Public: il déclara qu'il avoit plusieurs débiteurs de cette espéce, les prit à témoins qu'il ne les avoit jamais tourmentés, protesta qu'il leur remettoit de bon cœur les sommes qu'il lui devoient, exhorta tous les Sénateurs à suivre son exemple; mais il ajoûta, qu'il n'y avoit aucune puissance qui pût avec raison dépouiller un homme de ce qui lui appartenloit, que c'étoit un vol de priver un homme d'un argent qu'il avoit prêté sur la foi publique qui étant le soutien de la société, devoit être inviolable; que cette même loi feroit un grand tort au peuple, puisqu'il ne trouveroit plus à emprunter à l'avenir dans ses plus pressans besoins. Ces bonnes raisons furent écoutées; mais on manqua de fermeté dans le Sénat. Les Sénateurs déterminés à ne point ceder au peuple, cherchèrent à l'amuser; on promit de penser à l'abolition des dettes lorsqu'on auroit chassé les ennemis, & pour forcer le peuple à s'enrôler, on créa un nouveau Magistrat sous le nom de Dictateur. Son autorité étoit si absolue qu'il pouvoit sur le champ condamner un homme à la mort, & cette autorité pouvoit durer six mois.

Lady

Lady Sophie.

Misérable! voilà le despotisme établi dans Rome.

Madame. Bonne.

Remarqués, ma chère, que c'est un despotisme qui succéde à un autre. Il étoit auparavant chés le peuple: le voilà dans le Sénat: toute la différence qu'il y a, c'est que d'abord Rome avoit autant de Tyrans qu'elle avoit de citoyens, & que dans cette seconde occasion, elle n'avoit qu'un seul Tyran. Vous voyés, Miss Champêtre, le bel effet des loix de *Publicola*. Elles mettent le peuple en liberté, ou d'exiger une chose injuste, ou de laisser tomber Rome au pouvoir des ennemis. Remarqués encore, ma chère, que la trop grande liberté du peuple touche au moment du despotisme pour les grands; ceux-ci se laissent d'être en bute aux caprices d'une multitude qui consulte rarement la raison, & pour sécoüer le joug qu'elle veut leur imposer, ils sont forcés de sortir des bornes d'une autorité légitime, & de soumettre par la force ceux qui ne veulent pas obéir de bonne volonté.

Lady Violente.

Ma Bonne, l'histoire m'amuse beaucoup; mais il y a un siècle que nous n'avons parlé de

de philosophie: nous avons aussi absolument abandonné l'histoire ancienne.

Madem. Bonne.

Nous réprendrons l'histoire ancienne cet hiver, mes enfans; mais ce ne sera qu'après être arrivées au tems où l'histoire Romaine est mêlée avec celle des autres Nations: par rapport à la philosophie, nous en avons eu ajourd'hui une leçon fort ample.

Lady Violente.

Est-ce que j'ai dormi depuis que je suis entrée? Je n'en ai pas entendu un seul mot.

Madem. Bonne.

Lady *Violente* pense tout haut, c'est - à - dire, qu'elle parle sans réfléchir. Revenons à nos principes, ma chère. Qu'elle espèce de philosophie nous sommes - nous déterminées à apprendre?

Lady Violente.

Celle qui nous enseigne l'art d'être heureuse en écartant les obstacles du bonheur.

Madem. Bonne.

Est-ce au dedans ou au dehors de nous que se trouvent les obstacles du bonheur?

Lady Violente.

C'est au dedans de nous: les passions des autres

autres ne peuvent altérer notre félicité: les nôtres seules peuvent troubler notre paix.

Madem. Bonne.

Quelle est celle de toutes nos passions qui est la plus contraire au bonheur?

Lady Violente.

Je ne puis répondre pour les autres; mais je fais bien qu'en moi c'est l'orgueil qui produit l'obstination, la haine, l'horreur de la contradiction, l'amour du commandement, de l'indépendance & des distinctions.

Madem. Bonne.

Les réflexions sur une histoire où l'on voit par des exemples frappants les suites funestes de la confiance en ses lumières, de l'amour de l'indépendance, & de toutes les autres filles de l'orgueil, peut donc à juste titre être appellée une leçon de philosophie, de géométrie même, puisque je vous offre à peser les avantages de l'observation des loix, avec la peine qu'on auroit à les observer, & les inconvénients qui arrivent lorsqu'on s'en écarte. Adieu, mes enfans! venés de bonne heure demain; nous aurons une longue leçon, & ce sera la dernière de cette année, car nous partirons pour la campagne à la fin de cette semaine, & nous avons besoin de quelques jours pour nous préparer à notre voyage.

SEP:

SEPTIÈME JOURNÉE.

Madem. Bonne.

Lady *Mary*, Mesdames, va nous répéter la leçon du St. Evangile.

Lady Mary.

Alors Jésus vint de la Galilée au Jourdain trouver *Jean* pour être bâtié par lui. Mais *Jean* s'en défendoit en disant: c'est moi qui doit être bâtié par vous, & vous venés à moi? Et Jésus lui répondit: laissés-moi faire pour cette heure; car c'est ainsi que nous devons accomplir toute justice. Alors *Jean* ne lui résista plus. Or Jésus ayant été bâtié, sortit hors de l'eau, & en même tems les cieux lui furent ouverts; il vit l'Esprit de Dieu qui descendit en forme de colombe, & qui vint se réposer sur lui, & au même tems une voix se fit entendre du ciel qui disoit: celui-ci est mon fils bien-aimé dans lequel j'ai mis toute mon affection.

Madem. Bonne.

Jésus-Christ, Mesdames, continue à nous donner l'exemple de l'humilité: il s'étoit mis au rang des pécheurs dans la circoncision, dans la présentation; il le fait alors dans le bâtième. Que cet exemple nous apprenne à ne point aimer

aimer les distinctions! C'est dans l'instant où Jésus-Christ s'abaisse que le Père Eternel manifeste sa gloire: comme s'il eut voulu nous apprendre par-là que le seul moyen d'être glorifié avec Jésus, est de nous humilier avec lui. Continués, *Lady Sophie.*

Lady Sophie.

Alors l'Esprit mena Jésus dans le désert pour y être tenté; après qu'il eut jeûné quarante jours & quarante nuits, il eut faim, & le tentateur s'étant approché de lui, il lui dit: si vous êtes le fils de Dieu, faites que ces pierres se changent en pain. Jésus lui répondit: l'homme ne vit pas seulement de pain, mais aussi de toute parole qui sort de la bouche de Dieu.

Alors le démon le prit, & l'ayant porté sur le haut du temple, il lui dit: si vous êtes le fils de Dieu, jettés-vous en bas, car il est écrit que les anges vous porteront entre leurs mains, de peur que vous ne heurtiez le pied contre quelque pierre. Jésus lui répondit: il est aussi écrit, vous ne tenterés point le Seigneur votre Dieu.

Alors le démon le prit pour la seconde fois, & l'ayant porté sur une haute montagne, il lui montra tous les royaumes de la terre avec leur gloire, & lui dit: je vous donnerai toutes ces choses si vous voulés vous prosterner devant

Tom. II,

D

moi

moi & m'adorer. Alors Jésus lui dit: retire-toi, Satan, car il est écrit: tu adoreras le Seigneur ton Dieu, & tu ne serviras que lui seul. Alors le démon le laissa, & il vint des anges qui le servirent.

Madem. Bonne.

Pour bien entendre cet Evangile, vous devez savoir que tous les sacrifices & les cérémonies que Dieu avoit ordonnés par *Moïse*, étoient des types, c'est-à-dire, des figures de Jésus-Christ. Or un des types de l'ancien testament étoit le bouc émissaire. Le prêtre prenoit un ouc bqu'il chargeoit de tous les péchés du peuple, & après avoir prononcé des malédictions sur lui, il le chassoit dans le désert pour y être dévoré par les bêtes. C'est cette figure que Jésus voulût accomplir lorsqu'il s'enfonça dans le désert. Il y entra comme le bouc émissaire chargé de tous les péchés des hommes. Oh! Mesdames, qui pourroit comprendre ce que Jésus souffrit sous cette odieuse qualité? Pour nous faire éviter l'enfer, il en souffrit la peine la plus cruelle, c'est-à-dire, qu'il ressentit le poid de la colére de Dieu, comme il le fit dans le jardin des olives & sur la croix. Représentons-nous ce divin Sauveur prosterné contre terre, implorant avec des grands cris & des larmes amères la miséricorde de Dieu pour tous les hommes en général & pour chaque homme

homme en particulier. Oui, Mesdames, Jésus n'employa l'influence de sa divinité que pour augmenter à son humanité la faculté de souffrir. Les péchés sans nombre qui devoient être commis, furent présens à son imagination sacrée comme ceux qui étoient déjà passés. Il pleura sur chacune de nous, il demanda miséricorde pour chacune de nous: hâtons nous de nous joindre à lui pour gémir sur nos fautes; présentons à Dieu l'amerçûme de sa douleur pour suppléer à l'imperfection de la nôtre.

Pésons encore, Mesdames, toutes les circonstances de cet Evangile. Dites-moi ce que vous en pensés, *Lady Spirituelle*?

Lady Spirituelle.

D'abord, je voudrois bien savoir si le diable savoit que Jésus-Christ étoit le fils de Dieu, & s'il le savoit, comment avoit-il l'audace de le tenter?

Madem. Bonne.

La Sainte Ecriture ne décitant rien sur cet article, nous pouvons consulter notre raison, & selon ses lumières, il paroît assuré & que Satan ne connoissoit pas Jésus, & qu'il avoit une grande passion de le connoître; nous le voyons clairement, car il dit en deux différentes fois: *si vous êtes le fils de Dieu.* Les prodiges qui avoient accompagné l'humble naissance de Jésus, l'accomplissement des prophéties,

D 2 avoient

avoient sans doute donné de grands soupçons à Satan sur la divinité de Jésus; mais ce prince des orgueilleux ne pouvoit sans doute concilier la majesté du Tout-Puissant avec la basseſſe apparente de sa naissance, de sa vie cachée, de sa circoncision, de sa présentation, & de son bâtēme. Dites - nous ce que vous pensés de cet Evangile, Miss Belotte?

Miss Belotte.

Je ne comprends pas, comment le démon pût montrer à Jésus tous les royaumes du monde; il eut fallû qu'il opéra un miracle en donnant aux yeux de Jésus plus d'extenſion que n'en ont les yeux d'un homme.

Lady Violente.

Et croyés-vous, ma chère, que le corps de Jésus fût formé comme celui des autres hommes? Pour moi, je m'imagine qu'il avoit des sens dont l'usage étoit beaucoup plus étendû, & qu'il avoit aussi une complexion plus forte que la nôtre, sans quoi il auroit succombé à ses douleurs.

Madem. Bonne.

Prenés garde, Madame, que Jésus avoit pris notre nature, qu'il avoit un corps sujet au besoin de manger, de dormir, qu'il se fatiguoit en marchant, & que son corps pour être formé plus parfaitement que les nôtres, n'en étoit que

que plus sensible à la douleur. Je ne crois donc pas que sa vûë pût s'étendre beaucoup plus que la nôtre, & il étoit impossible qu'il vit en même tems tous les royaumes du monde: le démon les peignit à son imagination; ce fût sans doute une vision.

Lady Mary.

Je ne vous apprendrai rien de nouveau, Mesdames; mais avoués que le diable est un effronté menteur. *Je vous donnerai toutes ces choses*, dit il à Jésus. L'impudent! Etoient-elles à lui pour les offrir & les promettre?

Madem. Bonne.

Hélas! ma chère *Mary*, le diable nous tend tous les jours avec succès le même piège qu'il tendit vainement à Jésus. Combien de fois a-t-il peint à notre imagination les grandeurs, les richesses, & les plaisirs, en nous disant: *je vous donnerai toutes ces choses si vous voulés désobéir à Dieu & suivre mes inspirations, mes maximes & celles du monde, mon serviteur?* Oh! Mesdames, je frémis pour vous lorsque je pense que vous allés être en proye à toutes les tentations de ce lion rougissant qui comme dit l'Ecriture, rode sans cesse autour de nous pour nous dévorer: il ne vous parlera pas lui-même, il vous feroit horreur; mais il se mettra sur la langue de ces beaux esprits qui tournent en ridicule ceux qui ont de la ré-

D 3 religion,

ligion, de ces sages du siècle qui font consister toute la science à devenir riche, heureux. Vous leur entendrés dire: la vie est courte, employons - en tous les momens à nous divertir. Jouissons des plaisirs pendant que nous sommes jeunes: écartés de votre esprit toutes les idées de morale dont on vous a bercées; vous serés raisonnables quand vous aurés cinquante ans. Tremblés, Mesdames, & répétés plusieurs fois le jour cette demande de la prière que Jésus-Christ nous a dictée: *Ne permettes pas que nous soyons vaincues par la tentation.*

Lady Louise.

Ma Bonne, tous les hommes sont-ils fous ou ensorcelés? Nous sommes chrétiennes, c'est-à-dire, que nous croyons tout ce qui est contenu dans l'Evangile: par quel enchantement arrive-t-il que nous agissons comme nous le ferions si nous n'en avions jamais entendu parler? car enfin, je veux bien vous l'avouer, on me tient tous les jours les discours dont vous venés de parler; on vous estimoit autrefois beaucoup plus qu'aujourd'hui, je m'explique. La première année que vous avés eu la bonté d'instruire ces Dames, vos leçons ne tomboient que sur les vertus morales: le fils de Cicéron eut pû les entendre; car il n'étoit point question de christianisme, ou du moins les leçons à cet égard étoient telles qu'il convenoit à des enfans.

enfans. Cela étoit trouvé admirable. Mais depuis que vous avés eu la bonté de nous instruire & d'entrer dans un détail exact des devoirs du chretien, on vous trouve ridicule; il semble que ce soit une nouvelle religion que vous formiés. J'ai souvent dit à ceux qui blâment votre conduite, que vous ne nous enseignés rien qui ne fût strictement conforme à la morale de l'Evangile. Ces personnes ou ne l'ont pas lû, ou l'ont lû sans attention, & ne veulent point y voir ce que vous nous enseignés.

Lady Spirituelle en riant.

Ma Bonne, reconciliés - vous avec ces honnêtes gens; parlés - nous de morale en général, superficiellement, comme en parlent un grand nombre de prédicateurs. J'en ai entendu un qui étoit bien plus accommodant que vous; il disoit que ces paroles de Jésus: *renoncés à vous-mêmes, portés votre croix, hâissés votre âme;* regardoient les premiers chrétiens, & point ceux d'aujourd'hui. Que ne parlés - vous comme lui! Vous plairies à tout le monde. En un mot, ma Bonne, faites de nous d'honnêtes payennes.

Madem. Bonne.

Vous croyés badiner, ma chère; on ne demande pas autre chose aujourd'hui dans le monde. Mais, helas! cette vertu payenne est la chose impossible; c'est de la fausse monnoye

D 4 . . . qui

qui ne peut soutenir l'épreuve. Pour être juste d'une façon solide, il faut être chrétien; pour être chrétien, il faut observer strictement tous les préceptes de l'Evangile. Ou croit, Messieurs, que je veux vous conduire à une perfection qui ne convient pas aux personnes du monde; on s'abuse, je ne vous dis que ce qu'il faut faire absolument pour entrer dans le ciel. Examinons-le en philosophe: peut-être l'ai-je déjà fait; n'importe, c'est pour ainsi dire, le seul point qu'il est nécessaire d'approfondir: vous en conviendrez si vous voulés faire une réflexion.

J'ai trouvé dans ma vie des méchans de toute espèce; cependant, je n'en ai pas trouvé un seul qui voulût renoncer au ciel, & qui fut déterminé à aller en enfer. Examinons les différentes classes des méchans, c'est-à-dire, de ceux qui ne conforment pas leur vie à l'Evangile.

Les premiers sont ceux qui négligent de s'en instruire; & qui disent pour s'excuser de le faire: *je n'ai pas le temps*. Mes affaires m'occupent, & Dieu ne me demande pas une étude de que je ne pourrois faire qu'aux dépens de mes autres devoirs.

Les seconds sont ceux qui lisent ou entendent l'Evangile sans attention, parceque l'habitude de la dissipation ne leur permet pas un moment de réflexion.

Les

Les troisièmes, & c'est le plus grand nombre, sont ceux qui se persuadent que tout ce qu'il y a de pénible dans l'Evangile, doit être regardé comme conseil & non comme précepte; que cela n'oblige que les gens d'église & non pas les personnes du monde, ou tout au plus que cela ne regarde que ceux qui tendent à la perfection & qui ambitionnent une grande place dans le ciel, & non pas ceux qui ne veulent précisément que faire leur salut. C'est l'erreur de ces dernières personnes que je veux combattre, si je puis les convaincre que l'obligation de pratiquer tous les préceptes de l'Evangile, est absolue pour tous les chrétiens; qu'il faut se déterminer à renoncer au ciel ou à les pratiquer tous sans exceptions. Assurément, elles changeront d'opinion; mais pour les en convaincre, je n'aurai pas recours à la foi qu'elles n'ont pas, c'est à leur raison que je veux parler. Lady *Violente*, voici de la philosophie; écoutés avec attention, Mesdames.

Dites - moi, ma chère, si vous n'aviés jamais entendu parler de religion & de morale, comment vous vous comporteriez en suivant la pure nature?

Lady Violente.

Ah vraiment! je vais vous dire de belles choses. 1) Ma Bonne, je voudrois toujours faire ma volonté, c'est que j'aime le plus dans le

D 5 monde.

monde. Je bannirois toute règle, toute contrainte. Je dormirois le jour, je veillerois la nuit, je mangerois quand j'aurois faim sans m'embarrasser des heures; je prendrois un livre & lirois douze heures de suite si cela m'amusoit; je jetterois les livres s'ils m'ennuoyaient; j'en ferois autant de l'ouvrage, des compagnies &c...

2) Je ne pourrois souffrir aucune contradiction, & je querellerois, je battrois même ceux qui ne m'obéiroient pas, supposé que je fusse la plus forte, & si je ne l'étois pas, je leur ferois tout le mal qui dépendroit de moi.

3) Je souhaiterois d'être riche, & je tâcherois de le devenir par toutes sortes de moyens, afin d'être en état de satisfaire toutes mes fantaisies tantôt bonnes, tantôt mauvaises; ce seroit le caprice qui régleroit l'emploi de mon bien.

4) Je ne serois occupée du matin jusqu'au soir qu'à éviter la douleur & à me procurer du plaisir sans m'embarrasser du chagrin & du plaisir des autres que je n'aimerois qu'à proportion de la satisfaction qu'ils me donneroient. Voilà à peu près ce que je ferois dans l'état de pure nature.

Madem. Bonne.

Et ce que nous ferions toutes, Mesdames, si la lumière de l'Evangile ne nous apprenoit à rectifier tous nos mouvemens.

Mifs

Miss Champêtre.

Mais, ma Bonne, on pourroit vous objecter que les payens qui n'avoient pas non seulement les lumières de l'Evangile, mais encore la loi écrite, ont vécu avec une pureté de mœurs que les chrétiens ne peuvent s'empêcher d'admirer, & qu'ils n'ont pas le courage d'imiter.

Madem. Bonne.

Je vous avoue, ma chère, que j'ai pensé autrefois comme vous sur cet article; mais après l'examen le plus exact & le plus désintéressé, il ne m'a pas été possible de trouver une seule vertu irréprochable dans le paganisme. Je ne parle pas de ce que la foi nous oblige de croire. St. Paul inspiré par le St. Esprit nous apprend que les mœurs des Sages du paganisme ont été corrompues, & que cette corruption étoit un châtiment de leur injustice envers Dieu, puisqu'après l'avoir connû par ses œuvres, ils ne l'avoient pas glorifié. Je laisse à part, dis-je, ce que la foi m'apprend sur cet article, & je le décide par les seules lumières de la raison & de l'expérience; elles m'apprennent que les héros du paganisme étoient vicieux, en dépit de toute leur philosophie. Remarqués-bien, Mesdames, que la vertu n'est pas un être imaginaire. C'est un être réel, immuable, qui ne dépend point de l'imagination des hommes, puis-

puisqu'elle n'est autre chose que la souveraine volonté d'un être qui ne peut changer, & qui étant la souveraine équité & justice, ne peut jamais être plié à l'imperfection. Je vais m'expliquer plus clairement. Si les hommes raisonnent d'après leurs lumières naturelles, ils auroient sans doute une juste idée de la vertu; mais s'ils raisonnent d'après leurs inclinations & leurs intérêts, ils se feront une vertu factice, c'est - à - dire, qu'ils canoniseront des vices, car il n'y a point d'intervalle entre le vice & la vertu. Tout ce qui est le contraire de la vertu, est vice; tout ce qui est le contraire du vice, est la vertu. Ce principe posé. Nous trouverons chés les plus honnêtes payens des vices honorés du nom de vertu; mais parcequ'ils ont été fidèles à la pratique de ces fausses vertus, il n'en faut pas conclure qu'ils ayent été vertueux. Je dis hardiment sans craindre le cri que jetteront contre moi les défenseurs des vertus payennes: il n'y avoit pas un seul honnête homme à Sparte, parcequ'ils étoient fidèles à la pratique du vice décoré du nom de vertu.

Miss Belotte.

Mais, ma Bonne, il y avoit bien de vices dont les Lacédémoniens & les autres payens avoient horreur; il y avoit bien de vertus pratiqués chés eux, par exemple, le respect

respect pour les vieillards, la sobrieté, & bien d'autres.

Madem. Bonne.

Comprénez-moi bien, mes enfans. Je ne dis pas que les payens n'eussent aucune vertu, mais qu'ils n'avoient pas la vertu que le créateur exige de sa créature, la vertu nécessaire pour aller au ciel, car voici dequoil il est question. J'ai soutenu que l'Evangile & l'ancien Testament étoient seuls capables depuis leur publication de nous donner l'idée de la perfection pour laquelle l'homme est formé. Secondelement que les Saintes Ecritures après nous avoir données l'idée de cette perfection, pouvoient seules nous enseigner les moyens de la pratiquer. Les payens ont donc eu de bonnes qualités, & les plus méchans d'entre nous, n'en ont-ils pas? Combien d'avares sont chastes, tempérés, ont horreur de la médisance & de la calomnie? Il peut même s'en trouver qui détestent le mensonge. Voilà de bien bonnes qualités, vous le voyez; mais elles ne sont que conditionnelles. L'avare les chérira tout le tems où sa passion dominante n'aura rien à démêler avec elle; mais s'il se présente une occasion de gagner une grosse somme d'argent, adieu la sageffe, l'horreur de la médisance, du mensonge: l'avare abandonnera les vertus qui paroisoient lui être les plus

plus naturelles & les plus chères; elles sont toujours au service de son avarice.

Lady Lucie.

Je commence à comprendre que la vertu est une, qu'elle ne peut être divisée, & qu'à moins de les cherir toutes, il n'est pas possible d'en posséder réellement aucune.

Lady Louise.

Et moi, je comprehends la raison pour laquelle j'ai été la dupe des vertus payennes, & même des vertus des honnêtes gens qui n'ont pas de religion. L'occasion de sacrifier leurs vertus factices à leur passion dominante est rare; il peut même arriver qu'elle ne se trouve jamais, ou qu'elles soient sacrifiées en secret. Mais d'abord qu'un homme est déterminé à les abandonner pour son penchant favori, dès-lors il cesse d'être vertueux, & comme ma Bonne l'a fort bien remarqué, c'est de la fausse monnoye. Mais, ma Bonne, il me reste une autre difficulté bien pénible. Permettés - moi pour la faire dans toute sa force de reprendre votre raisonnement.

La Sainte Ecriture nous donne seule l'idée de la vraye vertu.

C'est seulement la Sainte Ecriture qui nous enseigne les moyens de pratiquer la vraye vertu. Donc ceux qui vivoient sous la loi de nature avant Moïse, donc cette foule innombrable de

de peuples qui ne connoissoient pas l'Evangile, ne pouvoient ni connoître, ni pratiquer la vraye vertu; donc ils n'étoient pas coupables s'ils manquoient à une chose qu'il n'étoit pas en leur pouvoir de faire.

Madem. Bonne.

En vérité, Madame, vous me surprenés. Vous avés posé votre difficulté avec une clarté, une précision admirable. Je vais tâcher de rendre ma réponse aussi claire. Reprenons notre premier principe. *Il y a un Dieu.* Vous savés que ce nom renferme l'idée de toutes les perfections. C'est cette idée qui vous fait conclure qu'il n'y a point de devoirs pour celui qui n'en est point instruit, lorsque son ignorance est invincible, c'est - à - dire, lorsqu'il n'a eu aucun moyen de s'en instruire. Voilà le cas des idolâtres qui n'ont jamais entendu parler de la Sainte Ecriture. Aussi *St. Paul* ne condamne les payens que parcequ'ils n'ont pas adoré un Dieu qu'ils ont connu; car il est certain que Dieu est trop bon pour faire un crime d'une ignorance involontaire. Il faut voir si nous trouverons dans la Sainte Ecriture l'explication de cette énigme. *Lady Sensée*, répétés - nous, je vous prie, l'Evangile des talens.

Lady Sensée.

Jésus parlant en paraboles, dit au peuple: *Un homme voulant faire un grand voyage, appella*

appella ses serviteurs, & leur distribua son bien pour le faire valoir, chacun selon leur capacité. Il donna à l'un cinq talens, à un autre deux, & au troisième un. Le maître étant de retour, le premier de ses serviteurs se présenta devant lui, & lui dit: Seigneur, vous m'aviés donné cinq talens, en voilà encore cinq autres que j'ai gagnés par dessus. Son maître lui répondit: vous êtes un bon & fidèle serviteur; parceque vous avés été fidèle en de petites choses, je vous établirai sur de grandes: entrés dans la joie de votre Seigneur.

Celui qui avoit reçû deux talens s'étant présenté, dit: Seigneur, vous m'aviés donné deux talens, en voilà deux autres que j'ai gagnés par dessus. Son maître lui dit: vous êtes un bon & fidèle serviteur; parceque vous avés été fidèle en de petites choses, je vous établirai sur des grandes: entrés dans la joie de votre Seigneur.

Enfin le troisième s'étant présenté, lui dit: Seigneur, je savois que vous êtes un homme dur & austére qui moissonniés où vous n'aviés point semé, c'est pourquoi j'ai caché votre talent dans la terre; le voici, reprenés ce qui est à vous.

Le maître lui dit: méchant serviteur, puisque vous saviés que j'exigeois plus que je n'avois donné, il falloit mettre mon argent à la banque, afin qu'à mon retour je pûsse le rétirer avec usure; puis s'adressant à ses autres servi-

serviteurs, il leur dit: qu'on ôte le talent à ce paresseux, & qu'on le donne à celui qui en a déjà dix, car on donnera à celui qui a déjà; & pour celui qui n'a pas, on lui ôtera ce qu'il paroifsoit avoir.

Madem. Bonne.

Vous n'avés pas répété cette parabole mot pour mot, ma chière; mais le sens y est. Exammons, comment elle peut expliquer la difficulté de *Lady Louise*. Je vois premièrement un père de famille qui ne doit rien à ses serviteurs, & qui pourtant leur donne. Est-ce à proportion de son amitié pour eux? non; à proportion de leur talent & capacité. Secondement, je vois un maître juste qui ne demande à chacun que selon qu'il lui a donné, & qui paroît aussi content du serviteur qui n'a gagné que deux talens, que de celui qui en a gagné cinq. Troisièmement, je vois un juge équitable qui punit ceux qui abusent de ses dons en les leur ôtant, & qui les augmente pour ceux qui en profitent.

Appliquons cette parabole à trois sortes de personnes. Les cinq talens, c'est les lumières de l'Evangile qui sont donnés à tous les chrétiens: ceux qui adorent Dieu & non Jésus-Christ, comme les Turcs & les Ariens, sont ceux qui ont reçû les deux talens; enfin les payens & les idolâtres qui n'ont que la loi

TOM. II.

E

natu-

naturelle, sont ceux qui ont reçû un seul talent. Qu'est-ce que Dieu demande à ces trois sortes de personnes? de faire valoir les talents qu'ils ont reçus: le chrétien, en travaillant chaque jour à devenir parfait par la pratique des préceptes Evangéliques; l'infidèle, en rendant à Dieu un culte tel que sa conscience le lui dicte; le payen, en accomplissant les devoirs de la loi naturelle que Dieu a gravés au fond de son cœur. Qu'arrivera-t-il de cette fidélité à pratiquer ce que l'on fait, à faire valoir son talent? une augmentation de talents, c'est-à-dire, de lumière. Dieu feroit un miracle s'il étoit nécessaire pour découvrir son Evangile à celui qui fait profiter le talent qu'il a reçû, & la grace que Dieu lui offroit pour le faire profiter. Ne croyés pas, Mesdames, que cette promesse que je fais d'un miracle à ceux qui font profiter leur talent, soit une témérité de ma part; je vais vous prouver par plusieurs exemples tirés de la Sainte Ecriture que j'ai été fondée à parler si hardiment.

Vous concevez donc, Lady *Louise*, que la justice & la bonté de Dieu sont parfaitement d'accord. Récapitulons ce que je viens de dire. Nul ne va au père que par le fils, dit Jésus dans l'Evangile.

Donc on ne peut aller à Dieu sans la connoissance du fils qui nous est donné dans l'Evangile qui est la porte de la foi.

Dieu

Dieu n'a pas donné à tous la connoissance de l'Evangile: mais nul qui n'ait son talent, & comme le père de famille augmente les talens à mesure qu'on les fait profiter, il augmentera le talent de ceux qui suivent la lumière naturelle, en y joignant celui de la foi.

Ceux qui n'auront pas reçû la foi, seront donc justement punis, parceque Dieu étoit à leur porte avec ce précieux don, prêt à le leur donner s'ils eussent commencé à profiter du premier don qu'il leur avoit fait dans la loi naturelle. Lady Louise, ai-je répondu à votre objection?*)

Lady Louise.

Assurément, ma Bonne. Seulement cette promesse d'un miracle pour amener un payen à la foi, me paroît bien forte, & j'ai besoin d'en trouver des preuves dans la Sainte Ecriture.

Madam. Bonne.

Remarqués, Mesdames, qu'il y a de deux sortes de miracles. Les premiers sont ceux de la conservation, du pouvoir de la providence, de son adresse, si je puis employer ce terme, à faire servir à l'accomplissement de ses desseins,

E 2 les

*) Lorsque je parle du pouvoir qu'ont les payens de suivre la loi naturelle, & que j'ajoute que la foi sera la récompense de leur fidélité, je n'entends pas dire qu'ils puissent l'observer par leurs propres forces, & que de nous-même nous puissions rien faire qui mérite la foi & le salut; ce sont des dons purement gratuits, parceque nous ne pouvons les obtenir qu'à l'aide d'une grâce prévenante que Dieu accorde à tous les hommes. Il fait en nous le commencement & la fin du salut.

les choses qui y paroissent les plus opposés. Comme ces miracles ne se font que par la direction des choses naturelles, nous ne les regardons pas comme miraculeuses quoiqu'elles le soient réellement. Dieu les emploie presque toujours sans faire à nos yeux ce que nous appellons réellement miracles; cependant, il n'est point avare de ces derniers lorsqu'il est question de doubler le talent de celui qui fait profiter celui qu'il a reçû. Nous trouverons des exemples de ces effets de sa toute puissance dans les actes des apôtres. *Lady Spirituelle*, dites-nous l'histoire de *Corneille* le Centénier; mais ne vous embarrassés pas strictement des termes. C'est une histoire que vous racontés, & non une leçon que vous répétés.

Lady Spirituelle.

Il y avoit un Centénier Romain, c'est-à-dire, un Officier qui commandoit à cent soldats. Cet homme quoiqu'élévé dans le paganisme, avoit réconnû qu'il n'y avoit qu'un Dieu, & il le prioit souvent & avec ferveur; il faisoit aussi de grandes aumônes. Ce Centénier se nommoit *Corneille*. Un jour qu'il faisoit sa prière, un ange tout brillant de gloire lui apparût, & lui dit: *Corneille*, vos prières & vos aumônes sont montés jusqu'au ciel, c'est pourquoi le Seigneur m'a envoyé vers vous. *Corneille* faisi de frayeur, dit à l'ange avec tremblement:

blement: Seigneur, que faut-il que je fasse? L'ange lui répondit: envoyés dans la ville de Joppé chés un corroyeur, nommé *Simon*; vous ferés demander en ce lieu un homme qu'on appelle *Pierre*, il vous dira ce que vous avés à faire. *Corneille* après avoir remercié Dieu, se hâta de lui obeïr, & envoya deux personnes à Joppé.

Souvenés - vous, Mesdames, que la loi que Dieu avoit donné par *Moïse*, défendoit aux Juifs d'avoir aucun commerce avec les payens, & que l'on étoit souillé en entrant dans leur maison. La bonté de Dieu envers *Corneille* ne se contenta pas d'un premier miracle; elle en fit un second pour déterminer *St. Pierre* à se rendre à l'invitation du Centénier. L'apôtre voulant prier, se rétira au plus haut de la maison, pour le faire avec plus de recueillement; alors Dieu lui envoya une grande faim, & il vit descendre du ciel une nappe qui étoit liée par les quatre coins. Il y avoit dans cette nappe toutes sortes d'animaux que la loi de Dieu défendoit de manger & qui étoient regardés comme impurs. Pendant que *Pierre* examinnoit ce prodige avec grande attention, il ouit une voix qui lui dit: levés - vous, *Pierre*; tués de ces animaux, & en mangés. A Dieu ne plaise que je commette une telle faute, répondit *Pierre*; je n'ai jamais rien mangé d'impur & de souillé. N'appellés point impur ce que

E 3

Dieu

Dieu a purifié, réprit la voix. La même chose arriva jusqu'à trois fois, & alors la nape fut retirée dans le ciel. Pendant que *Pierre* examinoit ce que cette vision pouvoit signifier, le Seigneur lui dit: il y a là bas deux hommes qui vous demandent; suivez-les, car c'est moi qui les ai envoyés. *Pierre* obéit au Seigneur, & étant arrivé dans la maison de *Cornicelle*, ce Centénier lui apprit la vision qu'il avoit eue, & le pria de l'instruire lui & toute sa famille. *Pierre* commença à leur annoncer Jésus; & pendant qu'il leur parloit encore, toutes ces personnes recurent le St. Esprit, & commencèrent à parler diverses langues, ce qui surprit beaucoup quelques Juifs convertis qui avoient accompagné St. *Pierre*. L'apôtre qui vouloit ménager leur foibleſſe, leur dit: il n'est pas possible de refuser le bâtême à ceux qui ont comme nous reçû le St. Esprit, & ayant bâtiſé toutes ces personnes, *Pierre* se rétira plein de joie de voir le miracle que Dieu avoit fait en faveur des payens.

Madem. Bonne.

Vous voyés, Mesdames, que *Cornicelle* en profitant des lumières naturelles qui lui avoient appris qu'il n'y avoit qu'un Dieu, qu'il falloit le prier & assister son prochain, est l'accomplissement ou plutôt la réalité de la parabole des talens. C'étoit un fidèle serviteur qui avoit

avoit fait profiter le talent de la loi de nature avec le secours de la grace de Dieu; il en reçût un autre par-dessus qui fût le don de la foi. Cet exemple suffiroit pour prouver la vérité que je vous ai annoncée; mais elle est si consolante, elle justifie si glorieusement la justice de Dieu dans la condamnation du serviteur paresseux, que je vous en donnerai encore deux autres. *Miss Molly*, rapportés-nous l'histoire du bâtême de l'Eunuque de la Reine *Candace*.

Miss Molly.

Un jour le St. Esprit commanda à un des disciples de Jésus nommé *Philippe*, d'aller dans un endroit désert. Lorsqu'il y fût, il trouva un chariot dans lequel il y avoit un homme qui lisoit à haute voix les prophéties d'*Isaïe*. Cet homme étoit Intendant des trésors de *Candace*, Reine d'*Ethiopie*; il avoit sans doute embrassé la loi de *Moïse*, car il venoit alors d'adorer Dieu à *Jérusalem*. *Philippe* demanda à l'Eunuque: entendes-vous ce que vous lisés? Eh! comment l'entendrois-je, répondit l'Eunuque, si personne ne me l'explique? En même tems, il pria *Philippe* de monter dans son chariot. L'Eunuque en étoit alors à ces paroles d'*Isaïe*: *il a été mené comme un agneau à la boucherie & tout le reste de ce passage*. *Isaïe*, demanda l'Eunuque, parloit-il de lui-même ou de quelque autre? *Philippe* commença par

ce passage à lui faire connoître Jésus, & lorsqu'il fût suffisamment instruit, il dit à l'apôtre: voilà de l'eau! qui empêche que je ne sois baptisé? Vous pouvés l'être, lui répondit *Philippe*, si vous croyés de tout votre cœur. Je crois, dit l'Eunuque, que Jésus-Christ est le fils de Dieu. En même tems, il commanda d'arrêter son chariot, & étant descendu, il reçût le baptême. Aussi-tôt le St. Esprit enleva *Philippe*, & le porta dans une ville assés éloignée. L'Eunuque ne le voyant plus, remonta dans son char, & continua son chemin plein de joye.

Madem. Bonne.

Voilà, Mesdames, un nouveau miracle dans des circonstances bien remarquables. L'Intendant de *Candace* n'étoit' point un idolâtre; il connoissoit, adoroit Dieu, & avoit un si grand zèle pour son salut, qu'il faisoit un long & pénible voyage pour venir de l'Ethiopie qui est en Afrique, au temple du Seigneur à Jérusalem qui étoit en Asie. On connoit encore sa piété à d'autres marques. Dequoi s'occupoit-il en voyageant? d'une lecture sainte; il cherchoit avec peine le sens des prophéties qu'il ne pouvoit comprendre. Ne semble-t-il pas qu'un tel homme est tout ce qu'il doit être? Il croyoit en Dieu, il observoit la loi de *Moïse*; pourquoi prodiguer un miracle pour en faire un chrétien? C'est que depuis la Pentecôte, la loi

loi de grace, c'est - à - dire, celle de Jésus Christ avoit abrogée la loi de *Moïse*; c'est qu'on ne pouvoit plus aller au père que par le fils. L'Eu-nuque avoit fait profiter les talens qu'il avoit reçus: la bonté, la justice d'un Dieu qui à promis de ne rien laisser de bon sans récompense, intéressent sa toute-puissance, & en obtiennent un prodige pour doubler les talens d'un serviteur fidèle. Il nous reste encore un exemple bien frappant de la vérité que je vous ai annoncé. *Lady Senfée*, racontés à ces Dames la conversion de St. *Paul*.

Lady Senfée.

Il faut commencer, je pense, à parler de St. *Etienne*. C'étoit un homme que le St. Esprit avoit choisi par le ministère des apôtres pour distribuer les aumônes des fidèles aux pauvres, & les soulager dans toutes leurs nécessités spirituelles & corporelles. Ce Saint Diacre a eu le bonheur de donner le premier son sang pour la foi de Jésus, car il fût lapidé, c'est - à - dire, tué à coups de pierres. Or un de ceux qui avoient demandé sa mort, & qui y avoient consenti, étoit un Juif, nommé *Saul*. C'étoit un homme instruit, extrêmement zélé pour la loi de *Moïse*, & qui avoit horreur des disciples de Jésus. Pour témoigner publiquement la haine qu'il avoit pour les chrétiens, ceux qui lapidèrent *Etienne*, mirent leurs habits à ses pieds,

& il les garda tout le tems de cette sanguine tragédie. Non content de cette preuve de son cruel zélé, il ne respiroit, dit l'Ecriture, que sang & ménaces contre les chrétiens, & obtint des princes des prêtres des lettres pour traîner en prison ceux de la ville de Damas qui avoient reçû la foi. Lorsqu'il étoit sur le chemin de cette ville, il fût environné de lumière & renversé de dessus son cheval. Alors il entendit une voix qui lui dit: *Saul, Saul, pour-quoi me persécutes-tu? Qui êtes-vous, Seigneur?* demanda *Saul* en tremblant. *Je suis Jésus que vous persécutés,* répondit la voix; *il vous est dur de regimber contre l'éguillon.* Alors *Saul* dit avec humilité: *Seigneur que faut-il que je fasse?* Le Seigneur lui dit: *levés-vous, allés dans la ville; là on vous dira ce que vous devés faire.* Ceux qui accompagoient *Saul*, étoient demeurés immobiles d'étonnement, car ils avoient entendu la voix, & pourtant n'avoient vu personne. Leur surprise rédoubla lorsque *Saul* fût relévé; il ne voyoit plus, & ils furent contrains de lui donner la main pour le conduire à Damas où il fût trois jours sans voir, sans boire & sans manger. Or il y avoit à Damas un disciple nommé *Ananie* à qui le Seigneur commanda dans une vision d'aller trouver *Saul*. *Ananie* surpris repréSENTA à Dieu que ce *Saul* étoit le plus grand ennemi des chrétiens, qu'il arrachoit de leurs maisons les hommes & les femmes

femmes pour les conduire devant les tribunaux, & qu'il avoit même un ordre du prince des prêtres pour les traîter à Damas, comme il avoit fait à Jérusalem. Allés trouver cet homme, dit le Seigneur, car je l'ai choisi pour porter mon nom devant les Gentils, devant les Rois & devant le peuple d'Israël, & je lui montrerai combien il faudra qu'il souffre pour mon nom.

Ananie donc s'éléva, & étant entré dans la maison où étoit *Saul*, il lui imposa les mains, & lui dit, mon frère *Saul*, le Seigneur Jésus qui vous a apparû dans le chemin, m'a envoyé afin que vous récouverriés la vûë, & que vous soyés rempli du Saint Esprit. Aussi-tôt il tomba de ses yeux comme des écailles; il vit; & s'étant leve, il fût bâtié. Il mangea ensuite, & ayant récouverré ses forces, il demeura quelques jours à Damas avec les chretiens.

Lady Violente.

Voilà de grands miracles, ma Bonne; mais il me paroît que ce dernier n'a pas de rapport avec la parabole des talens. Je pense que St. *Paul* n'avoit d'autre talent que celui d'être persécuteur; apparamment, qu'il ne reçût pas la foi pour avoir fait profiter celui là?

Madem. Bonne.

St. *Paul* étoit dans l'erreur, Mesdames; mais son erreur étoit excusable. Elévé dans la loi judaïque qu'il avoit étudiée à fond, & obser-

observée avec la plus grande exactitude, il croyoit fermement travailler pour la gloire de Dieu, en persécutant les chrétiens qu'il regardoit comme les destructeurs de cette loi divine. Son action étoit mauvaise; mais son intention étoit droite, & c'est à quoi Dieu eut égard pour lui, qui nous juge non selon nos œuvres, mais selon leurs intentions. La promptitude de la conversion de St. Paul est une preuve que l'amour de la vérité étoit dans son cœur, aussi tôt que la vérité brille à ses yeux, il lui sacrifie sans répugnance ses préjugés les plus chers & les plus enracinés.

Lady Lucie.

Mais, ma Bonne, cette leçon ne tendroit-elle pas un peu à diminuer le prix de la grace? Il semble qu'on en pourroit conclure que celles que Dieu nous accorde, sont moins un don qu'une dette.

Madem. Bonne.

Je suis charmée de votre objection, ma chère; elle me donnera l'occasion d'établir chés vous un principe solide, capable de vous éloigner également de l'estime de vous-même & de la défiance en la miséricorde divine.

Premièrement, Mesdames, il faut bien vous mettre dans l'esprit, que nous sommes nées enfans de colère & de malédiction, absolument indignes de mériter aucune grace, & par la révolte

volte de notre premier père, & par la disproportion d'un vil atôme tel que nous avec l'Etre immense. Quand nous employerons tous les instans de notre vie à des actes héroïques de vertu, ce seroient des œuvres souillés dans leurs principes, des œuvres d'un vermis-seau, d'un atôme, de moins qu'un atôme aux yeux de Dieu. Voilà ce que nous ne devons jamais oublier.

Mais si Dieu ne doit rien à sa créature, & surtout à sa créature rebelle, il se doit à lui-même l'exercice de sa miséricorde, de sa bonté & de son amour. Un père aime ses enfans quelques imparfaits qu'ils soient: si ce père est juste, il détestera leurs péchés; il les punira par amour de la justice sans pouvoir effacer, ou plutôt arracher de son cœur un fond de tendresse pour des enfans ingrats. Le motif de sa tendresse, il est vrai, ne sera plus dans ses enfans; il sera dans le cœur du tendre père. Ne croyés pas, Mesdames, que ceci soit une imagination de ma part; ce caractère du plus tendre de tous les pères. Dieu se plaît à le prendre dans la Sainte Ecriture, aussi bien & même plus souvent que celui du Dieu vengeur du crime. Qu'a fait ce tendre père pour accorder sa bonté & sa justice? Il a donné son fils pour le salut de ses autres enfans. Jésus fait homme a satisfait pour nos péchés, a mérité pour nous les graces dont nous étions indignes.

indignes. Le fils a donné ses souffrances & toutes les actions de sa vie à la justice du père; le père à son tour a donné en échange à son fils le pardon de nos péchés, le droit à la vie éternelle, & toutes les grâces nécessaires pour y parvenir.

Vous voyés par là, Mesdames, que nous ne pouvons nous attribuer aucun mérite à l'égard de Dieu; mais que Jésus-Christ ayant versé son sang pour tous les hommes sans exception, tous les hommes ont droit au salut éternel, & aux grâces qui y conduisent en Jésus & par Jésus. Mais ces grâces qui rendent notre volonté capable du bien, ne la forcent pas au bien. L'homme est toujours maître d'accepter ou de refuser la grâce qui lui est offerte dans tous les instans de sa vie. *Corneille* étoit libre d'obéir ou de désobéir aux lumières de sa raison qui lui disoit: il ne peut y avoir qu'un Dieu; il mérite d'être adoré, glorifié. *Socrate* avoit eu la même lumière, & ne l'avoit pas acceptée. Jésus-Christ en apparoissant à *St. Paul*, ne lui dit pas: il vous est impossible de résister contre l'éguillon, mais il vous est dur, pénible. On ne peut jamais faire une chose impossible; mais à force de peine on peut réussir dans celle qui est la plus dure & la plus pénible.

J'ai prouvé, Mesdames, que tous les hommes peuvent parvenir à la lumière de l'Evangile s'ils

s'ils répondent aux premières graces que Dieu leur fait, ce qui est faire profiter son talent. Je viens de vous montrer que ce n'est qu'au nom & par les mérites de Jésus-Christ que nous pouvons faire profiter ce talent, ce qui exclut absolument toute idée de présomption, & nous prouve que lorsque Dieu couronne nos mérites, il couronne ses dons. Je répète ce que je vous ai dit au commencement de cette leçon, que la vertu des gens sans religion qui n'est point fondée sur Jésus, n'est que de la fausse monnoye parcequ'elle n'est pas fondée sur Jésus, & qu'il ne peut y en avoir de vraye sans Jésus; que par conséquent je ne puis me contenter de cette vertu pour vous sans trahir mon devoir envers Dieu & envers vous; qu'ainsi en dépit des clamours des mondains, du mépris des beaux esprits, je dois vous procurer des lumières sur la vraye vertu, & vous préférer, vous solliciter & même vous fatiguer, jusqu'à ce que je vous voye sincérement persuadées de l'indispensable nécessité de sacrifier toutes choses à l'aquisition de cette vertu.

Miss Belotte.

Pour moi, ma Bonne, je n'ose presque vous faire mon objection, car elle me paroît très singulière; cependant, j'espére que vous l'excuserés. Je voudrois bien favoirt la raison pour laquelle on envoie St. Paul à Ananie, & Corneille à St.

à St. Pierre. L'un avoit été converti par Jésus Christ même, l'autre par un ange. Ne pouvoient-ils pas apprendre de Jésus & de cet ange ce qu'ils avoient à faire? Comme je fais que Dieu ne fait rien sans raison, je sens que cette conduite n'étoit pas l'effet du hasard.

Madem. Bonne.

Et vous pensés juste, ma chère; tout est leçon, instruction pour nous dans la Sainte Ecriture. Dieu à voulû nous faire comprendre par ces deux exemples, que les graces les plus extraordinaires ne doivent point nous soustraire à l'autorité légitime de nos pasteurs. C'est d'eux qui nous devons apprendre ce que nous devons faire; c'est à eux que Dieu nous envoie: écoutons-les donc avec un grand respect. Quand votre pasteur ou votre évêque auroient peu de talens; quand ceux auxquels ils remettent le soin de vous rompre le pain de la parole de Dieu, manqueroient d'éloquence, écoutés-les toujours comme vous parlant de la part de Dieu. Quelque simple que soit un sermon, une âme fidèle y trouve toujours de quoi se nourrir & s'édifier.

Apprénés encore de ces exemples à craindre les voyes de perfection si à la mode aujourd'hui, s'ils ne sont pas approuvés de votre église. Ces personnes qui se conduisent par des mouvemens intérieurs, par des inspirations,

par

par des assurances de leur salut qu'elles reçoivent par des voix secrètes; toutes ces personnes, dis-je, sont en danger d'être la dupe de leur orgueil & de l'illusion. Suivons avec simplicité les routes qui nous sont tracées dans la Sainte Ecriture; croyons comme le commun des fidèles, & vivons mieux s'il se peut. Faites attention à cette leçon, *Lady Lucie*. Je respecte toutes les personnes qui se distinguent par leurs mœurs; mais je crains toujours pour celles qui se retirent du joug des évêques pour suivre des docteurs particuliers. Vous entendés ce que je veux dire?

Lady Lucie.

Oui, ma Bonne; vous parlés des Méthodistes.

Madame. Bonne.

Oui, Madame; on ne peut nier qu'ils ne donnent l'exemple de la régularité. Imités-les dans ce point; mais supposés qu'ils eussent des sentimens différens des membres de votre église, ce que j'ignore, car je ne l'ai jamais affés examiné pour en décider hautement; supposés, dis-je, qu'ils diffèrent des sentimens de vos pasteurs, craignés ces nouveautés qui peuvent être dangereuses. Comme notre leçon a été fort sérieuse, je veux pour vous délasser, vous raconter deux faits rapportés par d'hon-êtes gens, & propres à vous prouver que les bontés de Dieu sont les mêmes aujourd'hui

Tom. II.

F

pour

pour les payens, qu'elles l'ont été dans le premier siècle de l'église.

Vous savés, Mesdames, que la Chine est une vaste empire. Originairement, les Chinois n'étoient point idolâtres; un philosophe, nommé *Confucius*, leur avoit appris à adorer un seul Dieu, créateur du ciel & de la terre, & à l'honorer par une vie conforme à la loi naturelle. Ce philosophe vivoit du tems des premiers patriarches qui n'avoient non plus que la loi naturelle pour se conduire. Il y a beaucoup d'apparence que par la suite des tems le culte que les Chinois rendoient à la divinité, dégénéra en quelque chose; cependant, il est sûr qu'ils ne sont vraiment devenus idolâtres que depuis le règne des Tartares. Ces peuples ayant conquis la Chine, adoptèrent les mœurs des vaincus; mais ils y portèrent leurs idoles, & y introduisirent leurs prêtres qu'on appelle Bonzes. La religion chrétienne a aussi pénétrée dans cette partie du monde, & avant la dernière persécution, on comptoit soixante mille chrétiens dispersés dans ce vaste empire. Un des pasteurs de l'église de la Chine qui avoit demeuré quelques années dans un lieu fort éloigné de la Capitale, fût obligé de quitter son église pour faire un grand voyage, & régla tellement ses journées qu'il devoit coucher chaque nuit dans un lieu où il se trouvoit des chrétiens sans pasteurs, afin de leur rompre le pain

pain de la parole de Dieu dont ils étoient vraiment à vuides. Il arriva la veille de Noël dans un gros bourg où il y avoit un grand nombre de chrétiens, & ceux - ci comptoient qu'il passeroit avec eux le jour de la fête. C'étoit l'intention du pasteur; mais il se sentit pressé d'un violent désir de continuer sa route dès le lendemain. L'inspiration étoit si forte qu'il crût devoir y ceder, & l'annonça au petit troupeau qui étoit asssemblé autour de lui. Il passa la nuit à les consoler, & après leur avoir donné la communion de grand matin, il continua sa route, surpris lui-même du mouvement qui lui faisoit avancer son voyage. Le quatrième jour après celui de Noël, il arriva à midi proche d'une grande ville où il y avoit des chrétiens qui ne l'attendoient que le lendemain, suivant les avis qu'il leur en avoit donné. Il faut vous apprendre, Mesdames, que la Chine est un païs si prodigieusement peuplé, qu'il y a toujours une grande foule sur les chemins publics, & qu'un étranger qui y arriveroit, croiroit qu'il y a une foire ou quelque chose qui oblige le peuple à s'assembler. Il arriva qu'un homme à cheval qui cherchoit à percer cette foule, choqua le pasteur de son cheval, & le jeta par terre. Le Chinois descendit aussi-tôt de cheval pour secourir celui qu'il croyoit avoir blessé, & l'ayant envisagé, il reconnût qu'il étoit Européen. A cette vûe cet homme

F 2

montra

montra beaucoup de joye, & lui demanda s'il n'étoit pas le missionnaire chrétien? Le pasteur lui ayant répondû qu'oui; cet homme lui dit que son maître qui étoit un Mandarin, l'avoit dépeché vers le lieu où il avoit couché la veille, & où il croyoit qu'il devoit rester tout le jour, pour le conjurer de venir le trouver en diligence. Le pasteur accompagna ce domestique, & entra dans une belle maison. Il en trouva le maître assis dans un fauteuil, & qui paroissoit encore foible. Effectivement, il relévoit d'une grande maladie, & paroissoit avoir cinquante ans. Beni soit Dieu, s'écria-t-il en voyant le pasteur, qui vous envoie quelques heures plutôt que je ne l'espérois! Après cette exclamation, il dit au pasteur qu'il avoit conçû depuis dix ans une grande estime pour la religion chrétienne dont il admiroit la pureté, mais que la crainte de déplaire à l'Empereur, l'avoit empêché de l'embrasser; que Dieu l'avoit frappé depuis deux ans par l'endroit qui lui étoit le plus sensible, puisqu'il étoit tombé dans la disgrâce de son maître & avoit été exilé. Le chagrin, ajouta-t-il, m'a fait tomber dans une maladie dangereuse dont par la grace de Dieu je commence à me rétablir. J'ai conçû pendant ce tems combien je m'étois rendu indigne des graces de Dieu en y résistant depuis tant d'années, & je me suis déterminé à recevoir le baptême. Au moment où je con-
cevois

cevois cette bonne résolution, l'Empereur a découvert mon innocence, & j'ai reçû depuis un mois l'ordre de me rendre à la cour. Dieu m'a fait la grace de résister à cette tentation; dûsse je être chassé une seconde fois, j'y retournerai chrétien, & je m'en ferai honneur. J'étois dans cette disposition; mais depuis hier j'ai ressenti une si grande soif du bâtême, que je n'ai pû résister, & j'ai envoyé un domestique pour vous conjurer de hâter vos pas,

Le pasteur loua Dieu des bonnes dispositions du Mandarin, & promit de travailler à son instruction aussi-tôt qu'il auroit mangé un morceau, car il étoit deux heures, & il n'avoit pas encore déjeuné. Au nom de Jésus, lui dit le convalescent, ne différés pas de me mettre au nombre des enfans de Dieu! Persuadé que la religion chrétienne étoit la seule capable de porter efficacement les hommes à bien remplir les devoirs de la vie, je me suis hâté de procurer à toute ma famille un bien que je négligeois pour moi-même. Ma femme, mes enfans, mes domestiques, tout est chrétien chés moi, & j'ai assisté à toutes les instructions qui leur ont été faites; ainsi je suis instruit, & rien ne vous empêche de me bâtiser en ce moment. Le pasteur édifié de l'ardeur avec laquelle cet homme demandoit le bâtême, lui fit quelques questions, & trouvant qu'il étoit effectivement instruit il le bâtisa. Le nouveau chrétien levant

les yeux & les mains au ciel, s'écria: Maintenant, Seigneur, vous pouvez laisser aller votre serviteur en paix! Ensuite il remercia le pasteur, & le pria de passer dans une chambre voisine où l'on avait servi le dîner. A peine le pasteur avoit-il été un quart d'heure à table qu'il entendit jeter de grands cris dans la chambre du Mandarin; il y courut, & trouva qu'il venoit de rendre le dernier soupir dans la ferveur de son action de grâce.

Lady Spirituelle.

Voilà, ma Bonne, cette seconde sorte de miracles dont vous nous parliez il n'y a qu'un moment. Tout paroît naturel dans l'événement que vous nous avés rapporté: la nature n'est point forcée dans aucunes circonstances; cependant, l'assemblage de toutes ces circonstances est un vrai miracle.

Madem. Bonne.

Ah! si nos yeux étoient ouverts, Messdemoiselles, nous verrions à tous momens de pareils miracles. Combien de fois y en a-t-il eu d'opérés en notre faveur? Mais, hélas! toutes occupées des objets extérieurs, nous ne voyons rien, nous ne sentons rien. Faut-il s'étonner de notre peu d'amour pour Dieu? Accablés de ses dons, soutenus par une providence qui dirige tous les événemens de notre vie pour notre bien, qui écarte de nous mille périls spirituels

rituels & corporels; la continuat^{ion} des biens-
faits de Dieu, leur multitude nous y rend insen-
sible. Quelle ingratitude! Faut-il s'éton-
ner si les âmes ferventes à qui le récueillement
fait appercevoir mille bontés de Dieu qui nous
échappent, sont dans des transports de récon-
noissance; si elles sont avares de leur tems par-
cequ'elles trouvent tout celui de leur vie trop
court pour remercier leur bienfaiteur? Ah!
que ces personnes se trouveroient misérables si
elles étoient forcées de mener la vie des mon-
dains, de courir du bal au jeu, du jeu aux
visites inutiles & aux proménades!

Lady Spirituelle.

Mais en bonne conscience, croyés-vous
qu'il y ait sur la terre des personnes assés bon-
nes pour se priver des amusemens par choix &
avec plaisir? J'ai bien de la peine à me le per-
suader; & je regarderois comme une Sainte
celle qui feroit ces sacrifices à son devoir, mê-
me avec les plus grandes répugnances.

Madem. Bonne.

Quoi, ma chère amie, croyés-vous Dieu
incapable de satisfaire à tous les désirs de sa
créature? Croyés-vous qu'il n'est pas assés li-
béral & assés riche pour payer beaucoup plus
qu'au centuple le peu que l'on fait pour lui? Je
ne fais si vous ajouterez foi à mon témoigna-
ge; mais j'ai eu le bonheur de vivre avec une

Dame qui étoit plus affamée de prière, d'humiliation & de souffrances, que vous ne l'êtes des spectacles, des louanges & des plaisirs. Je l'ai vû cinq ans de suite & dans toutes sortes de situations, dans celles mêmes qui sont les plus insupportables à la nature; son cœur étoit déchiré, & son âme nageoit dans la joie du St. Esprit. Je ne vous en dirai pas d'avantage à son sujet aujourd'hui, car je me propose de vous rapporter son histoire à notre retour de la campagne. Comme c'étoit une femme de qualité, qu'elle avoit été belle, chérie dans le monde à cause de ses agréments, qu'elle a rempli parfaitement tous les devoirs du chrétien dans les différens états où la providence l'a placée, je crois ne pouvoir présenter un meilleur modèle. D'ailleurs, je ne vous dirai rien que je n'aye vû, ou que je n'aye appris des personnes avec lesquelles elle avoit passée sa vie. Il me reste à vous dire une des deux histoires que je vous ai promise; la voici.

Deux missionnaires, c'est-à-dire, deux ecclésiastiques qui étoient passés dans l'Amérique pour y annoncer Jésus-Christ, se perdirent dans un petit voyage qu'ils avoient entrepris. Ils savoient bien qu'ils devoient passer par une forêt: ils y entrèrent sur le midi; mais ayant marché le reste du jour sans pouvoir trouver aucune issue, ils essayèrent de retourner sur leurs pas. La lune qui d'abord étoit très-claire,

se

se cacha bientôt sous de sombres nuages, & nos voyageurs au lieu de retrouver leur route, s'enfoncèrent dans le plus épais du bois. Epuisés de fatigue & tourmentés de la faim & de la frayeur, ils délibéroient s'ils devoient continuer de marcher ou attendre le jour pour voir où ils étoient, lorsqu'ils apperçurent une faible lueur qui releva leur courage. Ils suivirent cette lumière, & arrivèrent enfin à une cabane qui étoit éclairée par un feu qu'on avoit fait devant la porte.

A peine les sauvages qui habittoient cette cabane, eurent-ils apperçu les Européens, qu'ils les invitèrent d'entrer, & leur présentèrent quelques chofes pour se rafraîchir. Il y avoit à l'extrémité de la cabane un vieillard couché sur un espèce de lit où il étoit comme immobile, tant il étoit exténué de vieillesse. Une quarantaine de personnes qui étoient dans la cabane, recevoient ses ordres sur ce qu'il falloit donner aux voyageurs. Ces missionnaires ne parloient pas précisément la langue de ces gens; mais ils favoient celles de plusieurs peuples de cette contrée qui en approchoient beaucoup: ainsi ils furent en état de parler à ces sauvages qui leur dirent que tous ce qu'ils étoient, devoient le jour à ce vieillard qui voyoit les fils de ses fils jusqu'à la quatrième génération; qu'ils avoient vécu dans un village qui étoit à quarante journées du lieu où ils

F 5 étoient

étoient alors; que tout à coup leur père avoit souhaité de changer de demeure sans pouvoir leur donner une raison de ce désir; mais qu'ils avoient tant de respect pour lui qu'ils n'avoient pu se résoudre à le chagriner; qu'ils l'avoient donc porté dans un grand panier d'osier jusque dans cette forêt où ils étoient depuis quinze jours, parce qu'il ne pouvoit plus supporter l'agitation de sa voiture, & qu'il leur avoit dit, qu'apparemment le *Grand-Tout* vouloit qu'il mourût dans ce bois; que pour se conformer à l'intention du vieillard, ils s'étoient dressés une cabane, & qu'ils attendoient en paix ce qu'il plaïroit au *Grand-Tout* d'ordonner d'eux. Les missionnaires leur demandèrent ce qu'ils entendoient par ce *Grand-Tout*, & si c'étoit le nom de la divinité qu'adoroient leurs compatriotes? Non, répondit le vieillard; dès ma jeunesse j'ai senti qu'il y avoit un Etre bienfaisant qui m'aidoit dans mes travaux, & me soutenoit dans mes peines. Je ne l'ai jamais vu; cependant, il me sembloit sentir sa présence, & je m'adressois à lui comme si j'eusse été sûr qu'il m'entendoit: aussi m'a-t-il toujours accordé tout ce que je lui ai demandé. Comme je ne favois pas son nom, je l'ai nommé le *Grand-Tout*, & je l'ai prié de m'apprendre ce que je devois faire pour le remercier de la bonté qu'il avoit de m'accorder ce que je lui demandois. Il m'a semblé qu'il me disoit d'être bon envers

les

les autres comme il étoit bon envers moi, & j'ai tâché de lui obeïr. Depuis quelque tems, il m'a semblé qu'il me commandoit de quitter mon païs; je n'ai osé lui résister quoique je ne fusse pas où il vouloit que j'aillé. Mes enfans vous ont dit le reste.

Les missionnaires pendant ce récit versoient des larmes de joye; ils annoncèrent à ce saint vieillard cet Etre qu'il avoit toujours adoré sans le connoître, lui parlèrent de Jésus-Christ, & des autres merveilles de la foi. Cette semence tombant dans une terre si bien préparée, rendit cent pour un. Le vieillard demanda le baptême, commanda à sa nombreuse famille de s'établir dans une habitation chrétienne, & s'endormit au Seigneur aussi-tôt qu'il eut été reçù parmi les chrétiens.

Lady Violente.

Si les missionnaires ont pleuré, j'ai pleuré aussi, ma Bonne, de la grande bonté de Dieu qui se manifeste à tous les hommes; mais il en est bien peu qui profitent de ses grâces parmi ces peuples.

Madem. Bonne.

Et même parmi les chrétiens, mes enfans. Dans l'Amérique, ces exemples de personnes qui meurent immédiatement après le baptême, ne sont pas rares. Je lissois dans un voyage de l'Orénoque qui est un très-grand fleuve, qu'il

y a

y a sur ces bords plusieurs Nations vagabondes, qui comme les anciens Scythes, campent où ils trouvent de quoi se nourrir. Ces sauvages portent leurs vieillards & leurs malades dans de grands paniers d'osier. Quelques chrétiens zélés suivent ces hommes à la piste, & pendant qu'ils s'occupent à la pêche & à la chasse, ils soignent leurs malades, & tâchent de les instruire. Plusieurs se sont convertis de fort bonne foi, surtout de vieilles femmes, & comme elles n'ont survécu que de quelques heures à leur baptême, le plus grand nombre des autres croit que cette cérémonie les fait mourir, & ne veulent plus écouter les chrétiens.

Il est onze heure, Mesdames; il faut nous séparer. J'espére vous retrouver très-bonnes à mon retour, & le tems me paroîtra bien long, dans l'impatience que j'aurai de vous révoir & de vous embrasser.

HUITIÈME JOURNÉE.

Pour éviter la confusion, les grandes, quoique mariées, conserveront leurs noms.

Madem. Bonne & toutes les petites.

Lady Spirituelle.

Votre troupeau est devenu bien petit, ma Bonne: toutes vos grandes écolières sont ma-

mariées; apparemment nous n'aurons plus le plaisir de les voir.

Madem. Bonne.

Je vous demande pardon, ma chère: elles sont déjà toutes ici; mais elles ont voulu rendre visite à Mylady, & viendront dans un moment. Seulement, nous serons forcées de commencer notre leçon plus tard. Ces Dames consacrent le tems de leur promenade & des visites inutiles à nous venir voir. Les voici.

Point de complimens, Mesdames; nous n'avons pas un instant à perdre: asseyons nous & commençons. Miss *Molly*, dites-nous la leçon du St. Evangile.

Miss Molly.

Jésus marchant le long de la mer, vit deux frères, *Simon* appellé *Pierre* & *André* son frère, qui jettoient leurs filets dans la mer, car ils étoient pêcheurs. Il leur dit: suivés-moi, & je vous ferai pêcheurs d'hommes. Aussi-tôt ils quittèrent leurs filets, & le suivirent. Il appella ensuite *Jacques* & *Jean*, fils de *Zébédée*, qui quittèrent aussi-tôt leurs filets & leur père. Et Jésus prêchant dans les synagogues, guérissoit toutes les maladies & les langueurs du peuple.

Madem. Bonne.

Admirés la promptitude avec laquelle les apôtres abandonnent tout, au moment où le Sei-

Seigneur les appelle. Que leur conduite nous serve d'exemple! Soyons toujours prêtes à tout quitter pour suivre le Sauveur.

Lady Sophie.

Il me semble qu'il n'étoit pas fort difficile à ces quatre apôtres de tout quitter pour suivre Jésus, car ils étoient fort pauvres. Le beau sacrifice qu'ils firent en quittant de misérables filets!

Madem. Bonne.

Dieu ne mesure pas nos dons par le prix des choses que nous lui sacrifions mais par l'ardeur de la volonté avec laquelle nous les lui offrons. Ces hommes qui ne quittent que leurs filets, auroient quitté des empires avec le même courage, & Dieu qui est la bonté même, leur tient compte de tout ce qu'ils eussent quitté. Remarqués encore, Mesdames, que Jésus ne choisit pas ses disciples parmi les savans, les riches & les puissans du siècle; les pauvres sont l'objet de sa prédilection, & il veut nous apprendre par-là à n'avoir point horreur de leur situation.

Lady Louise.

Ma Bonne, vous nous devés l'histoire d'une Dame que j'attends avec la plus vive impatience.

Madem. Bonne.

Je vais m'acquitter de ma promesse, Mesdames; outre le profit que vous pourrés tirer de

de son exemple, les louanges que je vais donner à cette héroïne chrétienne, feront le tribut de ma reconnaissance pour le bien qu'elle m'a fait.

Madame *du Pleissis Puchot* étoit née d'une des plus anciennes maisons de Normandie. Son père, le Seigneur *du Mesnil-Côté*, fût toujours autant estimé pour ses vertus que pour sa noblesse. Sa mère avoit beaucoup de pieté & peu d'esprit, & voilà les deux premières sources de la sainteté de Mademoiselle sa fille. La pieté a besoin d'être réglée par la prudence, sans quoi elle peut dégénérer & cesser d'être réellement ce qu'elle paroît. Vous verrés combien celle de Madame *du Mesnil* fit souffrir son aimable fille. Cette fille à ce que tout le monde disoit, avoit été fort belle; mais j'avoue qu'à quarante cinq ans, elle ne conservoit plus aucun reste de beauté, des maladies continues l'ayant jetté dans une maigreur affreuse. Aux avantages du corps, elle joignoit tous ceux de l'esprit. Le sien étoit d'une délicatesse infinie, d'un agrément qui la faisoit souhaiter dans toutes les compagnies. Elle avoit le sens droit & juste; la pieté sembloit en avoir affermi la solidité. Elle étoit naturellement railleuse & fort habile à saisir les ridicules; mais la bonté de son cœur avoit émouffée la pointe de ses railleries, & j'ai expérimenté bien de fois, lorsqu'elle vouloit me corriger d'un défaut en le tournant en ridicule, qu'elle piquoit sans offenser.

fenser. Elle aimoit naturellement la parfure, la musique & la danse; c'est-à-dire, Mesdames, qu'elle étoit à peu près ce que sont toutes les jeunes personnes; mais une grande crainte d'offenser Dieu, la préserva des périls auxquels elle sembloit être exposée.

Elle n'avoit que sept ans lorsqu'une femme de chambre qui la haïssoit, l'accusa d'un crime: je n'ai jamais pu savoir ce que c'étoit; mais je sais que sa mère étoit outrée de ce qu'elle n'en rougissait pas: & comment en aurois-je rougi? disoit-elle à une amie qui lui rappelloit cette avantage; j'ignorois jusqu'au nom du crime dont on m'accusoit. Mais pourquoi ne vous excusiez-vous pas? ajoutoit cette amie. C'eut été augmenter la colère de ma mère, lui répondit-elle: d'ailleurs, j'avois entendu prêcher la passion; le prédicateur avoit dit que Jésus innocent avoit gardé le silence à l'égard de ses accusateurs, je crus devoir l'imiter en ce point.

Peu de jours après, Mademoiselle *du Mesnil* fût confié à l'une de ses tantes qui étoit religieuse. Heureusement pour elle, cette Dame avoit une vertu solide, & s'appliqua sur toute chose à inculquer à sa nièce l'horreur du péché. Elle y réussit si bien, que Mademoiselle *du Mesnil* frissonnoit à la vue de tout ce qui avoit l'air d'une faute; tout ce qui pouvoit déplaire à Dieu, lui faisoit le même effet qu'auroit fait sur un autre la vue d'un horrible serpent. Cette
heu-

heureuse disposition s'augmenta chés elle lorsqu'elle fit sa première communion; elle s'y étoit préparée long-tems auparavant, & elle sentit alors son cœur si embrasé d'amour de Dieu, qu'elle souhaita passionnément de se consacrer tout à lui en se faisant religieuse. Sa tante à laquelle elle communiqua ce désir, lui dit sans détour qu'elle n'avoit point de vocation, & qu'elle se sanctifieroit dans le monde où Dieu l'appelloit. La nièce pleura, fit des prières ferventes pour obtenir la vocation à la vie religieuse, & ne fût point exaucée. Elle étoit dans ces dispositions lorsque sa mère qui étoit devenue veuve, la retira du couvent. Cette bonne Dame aimoit tendrement sa fille; mais elle avoit pour principe qu'il falloit cacher sa tendresse sous des dehors austères. Elle appesantissoit sur elle l'autorité maternelle, & à vingt ans, Mademoiselle du Mesnil n'osoit décider sur la couleur d'un habit & l'arrangement d'une coiffure. Elle avoit le teint très-beau; pour l'empêcher d'en ternir l'éclat, on lui défendit d'approcher du feu, & dans un païs où les froids sont extrêmement longs & rigoureux, elle conchoit dans une chambre sans cheminée. Je lui ai entendu dire en riant, qu'elle avoit crû long-tems qu'elle ne mourroit jamais que de froid. Elle suivoit sa mère dans les églises où elle pasloit une partie de la matinée, & étoit forcée de détourner les yeux de dessus

TOM. II.

G

elle,

elle, crainte des distractions, car cette bonne Dame se mettoit d'une manière si ridicule pour une femme de son rang, que la vanité de sa fille étoit à une torture perpétuelle; de retour chés elle, elle étoit contrariée, réprimandée sur tout. La prière étoit alors son unique ressource. Toutes les fois que cette terrible mère ouvroit la bouche, Mademoiselle *du Mesnil* faisoit un acte de soumission à la volonté de Dieu sur ce qui alloit la contrarier. Jamais on ne la vit de mauvaise humeur, ni impatientée: elle ne se plaignoit qu'à Dieu de ses peines, & en les lui offrant, obtenoit de sa miséricorde la grace d'en supporter de nouvelles.

Quelque résignée qu'elle fût à la volonté de Dieu, la nature qui sentoit vivement les désagrémens de son état, lui faisoit désirer d'en sortir. Plusieurs partis s'offrirent. Mademoiselle *du Mesnil* si-tôt qu'elle entendoit parler de quelques propositions sur son établissement, courroit à sa chambre, se prosternoit devant Dieu, & le conjuroit de faire manquer ce mariage s'il n'étoit pas celui où elle pourroit le mieux le servir. Elle eut le courage de faire cette prière dans une occasion où il en coûta beaucoup à son cœur. Il se présenta pour elle un des meilleurs partis de la province; c'étoit un jeune homme aimable, & qui n'avoit d'autre défaut aux yeux de Mademoiselle *du Mesnil*, que d'être d'une religion différente de la sienne.

Le

Le jeune homme promit de lever cet obstacle. Mademoiselle *du Mesnil* craignit que l'amour n'engagea son amant à une démarche toujours mauvaise lorsqu'elle n'a pas Dieu seul pour principe: elle le pria de prendre du temps pour examiner ses motifs; il mourût dans l'intervalle de celui qu'elle lui avoit fixé. Son cœur fût déchiré, car elle l'aimoit véritablement; mais elle crût fermement que la providence en avoit ainsi ordonnée pour sa gloire, & se soumit sans murmurer.

Cependant, elle avoit vingt trois ans: les difficultés que sa mère faisoit à tous ceux qui la recherchoient, avoient réfroidi le plus grand nombre; on commençoit dans sa famille à s'inquiéter pour elle, à craindre qu'elle n'augmentât le nombre des vieilles filles dans une province où elles n'ont guére plus que leurs charmes pour dot. Elle seule tranquille sur son sort, ne se permettoit ni désir ni plainte, & se regardoit dans les mains de Dieu comme un enfant cheri dans les bras d'un père attentif & tendre. Elle étoit dans cette disposition, lorsqu'elle fût choisie pour être marraine d'une de ses alliées, & le parrein étoit le frère de sa belle-sœur; c'étoit un garçon de cinquante ans passés, & qui n'avoit pas été beau à vingt. Quelqu'un dit à ce Seigneur qui se nommoit *du Pléffis*, que ce bâtement pourroit bien engager un mariage pour lui avec sa commère. Je ne suis pas destiné à un tel

G 2 bon-

bonheur, répondit-il; mes cinquante ans font cinquante motifs raisonnables de me refuser. Cette conversation vint aux oreilles de Madame du Mesnil: c'étoit un mari de cette espèce qu'elle souhaitoit à sa fille, & elle n'oublia rien pour faire réussir ce mariage. Mademoiselle du Mesnil entre les mains de la providence, se soumit sans balancer; & quelques unes de ses amies lui ayant représenté la disproportion d'âge qui étoit entre elle & son époux futur, elle leur répondit agréablement que la vieillesse d'un homme étoit plus facile à supporter que sa jeunesse.

Lady Spirituelle.

Permettés-moi de vous interrompre ma Bonne, pour vous demander si vous êtes de cet avis?

Madem. Bonne.

Je vous assure, ma chère, que si je revenois à vingt ans, j'aimerois mieux un mari de cinquante ans qu'un de vingt. Il faut effuyer le délire du jeune homme, car cet âge qu'on appelle mal propos celui de la raison, est celui de la fougue des passions. Mais si j'étois raisonnable, je ferois comme Mademoiselle du Mesnil; je priérois beaucoup & je remettrais le succès entre les mains de Dieu, sûre qu'on ne peut être trompée en s'en rapportant à lui.

Le

Le mariage de cette fille soumise fût rompu lorsqu'il fût question des articles d'intérêt. Madame *du Mesnil* prétendoit que les années de l'époux & les charmes de l'épouse fissent une compensation qui suppléât à la dot. Mr. *du Plessis* de retour chés lui: ne put penser sans douleur à la perte du bonheur auquel il s'étoit attendu, & considérant de quel prix est une femme vertueuse, il résolut de tout sacrifier à cet intérêt. Il retourna donc chés Madame *du Mesnil*, & sans s'arrêter aux plaintes de ses parens qui trouvoient qu'il faisoit un fort mauvais mariage, il signa aveuglément tout ce qu'on voulût.

Vous remarquerés, s'il vous plaît, Mesdames, que Mademoiselle *du Mesnil* avoit menée jusqu'au tems de son mariage la vie la plus dure & la plus misérable aux yeux de la nature. Le besoin qu'elle avoit d'un secours perpétuel de Dieu pour ne point tomber dans l'impatience & le dégoût, lui avoit fait une heureuse nécessité de récourir sans cesse à la prière. Reléguée dans sa chambre presque tout le tems qu'elle n'étoit pas à l'église; elle s'étoit fait de cette chambre un temple où elle ne s'occupoit que de saintes pensées, du chant des psaumes, & de lectures spirituelles. Absolument privée de plaisir, elle en cherchoit & en trouvoit dans la piété; rien ne disputoit son cœur, son esprit & toutes ses pensées à son Dieu. La nature n'avoit aucun dédommagement pour

G 3 fes

ses peines; elle ignoroit jusqu'aux récréations les plus innocentes. Quel changement! Aussitôt après son mariage, son mari remit entre ses mains sa fortune & le gouvernement absolu de la maison. Elle se vit environnée d'un nombreux domestique à ses ordres, elle qui n'osoit demander à boire à un laquais qu'en tremblant. Les plaisirs s'offroient en foule & sembloient l'inviter à réparer par une jouissance sans bornes tout le tems pendant lequel elle en avoit été privée. Le spacieux motif de plaisir à son époux, autorisoit son goût pour la parure. L'obéissance qu'elle lui devoit, la forçoit, pour ainsi dire, à la dissipation; par conséquent, plus de tems à donner aux exercices de piété, moins de prières, moins de communions. L'écueil étoit dangereux & l'occasion pressante. L'horreur qu'elle avoit du péché, vint à son secours, & si elle n'échappa pas entièrement au relâchement, elle fût préservée des fautes considérables. Elle fixa une heure par jour pour ses exercices spirituels, & jamais elle ne s'en dispensa. Elle se permit le jeu, mais jamais celui de hasard, ni un jeu considérable: ce qu'elle perdoit, elle le prenoit sur son ajustement; ce qu'elle gagnoit, étoit pour les pauvres. On la mena à l'Opéra: c'étoit de tous les plaisirs celui qu'elle avoit désiré le plus; elle pesta la peine qu'elle auroit à s'en priver, & celle qu'elle auroit à modérer le goût qu'elle y pren-

prendroit, & trouvant cette première peine plus douce que l'autre, elle resolût de s'arracher à un plaisir qui est quelquefois innocent, mais qu'on doit toujours craindre d'aimer trop. Elle employa donc l'heure qui précéda l'Opéra à une bonne méditation sur la situation d'un mourant qui n'a pas vécu pour son Dieu; elle frémît à la vûe des angoisses terribles qu'il doit éprouver lorsqu'il est prêt de paroître devant son juge. L'esprit plein de ces effrayantes vérités, le spectacle qui s'offrit à ses yeux, perdit ses charmes séducateurs, & elle pût dire sans mentir au sortir de l'Opéra, qu'elle s'y étoit ennuyée, & qu'elle ne vouloit pas y retourner. Elle n'eut pas le même scrupule pour les concerts, elle s'en permit quelques-uns; & souvent même chés elle, quelques amis rassemblés se donnaient mutuellement le plaisir innocent de la musique. Je vous ai dit qu'elle aimoit l'ajustement & la parure; mais la fienne fût toujours le modèle de la plus exacte décence. Sa femme de chambre soupçonna long-tems qu'elle avoit quelque défaut à la gorge, par le soin qu'elle avoit de la lui cacher en s'habillant. Elle n'aimoit pas la magnificence, & étoit le modèle du goût. Le marchand ches lequel elle achetoit ses étoffes, lui portoit les échantillons qu'il recevoit de Lion, & faisoit faire trente pièces de celui qu'elle avoit choisi qui devenoit toujours la mode de l'année. Rubans, dentelles,

telles, tout s'assortissoit, s'arrangeoit sous sa main. Cependant, elle ne se livra pas absolument à ce goût, & elle n'a jamais fait sa toilette sans y sacrifier quelque chose à Dieu. Elle avoit beaucoup d'estime pour son mari; mais il étoit bien difficile qu'il lui inspirât de l'amour; elle fût effrayée de la tranquillité de ses sentiments à son égard, & eut récours à la prière; elle demandoit incessamment à Dieu la grace d'aimer son époux comme elle le devoit; elle fût exaucée.

Cependant; son état exigeoit qu'elle vécût dans le monde; elle prit la généreuse résolution d'y paroître chrétienne. La première fois qu'on hasarda devant elle un discours libre, ou contre la charité, elle déclara si nettement que ces discours ne doyent point être colérés dans le christianisme, qu'elle força la compagnie à changer de conversation. Vous pensés bien qu'on ne lui épargna pas les épithètes de prude & de ridicule; mais sa conduite soutenue dans le bien, imposa silence aux plus libertins: on avoit commencé par se mocquer d'elle, bientôt on l'admirâ. Les agréments de son esprit la faisoient souhaiter dans toutes les compagnies, dans toutes les sociétés: on découvrit bientôt que pour l'y attirer, il falloit en bannir la licence & la calomnie; les mondains aimèrent mieux se mettre à son ton que de la perdre. Mais remarqués, Mesdames, qu'autant elle étoit inflexible lorsqu'il s'agissoit des choses qui blessoient les

les devoirs du chrétien, autant elle étoit com-
plaisante & attentive à étudier le goût des autres
pour s'y conformer, ensorte qu'on pouvoit arran-
ger toutes les parties sans la consulter, & qu'on
étoit toujours sûr de la trouver contente de tout.

Lady Louise.

Je conçois présentement, ma Bonne, com-
ment cette Dame avoit trouvé le secret de forcer
ses connaissances à lui sacrifier tout ce qui pou-
voit offenser Dieu; on la payoit par-là de sa com-
plaisance dans tout ce qui n'étoit point crimi-
nel: il est vrai qu'il est bien pénible de vivre in-
cessamment pour les autres & jamais pour soi.

Lady Sophie.

J'avoue que c'est une chose bien pénible;
mais le plaisir d'être aimée & recherchée, peut
ce me semble, adoucir beaucoup ce sacrifice.

Madem. Bonne.

Ne vous y trompés pas, ma chère; l'amour
propre peut bien nous engager à nous contrain-
dre pour quelque tems; mais si l'amour de Dieu
ne soutient cette résolution, elle ne peut être du-
rable; il faut sa grace pour des vertus constantes.

Lady Violente.

Ma Bonne, quand vous avés été au tems du
mariage de Madame du Plessis, vous m'avés
fait trembler pour elle; je croyois à la façon
dont vous parliez qu'elle alloit abandonner la

piété & devenir méchante; cependant, je vois qu'elle a toujours vécu comme une Sainte.

Madem. Bonne.

Elle ne pensoit pas comme vous, ma chère, & je l'ai vûe gémir bien sincérement sur ce tems de sa vie. N'allés pas croire que ses regrets à cet égard fussent de scrupules; non Mesdames, ils étoient fondés. Elle avoit été comblée des plus précieux dons de la grace dans sa jeunesse. Dieu l'appelloit à lui toute entière, & elle se reposoit dans la créature sans rapporter à son bienfaiteur le bien-être dont elle jouissoit alors. Elle n'eut pas voulu commettre le crime, il est vrai; mais ce n'est pas assés pour un chrétien: il faut encore qu'il fasse le bien. Elle étoit naturellement sage & bonne; il lui en auroit coûté pour changer son caractère à cet égard: c'étoit donc moins vertu chés elle que tempérament. Mais elle aimoit les louanges; elle vouloit être applaudie: elle ne rendoit pas hommage à Dieu du bien qu'il avoit mis en elle; c'étoit un vol qu'elle faisoit à son créateur. Une autre faute qu'elle se reprochoit beaucoup, étoit une grande délicatesse sur sa santé, sa personne & sur ses compagnies. Elle supportoit ceux qui n'étoient que stupides & ignorans; mais quand à ces défauts ils rejoignoient celui d'être présomptueux, elle devenoit leur fleau, & se faisoit un plaisir de mortifier leur sot orgueil, avec ménagement pourtant

tant; mais c'est qu'il n'étoit pas dans sa nature de le faire d'une autre façon: ainsi elle faisoit tout le mal dont elle étoit capable. Son amour excessif pour la propreté lui faisoit fuir les pauvres; elle les faisoit assister & négligeoit de le faire elle-même. Dieu qui la vouloit plus parfaite, lui reprochoit vivement ses infidélités, & l'en punissoit en lui ôtant le goût sensible qu'elle avoit senti dans la prière. Il est vrai que sa première ferveur rénaissoit dans les occasions où elle craignoit de tomber dans le péché; alors elle crioit incessamment au Seigneur. Je lui demandai un jour si elle n'avoit jamais été à un bal masqué? Non, Dieu merci! me répondit-elle; je vous avouerai pourtant, ajoûta-t-elle, que j'eus la foiblesse de consentir à une pareille partie la première année de mon mariage: à peine eus-je donné mon consentement que je m'en répentis sans avoir le courage de me dédire. J'étois dans les plus grandes souffrances; je m'adressai à Dieu, & le conjurai de tout mon cœur de rompre notre masquerade où certainement je me serois beaucoup ennuyée par la crainte de m'amuser trop. Il fut assés bon pour exaucer ma prière. Nous voilà quatre Dames bien parées, bien masquées, bien arrangées dans un carrosse. Nos maris nous suivoyent dans un autre. Il faisoit un grand dégel, & il y avoit un amas de bouë de plus de trente pieds au milieu d'une place: no-
tre

tre cocher bien habilement nous mena au milieu de cet égout, nous y versa, & nous fumes si complètement faussées, que nos habits n'avoient plus de couleur lorsqu'on nous en tirât. A peine, fumes-nous assurées que nous n'étions point blessées, que nous nous envisageames reciprocement & fimes en même tems de si grands éclats de rire, que les domestiques & nos maris se mirent de la partie. Des voisins du lieu où nous avions versé, ouvrirent leurs portes, & nous prirent pour des diables de bonne humeur. Notre carrosse qui étoit encore de côté, leur apprit enfin de quoi il étoit question. Une bonne veuve nous invita à entrer chés elle où nous nous déshabillâmes sans oser nous asseoir crainte de gâter ses chaises: elle nous accommoda des habits de ses filles, & comme elles étoient de taille médiocre, les robes ne me couvraient que jusqu'aux genoux, non plus qu'une de nos Dames, pendant qu'elles traînoient d'un pied à nos deux compagnons. Ce fut en cet équipage que toute la compagnie vint chés moi où nous passâmes deux heures à dire mille folies sur notre accident, & nous jurâmes sur nos habits crotés de n'en jamais remettre de semblables, crainte de nous casser le col.

Miss Belotte.

Comment, cette Dame qui devint si dévote, pouvoit-elle être si gaye, & badiner si agréablement? J'ai toujours cru que la piété rendoit grave.

Madem.

Madem. Bonne.

Vous avés eu raison, ma chère; mais grave
veut dire décente & point chagrine. La vraye
dévotion est toujours gaye & amusante: jamais
personne ne l'a tant été que Madame *du Plessis*,
comme vous le verrés dans la suite de sa vie.
Ce sera pour la première fois, Mesdames; au-
jour-d'hui Lady *Sensée*, aura la bonté de con-
tinuer à nous répéter l'histoire Romaine.

Lady Sensée.

Vous vous souvenés, sans doute, Mesdames,
que les ennemis faisoient le dégât aux portes de
Rome; que les Consuls ne furent point obéis
lorsqu'ils commandèrent au peuple de s'enrôler;
qu'ayant voulu punir les rebelles, ceux-ci se
servirent du privilége que *Publicola* leur avoit
accordé, c'est-à-dire, qu'ils appellèrent du ju-
gement de Consuls devant le peuple, & que le
peuple approuva leur révolte. Dans cette ex-
trémité, on créa un Dictateur dont le pouvoir
absolu pouvoit durer six mois. On choisit
pour remplir cette nouvelle magistrature, le
frère de *Valère Publicola*, aussi entêté que lui de
la liberté du peuple. Le Sénat fit alors une
sottise qu'il répéta souvent dans la suite; il fit
promettre au peuple par la bouche du Dictateur,
qu'aussi-tôt après avoir battu les ennemis, on
travailleroit à l'abolition des dettes. Remar-
qués qu'en faisant cette promesse, on éroit très-
dé-

déterminé à ne la point tenir, & qu'*Apicus Claudius* selon sa coutume s'opposa à cette promesse, & en fit voir les inconvénients; mais les prédictions de ce grand homme avoient toujours le même effet que celles de *Cassandra*. Elles étoient vrayes & n'étoient point crues.

J'ai dit, Mesdames, que le Sénat fit une grande sottise en promettant ce qu'il ne vouloit pas tenir: ma Bonne m'a souvent dit que cet exemple étoit une grande leçon pour les mères; je la prie de vous expliquer cela.

Madem. Bonne.

Qui croiroit qu'en étudiant l'histoire Romaine, on pût apprendre à bien gouverner sa famille? Cependant, rien de plus vrai, Mesdames. Votre famille représente le peuple; votre mari & vous en êtes les Consuls perpétuels. Tout se passe en petit dans vos maisons, comme il se passoit en grand chés les Romains; par conséquent en étudiant bien l'histoire, vous pouvés profiter des bons & des mauvais exemples, & parvenir à un bon gouvernement. Amusons-nous à compter les fautes que l'exemple des Romains doit nous apprendre à éviter.

La première est le partage dans les sentiments des supérieurs, ce qui fait que l'un détruit ce que l'autre a établi. Si *Publicola* n'avoit point écouté ses lumières au préjudice de celles de *Brutus*, le gouvernement chés les Romains eut

eut été stable & durable; on n'y auroit point vû ces changemens perpétuels: or tout changement à une loi établie est un mal, ou tout au moins est sujet à de grands inconvénients. Cela est encore bien pis, quand les inférieurs arrachent par force ces changemens à leurs supérieurs. Faites beaucoup d'attention à ceci, Mesdames. En vous mariant, vous devés concerter avec vos époux, les règles qu'il convient le plus d'établir pour le bon ordre de votre famille. Il faut prendre un tems suffisant pour projetter ce règlement, en bien péser les avantages & les inconvénients, pour vous y tenir inviolablement attachée, à moins que vous ne découvrissiez par la suite qu'il blesse la charité, la justice & la décence. N'abandonnés jamais votre autorité au peuple, c'est-à-dire, à quelques domestiques; ce défaut est beaucoup plus commun qu'on ne pense. Les Dames qui veulent s'abandonner à la dissipation & aux plaisirs, sont forcées de laisser tout le soin de leur maison à ce qu'on appelle à Londres des House-keepers. Ces sortes de femmes qui ne sont pas faites pour le commandement, & à qui l'éducation n'a point appris à en faire un bon usage, ces femmes, dis-je, deviennent les Tyrans de vos maisons: qui veut y avoir quelque agrément, doit s'assujettir à leur faire bassement la cour; elles exercent leur despotisme jusque sur les gouvernantes des enfans. Une maîtresse

ne

ne s'apperçoit pas d'abord de cet abus; qui oseroit l'en instruire? Les autres domestiques sont trop dépendans de celle dont ils ont à souffrir pour risquer des plaintes qui les feroient chasser tôt ou tard. Ceux qui ont assés d'honneur pour ne vouloir pas obeir à tous les caprices, demandent leur congé; insensiblement la maison se décrédite: on est réduit à se servir de sujets qui ne savent où donner de la tête. Enfin, la maîtresse ouvre les yeux: elle reconnoit l'abus du pouvoir qu'elle a donné; mais elle le voit inutilement. Cette femme est au fait des affaires de la maison, il faudroit en prendre une autre qui ne vaudroit pas mieux qu'elle; non, ce n'est pas cela qu'il faudroit: le seul remède à ce mal, seroit de vous tenir un peu plus souvent dans votre maison, de veiller sur votre domestique, de permettre au dernier de tous de vous porter les plaintes lorsqu'on l'aura maltraité, car il faut adoucir autant qu'il est en vous, le joug de ces pauvres gens en les traitant avec bonté. Mais souvenez-vous que la bonté & la fermeté ne sont point incompatibles. Ne vous laissés jamais imposer la loi par vos domestiques, quand même ils se ligueroient tous ensemble pour vous arracher une exemption, un privilége, un profit. Il vaudroit mieux les laisser sortir dans le même jour & faire maison neuve, que de vous laisser entamer sur cet article.

Lady

Lady Louise.

J'ai déjà éprouvé qu'une des grandes croix du mariage vient des domestiques; je voudrois de tout mon cœur les voir assés raisonnables pour qu'on pût les bien traiter sans les gâter: lorsqu'ils sont honnêes gens, j'ai envie de leur demander excuse toutes les fois que j'exige d'eux des choses penibles, & je pourrois les battre quand ils sont insolens.

Madem. Bonne.

Il ne faut faire ni l'un ni l'autre; mais chercher des remèdes à un mal beaucoup plus pénible qu'on ne peut se l'imaginer. Remontons à la source de ce mal. Les domestiques n'ont point été aidés par les bons exemples: ils manquent d'éducation; ils ont peu de religion. & ce qu'ils en ont, est pris de travers. Si on peut remédier à ces trois choses qui leur ont manqué, on pourra espérer d'être bien servie. Il faut que les domestiques commencent à prendre l'idée d'un bon chrétien, dans l'exemple de leurs maîtres. Ne faites jamais rien devant eux dont ils puissent s'autoriser pour offenser Dieu. Un Seigneur jure contre son cocher, le traite mal; celui-ci va décharger sa mauvaise humeur sur le garçon d'écurie, jure & blasphème contre lui, sans que le maître s'il l'apprend, ait droit de l'en reprendre, car il pourroit lui répondre: il ne faut pas qu'il y

TOM. II.

H

ait

ait beaucoup de mal à cela, puisque Mylord le fait lui-même. Pour réparer l'ignorance des domestiques sur la religion, il faut avoir soin de les faire instruire, & de les instruire vous-même.

Lady Sophie.

Comment, ma Bonne, il faudroit nous affujettir à faire le catéchisme à nos valets & à nos servantes? En vérité, cela seroit comique, & nous donnerions une bonne comédie au Public si nous le faisions.

Madem. Bonne.

Eh! ma chère, ce ne sera pas le Public qui vous jugera. Que vous importe qu'il vous louë ou vous méprise si vous êtes approuvées de Jésus-Christ qui est votre juge? Si vous n'avés pas le courage de le faire par amour de votre devoir, faites-le par amour propre; vous ne serés bien servie qu'à proportion que Dieu le sera chés vous. Vous baillés, Miss Frivole?

Miss Frivole.

Oui, ma Bonne, parceque cette leçon qui est bien basse, est absolument inutile pour moi; j'ai de fort bons domestiques, & depuis quatre mois que je suis mariée, je ne me suis pasaperçu qu'ils se comportent mal.

Madem. Bonne.

Vous pourriés m'en dire autant en dix ans sans qu'ils fussent meilleurs pour cela. Vous n'entrés dans votre maison que pour manger & dor-

dormir; pouvés-vous répondre de ce qui s'y passe? j'en suis mieux instruite que vous, Madame. Votre maison est un enfer, c'est à-dire, qu'on y blasphème autant qu'en enfer. Un honnête valet qui vous a demandé ton congé sans vous en dire la raison, m'a chargé de vous en avertir; je ne l'eusse pas fait si vous n'aviez rien dit, car je fais que cela est inutile; la passion du jeu commence à vous posséder. Je vous en avertirois en particulier si toutes ces Dames & tout le Public n'en étoient scandalisé. Vous êtes sur le bord du précipice, Madame; frémissons, & arrêtons-vous s'il en est encore temps.

Pendant que vous passés les nuits aux jeux de hasard, vos domestiques vous imitent, jurent, se mettent en colère; votre maison ne vous plaît que quand vous y voyés huit tables de jeu. Quelle vie, mon Dieu! Quelle fruit de toutes les peines que je me suis donnée! Je vous le répète, Madame, je ne vous dirois pas ceci devant ces Dames; mais vous ne pouvés cacher ce train de vie. Je dois pourtant vous dire que si on est scandalisé de votre fureur pour le jeu: on parle bien de votre conduite; on dit que vous êtes extrêmement décente, que vous avés un air de réserve & de modestie qui content dans le respect les hommes qui vous approchent. Cela devroit me consoler un peu; pourquoi cela ne le fait-il pas? C'est que mon affection pour vous, me fait souhaiter de vous

voir parfaite. Faites un effort, Madame, commencés par rénونcer absolument aux jeux dépendus: on ne peut sans crime y risquer de grosses sommes. Nous travaillerons ensuite à modérer votre attachement pour les jeux de société.

Miss Frivole.

Je vous la promets, ma Bonne, cela sera bien pénible pour moi, car outre que j'aime déjà passionnément les jeux de hasard, vous savez que je suis nécessairement liée à des personnes qui jouent; n'importe, je vais demander à Dieu le courage de me vaincre. Je vous prie, ma Bonne, de continuer à nous expliquer nos devoirs à l'égard des domestiques.

Madem. Bonne.

Je dis, Mesdames, que vous devés les instruire; si vous ne le pouvés pas à Londres, il vous est facile de le faire à la campagne. Les sermons ne sont pas assés familiers pour cette sorte de gens; ou ils ne les écoutent pas, ou ils ne les comprennent pas: lisés - leur une douzaine de lignes du nouveau Testament; faites-les un catéchisme sur la vérité qu'elles contiennent; appliqués cette vérité à leur état; interrogés - les pour voir s'ils l'entendent bien. A mesure que vous augmenterés leurs lumières, retranchés leur les occasions du péché. Vous verrez dans la vie de Madame *du Plessis* les moyens qu'elle prit pour cela. Pour vous aider dans

dans votre travail, je vous promets, Mesdames, d'en entreprendre un. Ce sera le magazin des pauvres, des domestiques & des artisans. Je n'oublierai rien pour leur inculquer leurs devoirs, & si on repand ce livre dans les écoles de paroisse, on pourra se flatter de parvenir à être mieux servis. Nous voilà à cent lieus de l'histoire Romaine; continués-la, Lady *Sensée*.

Lady Sensée.

Je vous ai dit, Mesdames, que le frère de *Publicola* fût le premier Dictateur. Il termina heureusement la guerre, & quitta la Dictature aussi-tôt qu'elle fût finie. Le peuple s'attendoit à voir terminer l'affaire des dettes; on y chercha des difficultés, & on ne conclût rien. La même chose étant arrivée plusieurs fois, les plus mutins d'entre le peuple se retirèrent sur une montagne proche de Rome; on l'appella depuis le mont sacré. Les Sénateurs voyant qu'ils ne pouvoient empêcher un grand nombre de plébéiens de se joindre à ceux qui les premiers avoient abandonné Rome, s'assemblèrent pour délibérer sur ce qu'il y avoit à faire dans un cas aussi extraordinaire. *Publicola* ou ceux de son parti soutinrent qu'il falloit tout accorder au peuple pour le rappeler à Rome, puisque leur désertion dévastoit la ville; que d'ailleurs il étoit dangereux que le peuple ne revint à force ouverte, & ne se vengea par le

H 3

malfa-

massacer des Séneateurs de la dureté dont on auroit usé à son égard. Ils ajoutèrent qu'il y avoit une sorte de justice à abolir les dettes de ceux qui ne les avoient contractées qu'en servant la patrie.

Miss Champêtre.

Avoués, ma Bonne, qu'il n'y a rien de bon à répondre aux partisans du peuple. J'en suis si persuadée que je n'ai pas daigné lire la réponse d'*Apiau*; j'étois trop indignée contre lui, de ce qu'il entreprenoit de contredire des raisons qui assurément ne pouvoient souffrir une replique raisonnable.

Madem. Bonne.

Vous me faites souvenir d'*Henri quatre*, ma chère. Il voulut un jour assister au jugement d'un procès. Le premier Avocat donna de si bonnes raisons dans son discours pour prouver que celui dont il prénoit les intérêts, avoit raison qu'il convainquit le Roi. Ce Prince alloit décider en sa faveur, lorsqu'on le pria d'écouter ce que l'autre Avocat avoit à répondre. Et que pourra-t-il dire, repliqua le Roi; de mauvaises raisons? celles de son adversaire sont sans replique. Il céda pourtant aux remontrances qu'on lui faisoit, & après qu'il eut entendu le plaidoyer du second Avocat, on lui demanda ce qu'il en pensoit? Je trouve qu'ils ont raison tous les deux, répondit *Henri quatre*. Vous auriés

auriés peut-être dit comme ce Prince, Miss Champêtre, si vous vous fusstes forcée à écouter le plaidoyer d'*Apis*; mais vous aimiez votre sentiment: vous eussiez été fachée de guérir une erreur qui vous est chère. Vous voilà bien attrapée; je gage que vous allés être tentée de changer d'avis, ou qu'au moins vous dirés comme *Henri* quatre: je crois qu'ils ont raison tous les deux. Continués, *Lady Senfée*.

Lady Senfée.

Apis repréSENTA au Sénat que s'il avoit la faiblesse de céder au peuple en consentant à une injustice, il alloit en devenir l'éclave; que le peuple, sans reconnaissance pour une grace qu'il auroit arrachée par force, en prendroit droit d'osier tout demander, sûr d'obtenir les choses les moins raisonnables quand il exigeroit par la violence. Il dit qu'il valoit mieux que Rome fût sans citoyens, que d'en avoir de rebelles aux loix; qu'au lieu de regarder comme un malheur la sortie des citoyens révoltés, il falloit en rendre grace aux Dieux. Craignez-vous, ajoutait-il, de manquer d'habitans? Choisissez parmi les divers peuples qui habitent l'Italie; tous vous demandent comme une grace, le droit d'être reçus dans vos murs. Donnés la liberté à vos éclaves, qu'un pareil bienfait disposera à sacrifier jusqu'à la dernière goutte de leur sang pour une patrie qui les aura adoptés. Tout est

bon pour nous affranchir de l'éclavage où veut nous réduire la plus vile portion d'entre nous; tout est bon pour prévenir le retour de citoyens capables d'abandonner la terre qui les a vû naître.

Lady Violente.

Avec la permission de ma Bonne, je vais faire une comparaison risible du parti de *Publicola* avec celui d'*Apis*. Je regarde le premier comme une sorte de nourrice qui se hâte de donner à un enfant tout ce qu'il veut, parce qu'il le demande en frappant du pied & en pleurant; & le parti d'*Apis* comme un sage gouverneur qui dit: quand même il seroit juste de vous accorder ce que vous demandés, vous ne l'auriés pas, parceque vous vous êtes mis en colère pour l'avoir.

Miss Belotte.

Et moi, je suis toute étonnée que ce sage Senat n'ait pas eu une pensée qui me vient dans l'esprit, & qui auroit tout accommodé. *Publicola* disoit: il est juste de soulager ceux qui se sont ruinés en servant l'Etat. *Apis* disoit: il n'est pas juste de priver de dépouiller un homme d'une somme qui lui appartenloit & qu'il a prêtée sur la foi publique. Et moi, j'aurois dit: vous avés raison tous les deux; que le trésor de la république paye les dettes de ceux qui se sont ruinés en servant l'Etat: tout le monde sera content, & il n'y aura aucune injustice de faite.

Madame.

Madem. Bonne.

Si vous décidés toujours aussi juste dans votre petit empire, c'est à-dire, dans votre famille, il n'y aura point à appeler de vos décisions. Eh bien, Miss Champêtre, que répondés-vous à tout cela?

Miss Champêtre.

Que vous êtes cruelle de m'interroger, ma Bonne! Ne voyés-vous pas que je bafisse les yeux toute honteuse de ma sottise? Je vous l'avoue, ma Bonne, la comparaison de Lady Violente m'a humiliée jusqu'aux larmes.

Lady Violente, en l'embrassant.

Ah, mon Dieu! ma chère, que je suis fâchée de vous avoir fait de la peine! Cette triviale comparaison m'est venue parceque je me suis souvenue de ma nourrice qui respectoit mes larmes comme si elles eussent été des perles, & qui par-là m'avoit accoutumée à en repandre quand je voulois. C'étoient les verges que je lui montrois toutes les fois que j'avois des fantasies. Je vous jure que je n'ai pas eu dessein de vous fâcher.

Miss Champêtre.

Eh! vous ne m'avés pas fâchée, Madame; au contraire, vous m'avés rendu un très-grand service en m'aidant à détruire mes préjugés. Je l'avoue de bonne foi, je ne me connoissois pas

moi-même, & j'avois grand besoin d'apprendre à me désirer de mes lumières & même de ma bonne volonté. Ma Bonne l'a fort bien trouvé, que mes erreurs me sont chères, & quand on m'en arrache une, il semble que l'on m'ôte ma peau, tant je souffre.

Madem. Bonne.

Plût à Dieu que celles qui ont de pareils défauts, fussent aussi sincères que vous, elles seraient bientôt corrigée. Adieu, Mesdames! Miss Champêtre, vous m'avés demandé une demi-heure; vous pouyés venir cet après-diné, je ferai seule.

CONVERSATION PARTICULIÈRE.

Madem. Bonne. Miss Champêtre.

Miss Champêtre.

Ah! ma Bonne, que j'avois un grand besoin de vous entretenir! Depuis cinq mois je désire de vous ouvrir mon âme, de vous confier mes peines, de prendre vos conseils. Si j'osois, je vous dirois que je suis la plus malheureuse personne du monde.

Madem. Bonne.

Je ne vous croirois pas, ma chère; on ne peut être malheureuse quand on est chrétienne: vous

vous pouvés être dans un état de souffrance; mais la souffrance n'est point un mal aux yeux de la foi.

Miss Champêtre.

Mes peines sont d'une telle nature que la foi les augmente: ce que je vais vous déclarer, ma Bonne, je l'ai renfermé jusqu'à présent dans mon âme; je suis même déterminée à n'en point parler à ma mère: quelque amitié que j'aye pour vous, je vous laissois croire comme aux autres, que je suis heureuse & contente; mais j'ai besoin de conseil, & ce motif à ce que je crois, rend ma confidence légitime, car enfin, c'est de mon mari que j'ai à me plaindre, c'est lui qui me fait passer dans les larmes tout le tems où je puis pleurer sans témoins. Le soin de sa réputation me feroit éroufler mes peines à vos yeux, si le désir de lui être utile, ne me rendoit indiscrete.

Madem. Bonne.

Je ne puis trop louer votre délicatesse à parler des défauts de votre mari, & je vous assure que la seule charité m'obligera à les entendre; cependant, ma chère, vous me surprenés: on dit qu'il est le plus honnête homme du monde.

Miss Champêtre.

Autant qu'on le peut être sans religion. Ah! que j'ai bien éprouvée ce que vous nous avés tant

tant de fois répété! Un homme sans religion à de la probité sauf le respect de sa passion dominante. Mon époux est un être incompréhensible; tâchés, ma Bonne, de saisir son caractère sur le peu que je suis en état de vous en dire: Premièrement, il ne croit point en Dieu, & il craint, je ne fais quoi, ce n'est pas le diable; ce qu'on en dit, est trop lié avec l'idée de la divinité: c'est une terreur vague, indéterminée, qui ne pose sur rien.

Secondement, il croit que notre être finira avec notre vie; il donne de fort mauvaises raisons de son opinion: Lady *Violente* pourroit les réduire en poudre, & moi aussi, je crois, quoique je sois moins habile qu'elle; mais pour combattre un sentiment, il faudroit convenir de quelques principes: or ce mot *principe* est la bête d'horreur de mon époux. En conséquence de son opinion de la mortalité de l'âme, il croit qu'il est raisonnable de ne se contraindre en rien dans cette vie; ainsi le caprice est sa règle, le plaisir sa loi. Comme il a beaucoup d'esprit, & que d'ailleurs il est d'un âge où les passions ne sont pas fort vives, il en impose à tout le monde sur ses sentiments; il ne me les a avoués que dans l'espérance de me les faire partager. L'inutilité de ses soins ne l'a point dégoûté: je souffre une picoterie perpétuelle sur ce qu'il appelle ma dévotion; il raille devant moi de ce que la religion a de plus saint; il

il prétend que j'écoute ses blasphèmes, & refuse d'entendre mes raisons, ou n'y répond que par de plattes plaisanteries. Ah! ma Bonne, quel remède apporter à un tel mal? La conversion de ce pauvre homme me paroît impossible.

Madem. Bonne.

Souvenés-vous, Madame, que ce qui est impossible aux hommes, ne l'est pas à Dieu: il faut un miracle pour convertir votre époux; mais ce miracle, j'ose vous predire qu'il l'accordera à vos prières & à votre bonne conduite. Il faut d'abord lui faire aimer, estimer au moins la religion par votre douceur, votre complaisance, & l'affiduité à faire tout ce qui pourra lui plaire. Il faut en second lieu assiéger, pour ainsi dire, le trône de la miséricorde de Dieu par de prières ferventes & continues. Imaginés-vous être la Cananée qui va demander à Jésus la guérison de sa fille; elle étoit bien déterminée à ne point quitter les pieds du Sauveur qu'elle ne l'eut obtenue. Prenés la même résolution; priés au nom de Jésus, avec humilité, avec ferveur, avec confiance, & croyés que vous ferés exaucée.

Miss Champêtre.

J'avoue, ma Bonne, que je m'y suis mal prise; moitié par amour pour mon époux, moitié par amour propre, je me suis souvent empor-

portée dans nos disputes, surtout quand il tourne mes discours les plus sérieux en plaisanterie.

Madem. Bonne.

Ne vous étonnez pas, Madame, si cette conduite n'a rien opérée de bon. Ce n'est pas par votre éloquence & vos talens que vous pourrez arracher le funeste voile qui couvre les yeux de votre époux. L'esprit naturel avec lequel vous avez entrepris cette bonne œuvre, a tout gâté; c'est par l'Esprit de Dieu que vous pouvez seulement réussir: vous l'avez éloigné.

Miss Champêtre.

Je n'entend pas bien, ma Bonne, ce que vous voulés dire par ce mot, *l'esprit naturel*.

Madem. Bonne.

C'est un mauvais esprit qui vient gâter ce que nous faisons de meilleur. Remarqués, ma chère, que nous aimons naturellement à réussir dans les choses que nous entreprenons, & que souvent nous y cherchons moins la gloire de Dieu que notre propre satisfaction. Ce dernier motif se cache si habilement qu'il est difficile de n'y être pas trompé; mais il y a une marque infaillible pour démêler la pureté ou l'imperfection de vos vœux. Si vous ne cherchez que la gloire de Dieu, vous gémirés de l'inutilité de vos soins; mais vous en gémirés en paix & sans trouble. Si au contraire, vous agissés

par

par esprit naturel, vous sentirés du dépit, de l'impatience, du dégoût; vous serés prête à tous momens de tout abandonner.

Miss Champêtre.

Mais, ma Bonne, il faudroit être une Sainte pour agir avec ce désintéressement, & vous favés fort bien que je ne la suis pas; d'ailleurs, si ces mauvais motifs sont en moi sans que je m'en apperçoive, comment puis-je les détruire?

Madem. Bonne.

Je conviens que vous n'êtes pas une Sainte; mais Dieu vous met dans une position où il faut que vous la deveniés nécessairement si vous ne voulés pas manquer votre vocation. Ce n'est point par hasard que vous êtes chargée d'un ouvrage qui ne peut réussir que par la pratique constante des plus héroïques vertus. Quant à l'imperfection de vos motifs, il faut y renoncer sans cesse, & dire mille fois le jour: Mon Dieu, je ne veux agir que pour vous. Seigneur, je vous consacre mes actions. Purifiés mes intentions: donnez moi la grace de n'avoir que vous pour motif; je renonce à toute autre intention que celle de procurer votre gloire. Vous ne m'avés pas dit un mot de cette femme décharge dont vous aviés tant de peur.

Miss Champêtre.

C'est que j'ai la tête si pleine de la malheureuse situation de mon époux que je ne pense pas

pas au reste. Cette femme est fort impertinente à ce que je crois; mais elle n'a eu aucune occasion de me le prouver: j'ai si peu resté chés moi depuis mon mariage. Il est pourtant vrai qu'elle est pour moi un objet odieux; elle a deux petites nièces qu'elle à permission d'avoir presque toujours au château: ces enfans portent leur batistére sur le visage, car elles ressemblent à mon époux comme deux gouttes d'eau; il m'a dit en riant qu'on l'accusoit d'en être le père, que c'étoit une calomnie, qu'il me donnait sa parole d'honneur de ne me jamais donner sujet d'être jalouse d'aucune femme, & qu'il m'étoit absolument attaché. Je l'ai crû d'autant plus sincère dans ses promesses, que sa *Ducinée* est devenue dégoûtante à force de se bien nourrir; c'est une boule. Je n'ai pas voulu le presser sur l'aveu du passé qui ne m'importe guère. Voilà où j'en suis sur cet article.

Madem. Bonne.

Ah! ma chère, Dieu vous veut absolument à lui; vous n'en pourrez douter. Que d'actes héroïques de vertu il met, pour ainsi dire, sous votre main! Vous êtes assise sur des monceaux d'or, d'argent, de diamans & de perles. Tous ces trésors sont en votre disposition: vous pourrez vous faire une fortune immense pour l'autre vie; votre état est digne d'envie aux yeux de la foi: hâtes-vous d'en tirer tout le parti possible.

H

Il faut d'abord presser votre mari de vous dire si ces enfans lui appartiennent, & feindre de ne pas soupçonner leur mère; vous dirés à votre époux, que vous ne souhaitez de connoître s'il est le père de ces enfans, que pour devenir leur mère, & vous charger de leur éducation. Ne lui laissez pas un moment de repos, jusqu'à ce qu'il vous ait accordé cette grâce. Les deux petites filles, sont-elles aimables? Quel âge ont-elles?

Miss Champêtre.

L'ainée a fix ans, & elles sont d'une jolie figure. Mon mari dit qu'elles ont de l'esprit: elles en ont la mine; mais personne ne peut les souffrir dans la maison, tant elles sont méchantes. C'est peut-être l'effet de leur mauvaise éducation: je ne sentirois pas de répugnance à m'en charger, ce sont deux petites âmes qu'il feroit beau d'arracher au vice; mais si je veux les corriger de leurs mauvaises habitudes, leur mère croira que je ne les corrige que par haine.

Madem. Bonne.

Peut-être bien, ma chère; mais il faut risquer quelque chose quand il est question de la gloire de Dieu: d'ailleurs, il faut habiller ces enfans mieux qu'ils ne le sont actuellement, leur donner un maître à danser, leur apprendre vous-même la musique; voilà les trois points qui prouvent qu'on aime les enfans chés les âmes

TOM. II.

I

vul-

vulgaires; voilà selon elles, en quoi consiste toute l'éducation. Si donc cette femme est persuadée que vous donnés à ses enfans la meilleure éducation du monde, elle patientera sur le reste. Après tout, ma chère amie, il est question de faire un très - grand bien que la providence vous présente. Quelle gloire pour vous d'être l'instrument dont il veut bien se servir! Quelle joye pour vous, si vous pouvés enlever à Satan des enfans qui semblent être voués au péché par leur naissance! En vérité, je suis jalouse du bien que vous aurés occasion de faire. Voilà un amusement bien glorieux & bien agréable; car je suis sûre que les progrès de ces enfans dans la vertu vous dédommageront avec usure de la petite peine que vous prendrés.

Miss Champêtre.

Vous me séduisés, ma Bonne, c'en est fait, je sens que Dieu me donne le courage d'entrer dans la pénible carrière qui s'offre à moi. Priés pour moi, ma Bonne; vous sentés que j'en ai grand besoin.

NEUVIÈME JOURNÉE.

Madem. Bonne.

Vous me voyés bien triste, Mesdames; je viens d'apprendre que notre pauvre Lady Tem-

Tempête est morte. La foi m'engage à me réjouir de la voir soustraite aux dangers du monde, au moment où elle alloit y entrer; mais la nature a ses droits: mes larmes coulent malgré moi, & mon cœur est déchiré.

Lady Charlotte.

Je savois bien qu'elle étoit dans un état de langueur depuis qu'elle étoit en Ecosse; mais je n'avois point entendu dire que sa maladie fût dangereuse.

Madem. Bonne.

On la toujouors traitée de bagatelle; heureusement, elle seule n'y a point été trompée. Dès le commencement de son mal, elle s'est crû frappée à mort. Cette chère enfant me l'écrivit, & me pria de lui prescrire ce qu'elle devoit faire pour s'y préparer. Je n'eus pas la cruauté de la rassûrer; mais j'eus soin de lui représenter tout ce qui pouvoit lui faire régarder sa situation avec les yeux de la foi. Elle a été fidèle à prendre une heure le matin & le soir pour méditer sur l'éternité dont elle approchoit, & le fruit de sa méditation a été une paix si douce, un si grand désir de voir son Dieu, une si grande confiance en sa miséricorde, qu'elle n'a éprouvé aucune des horreurs de la mort. Je veux pour nous consoler, vous lire quelques-unes de ses lettres,

I 2

&c

¶ je finirai par celle que Mylady m'a fait l'honneur de m'écrire ce matin.

Première Lettre de Lady Tempête.

„ Nous sommes de retour à Edimbourg, ma chère Bonne, & c'est une légère indisposition à ce que l'on dit qui me fait revenir en ville. J'ai été prise il y a quelques jours, d'un battement de cœur si extraordinaire que je n'ai pas de mots qui puissent vous exprimer ce que je sens. Cela me tourmente périodiquement plusieurs fois par jour & toutes les nuits: les médecins disent que ce sont des vapeurs, qu'il n'y a point de danger; mais j'ai un fort pressentiment que cet état me conduira à la mort. Je ne le dis à personne qu'à vous, ma Bonne; on me trouveroit ridicule, & cela affligeroit Mylord & Mylady. Il faut l'avouer, ma Bonne, l'idée d'une mort prochaine me faisit d'horreur. Je suis jeune & riche; on me flatte de quelques agréments: j'envisageois une longue vie dans laquelle je pourrois jouir innocemment de tous les avantages que Dieu m'avoit donné; tout cela s'anéantit: un tombeau, voilà tout ce qui s'offre à mes yeux; voilà la fin de mes espérances trompeuses. A cette peine, il s'en joint une autre beaucoup plus raisonnable. Je me sens les mains vides de bonnes œuvres; je n'ai rien fait pour mon Dieu: comment paroîtrai-je devant ses yeux

„ fi

„si purs & si saints? C'est maintenant, ma Bonne, que vous me devés des marques de votre solide amitié; gardés - moi le secret sur mon pressentiment, surtout à l'égard de ma cousine; je connois son cœur; il seroit déchiré. Hélas! elle est un des biens que je regretterai le plus en perdant la vie.”

Lady Sensée en pleurant.

Ma Bonne, je fais que ma tante vous a renvoyé toutes les lettres que vous avés écrit à ma cousine; comme cette pauvre enfant l'en a priée en mourant. Faites - nous la grace de nous en lire quelques - unes; j'ai apporté la petite cassette que vous avés reçue, la voici.

Madem. Bonne.

J'y confens de bon cœur si vous croyés que cela puisse vous être utile.

Lettre de Madem. Bonne à

Lady Tempête.

„Je suis bien affligée, ma chère amie, de la situation dans laquelle vous vous trouvés; mais j'ai peine à croire qu'elle soit aussi fâcheuse que vous vous le persuadés. Je ne suis pourtant pas d'avis que vous regardiés votre pressentiment comme l'effet d'une imagination blessée. C'est certainement une très grande grace de Dieu dont vous devés profiter: ce n'est point que je craigne pour vous

» une mort si prochaine; je suis bien éloigné
» de vous croire en danger. Cependant, pour
» un chrétien, la mort est toujours prochaine;
» mourés à seize ans ou à cent ans, vous n'au-
» rrez vécu qu'un jour si vous comparés ce petit
» nombre d'années à l'éternité. Un Roi d'An-
» gleterre, je ne fais si c'est *Canut* ou *Edouard*,
» crût entendre une voix qui lui disoit qu'il
» mouroit dans sept.... & la voix n'acheva
» pas. Il pensa d'abord qu'il devoit mourir
» dans sept jours, & se prépara avec soin à ce
» grand passage. Il crût ensuite que c'étoit en
» sept mois, puis en sept années. Cette pensée
» d'une mort prochaine en fit un si bon chré-
» tien qu'il est regardé comme un Saint. Suivés
» son exemple, ma chère Lady Commencés
» par regarder de l'œil de la foi ce que c'est que
» votre jeunesse, vos richesses & votre rang.
» Que vous trouverez tous ces avantages vains
» & frivoles! que, dis-je, vous les regarderés
» comme des dangers pour le salut, & vous
» comprendrés combien sont heureux ceux que
» Dieu enlève dans un âge où ils n'ont point
» encore participé aux fouillures du monde!
» Quant aux amusemens innocens que vous ré-
» grettés, vous ne les verrés que comme des
» amertûmes si vous les comparés aux biens sans
» nombre qui vous attendent dans le ciel. Aimer
» sans bornes un Etre infiniment aimable sans
» craindre de pouvoir jamais être séparée de lui;

ne

„ne craindre de sa part ni changement ni re-
„froidissement; être réuni à tous les anges &
„dans la compagnie de tout ce qu'il y a eu d'es-
„timable sur la terre, dans une société d'où tou-
„tes les passions déréglées seront bannies, où
„la jalouſie, les querelles, le dégoût ne pour-
„ront pénétrer; vivre dans un lieu inaccessible
„à tout ce qui s'appelle douleur, dans lequel
„seront rassemblés de tels délices, que l'apôtre
„nous assure que l'œil n'a point vu, l'oreille
„n'a point entendu, & que le cœur ne peut
„comprendre la moindre partie de ces délices:
„voilà, ma chère, ce que nous craignons lors-
„que nous apprehendons la mort. Mais vous
„n'avez rien fait pour le ciel, dites-vous; com-
„mencés dès aujourd'hui à travailler pour cette
„récompense immense. Dieu vous donne la
„monnoye dont vous devés l'acheter, le sang
„& les mérites de Jésus-Christ, la soumission
„à ses ordres dans vos souffrances, le rénon-
„cement volontaire à ces faux biens qui se pré-
„sentent à vous sous une apparence brillante.
„Voilà, ma chère, les moyens qui vous restent
„pour réparer le tems perdu.

„J'espére que ma lettre vous trouvera gué-
„rie; mais tâchés de conserver cette idée d'une
„mort prochaine: c'est le préservatif le plus sûr
„contre les dangers du monde. Si votre état
„vous le permet, prenés le matin & le soir une
„démie-heure pour méditer tranquillement &

» sans effort sur ce que je vous mande; & pour
 » supléer aux prières que vous ne ferés pas en
 » état de faire, élévez votre cœur à Dieu au
 » moins tous les quarts d'heures. Adieu, ma
 » chère! au moins point de tristesse & d'abate-
 » ment: ce seroit le moyen d'achever de ruiner
 » votre santé, & de nuire à votre âme; l'Esprit
 » de Dieu est paix & douceur."

Lady Louise.

Vous nous promîtes l'année passée une mé-
 thode pour nous préparer à la mort; je suis
 sûre que nous l'allons trouver dans vos lettres
 à notre chère amie & dans son exemple.

Lady Sophie.

Mon Dieu! ma Bonne, que cette leçon
 va être sérieuse! J'ai presque envie de me sau-
 ver; & si je reste, je suis sûre d'être mélancolique
 pendant un mois.

Madem. Bonne.

Ecoutez, ma chère: vous avés de l'esprit;
 servés-vous en une bonne foi. Vous trouvés
 la mort terrible: vous évitez d'y penser; mais
 n'est-il pas sûr

- 1) que vous mourés,
- 2) que vous ne mourés qu'une fois,
- 3) que l'éternité bienheureuse ou malheu-
 reuse dépend de la manière dont vous mourés?
 Si on éloignoit la mort en n'y pensant jamais,
 vous

vous auriés une sorte d'excuse; mais rien n'en peut retarder le moment: c'est la seule chose dont nous soyons sûres. Si on mourroit deux fois, on pourroit réparer une mauvaise mort par une bonne; mais il est arrêté que nous ne mourrons qu'une, & que de cette mort unique dépend notre sort éternel. Cette mort si sûre, le moment en est incertain; nous pouvons mourir à tous les instans; n'est ce pas une vraye folie de ne pas faire souvent une préparation que nous n'aurons peut-être pas le tems de faire? Allons, ma chère! faites vous violence: demandés tous les jours à Dieu le détachement d'une vie qu'il vous faut sûrement quitter; demandés - lui le goût des choses du ciel pour vous détacher des choses de la terre. Ecoutez, combien il a fait de graces à ce sujet, à notre amie; voici la lettre qu'elle m'écrivit il y a cinq sémaines.

Autre Lettre de Lady Tempête.

„On commence à ne me plus traiter en malade imaginaire; je dépéris à vûë d'œil: j'ai „absolument perdu le sommeil & l'appétit; „cependant, je n'ai pas de vives douleurs. Re- „merciés bien le bon Dieu, ma Bonne, des „graces qu'il me fait; toutes mes craintes ont „disparu: je n'en sens pas moins mon indigni- „té; mais elle s'absorbe & se perd dans l'océan „immense de la miséricorde divine. L'habi-

„tude de penser à Dieu, s'est tellement fortifiée
 „dans mon âme, que je le vois toujours présent.
 „Je sens qu'il me soutient, qu'il me console,
 „qu'il me fortifie, qu'il me réjouit; je suis
 „dans une paix, dans une tranquillité qui est
 „un avant-goût de celle du ciel. Croirés-
 „vous bien, ma Bonne, qu'une pauvre miséra-
 „ble telle que je suis aux yeux du Seigneur,
 „souhaite avec passion le moment de se réunir
 „à lui? Je sens que je l'aime plus que toutes
 „choses; il sera mon Dieu, mon père pen-
 „dant toute l'éternité. Des larmes de joie
 „coulent de mes yeux en prononçant ce mot
 „qui me paroîssoit si terrible. Que ferai - je,
 „mon Dieu, pour vous marquer ma reconnois-
 „fance? Ah! recevés les actions de grace de
 „mon Sauveur; j'y joins mes faibles sentimens.
 „Recevés les actes de patience, de résignation
 „que vous me donnères la force de pratiquer:
 „recevés le sacrifice de ma vie, l'anéantissement
 „de ce corps de péché. Je consens à sa dé-
 „struction, qu'il soit mangé des vers, que la
 „poussière retourne à la poussière, & vous,
 „mon Dieu, recevés mon âme.

„On commence à m'affujettir à un grand
 „nombre de remèdes. Je sens bien qu'ils se-
 „ront inutiles; mais la justice miséricordieuse
 „de mon Dieu m'ordonne d'abandonner mon
 „corps aux médecins: je lui obéis de bon cœur."

Lady

Lady Lucie.

Ah, mon Dieu! ma Bonne, voilà les sentimens d'une Sainte. Il me semble que j'en acheterois de pareils aux dépens de tout mon sang. Je vous demande comme la plus grande grace de me permettre de copier cette lettre; ce sera, je pense, une bonne préparation à la mort de la relire tous les jours.

Lady Sophie.

Vous m'accorderés la même grace, ma Bonne: je suis vraiment touchée; mais pourtant tout ceci me paroît un songe. Est-il possible qu'on voye approcher la mort avec joie? Comment mon amie, a-t-elle pu arriver à des sentimens si peu naturels?

Madem. Bonne.

Ne soyés point surprise des graces que Dieu a faites à *Lady Tempête*. Dieu seul fait les violences qu'elle a faites à son caractère. Elle n'étoit pas bonne naturellement, vous le favés: elle a fait profiter le talent que Dieu lui a donné; elle en a reçu pour récompense le centuple en cette vie, & la gloire éternelle en l'autre. Ecoutés ce que Mylady m'a écrit.

*Lettre de Mylady ***.*

„Je ne puis trouver aucun soulagement à ma „perte qu'en conservant précieusement toute la „douleur qu'elle me cause, & en l'augmentant,
„s'il

„s'il est possible, en m'en retracant toutes les
„circonstances. Ecoutez, ma chère Mademoi-
„selle Bonne, le récit de la mort de notre chère
„enfant, d'une Sainte, d'une prédestinée. On
„croit qu'elle est morte d'un abcès qui s'est
„formé lentement dans son corps; elle n'a eu
„de fièvre que les trois derniers jours de sa vie,
„du moins de fièvre violente, car je suis per-
„suadée qu'elle en a eue une interne depuis
„plusieurs mois. Aussi - tôt qu'elle se sentit
„plus mal, elle vous écrivit une lettre que je
„vous envoie: elle défendit à sa femme de
„chambre de m'éveiller; mais celle-ci la voyant
„brûlante, me fit appeler à cinq heures du
„matin. Je trouvai mon pauvre enfant assise
„sur son lit; elle étouffoit dans toute autre si-
„tuation. Son air étoit doux, tranquille; elle
„me tendit la main, & me dit avec un sourire:
„si ma chère mère m'aime, elle ne rendra pas
„mes derniers momens pénibles en s'affligeant
„avec excès. Je vais vous quitter; mais c'est
„pour aller à mon Dieu. Elle fixa quelques
„momens ses yeux au ciel, puis baissant ma
„main, elle me dit: nous nous reverrons bien-
„tôt. J'avois fait appeler les médecins; ils
„dirent à Mylord qu'il n'y avoit point de re-
„méde, que l'abcès l'étoufferoit en peu de tems.
„Il s'efforça de prendre un air tranquille en se
„rapprochant du lit: son courage ne put se sou-
„tenir; il éclata aussi bien que moi en pleurs
„&

» & en sanglots. Grand Dieu ! s'écria notre
» sainte enfant, soyés leur force & leur conso-
» lation. Soutenés - moi vous même dans cette
» peine plus terrible que la mort. Oh ! mon
» chér père & ma chère mère, ayés pitié de
» votre enfant ! Ne déchirés pas mon cœur en
» me montrant toute la sensibilité du vôtre.
» Laissés - moi la liberté de donner mes derniers
» momens au Seigneur, & n'empoisonnés point
» la joye dont il me comble. Elle me pria en-
» suite de faire appeler notre pasteur, & il for-
» tit d'auprès d'elle si édifié qu'il ne l'appelloit
» que l'ange. Elle me demanda de faire ap-
» peler tous les domestiques de la maison ; je
» lui obéis avec un respect qui ne me laissoit pas
» même la liberté de lui demander ses motifs.
» Ils entrèrent en pleurant & en sanglottant,
» car notre pauvre enfant depuis quelques an-
» nées se faisoit adorer par sa douceur. Elle
» les remercia de la bonté de leur cœur ; leur
» demanda pardon des fautes qu'elle avoit com-
» mises à leur égard, leur fit une exhortation
» sur la brieveté de la vie & la nécessité de bien
» vivre, leur demanda leurs prières pour ses
» derniers momens, & me pria de leur distri-
» buer quelque argent qu'elle avoit en réserve.
» Quel spectacle, ma chère Demoiselle ! Tous
» ces pauvres gens fendoient en larmes ; leurs
» cris auroient attendri le marbre : notre en-
» fant leur fit signe de la main, leur parla du
» bonheur

„ bonheur du ciel avec tant de force & d'on-
„ éction qu'ils n'osoient pas même respirer crain-
„ te de perdre une de ses syllabes. Après quoi,
„ regardant le ciel, elle dit: vous permettrés,
„ Seigneur, à votre servante de mourir en paix.
„ Elle passa quelques heures dans le silence,
„ après quoi elle s'endormit; mais elle eût pû
„ dire comme l'épouse des cantiques: je dors
„ & mon cœur veille. Oui, Mademoiselle,
„ nous la vîmes plusieurs fois pendant son som-
„ meil éléver ses mains jointes vers le ciel; ses
„ lèvres prononçoient des actes de foi, d'espé-
„ rance, d'amour. Sa femme de chambre m'ap-
„ prit alors que depuis six sémaines, elle prioit
„ perpétuellement, lui parloit de sa mort avec
„ certitude, & du désir de voir son Dieu, avec
„ transport. A son réveil, elle me dit: je
„ souffre beaucoup; mais mon Sauveur a bien
„ plus souffert sur la croix. Il étoit suspendu
„ sur des playes, & je suis couchée bien molle-
„ ment sur un bon lit. On l'injurioit, & tout
„ le monde me plaint; on lui donna du fiel &
„ du vinaigre, & on me fait grace des refhèdes
„ pour ne me donner que des choses agréables.
„ J'ai pourtant une conformité avec mon Sau-
„ veur: je vois commè lui ma tendre mère
„ auprès de ma croix. Ah, Mylady! suivés
„ l'exemple de *Marie*: donnés votre fille au
„ Seigneur, avec une volonté ferme & coura-
„ geuse. Elle se tut encore quelque tems; puis
„ elle

„elle me pria de lui accorder quatre graces:
„de nous retirer, son père & moi, après lui
„avoir donné notre bénédiction; de faire prier
„auprès d'elle jusqu'à ce qu'elle fût expirée, &
„qu'on lui parla de Dieu bien haut, quand
„même elle paroîtroit ne plus entendre; de
„ne point permettre que son corps fût touché
„après sa mort, mais de la faire enterrer com-
„me elle étoit alors; la quatrième, de ne dé-
„penser que quatre pièces pour son enterre-
„ment, & donner aux pauvres la somme que
„j'aurois voulu employer en funérailles. Je
„lui promis tout excepté de la quitter; je me
„fis faire un lit à côté du fien où je me couchai
„pour la satisfaire. Elle passa la nuit & le jour
„suivant dans de grandes souffrances; le soir
„du second jour elle perdit l'usage de la parole,
„qu'elle recouvrira quelques heures après. Je
„ne vois plus, me dit-elle; l'éternité s'ap-
„proche: ah! que je sens d'impatience d'aller
„à mon Dieu! Voilà les dernières paroles qu'el-
„le a prononcées; mais elle a toujours conser-
„vé la connoissance, & nous ferroit la main
„pour prouver qu'elle entendoit ce que nous
„disions. Insensiblement sa respiration s'est
„affoiblie; mais une minute avant de rendre
„le dernier soupir, son visage s'est ranimé: elle
„a tendu les bras avec effort, & est expirée en
„les posant joints sur son lit. Mon premier
„mouvement, le croiriés-vous? n'a point été
„de

„ de douleur, mais de respect, d'admiration.
 „ Je me suis jettée à genoux, les bras élevés
 „ comme pour suivre mon enfant. Mes yeux
 „ étoient secs, mon âme tranquille. Je la voyois,
 „ ce me semble, entrer dans le ciel, voler dans le
 „ sein de son Dieu, lui demander ma consolation.
 „ Heureux moment, que n'avés vous toujours
 „ duré! Revenue de cette espèce d'yvresse, je
 „ jette de grand cris; j'appelle ma fille: elle est
 „ déjà froide; mais les horreurs de la mort respe-
 „ tent ses traits: son visage me parût éblouis-
 „ sant. Je n'ose prendre la liberté de la baisser;
 „ j'arrosois sa main de mes larmes. Enfin, on m'ar-
 „ racha d'auprès de son lit où je crus de laisser
 „ mon âme. On ne m'a pas permis de la revoir:
 „ depuis je possède encore les précieux restes de
 „ ma chère fille, j'espère qu'il me sera permis de
 „ lui donner un dernier baiser avant qu'on me
 „ la cache pour jamais. Pleurés sur moi, Ma-
 „ demoiselle Bonne; ma perte est irréparable.”

Miss Champêtre.

Ah, ma Bonne! voilà une mort qui dé-
 goûte de la vie; mais pour mourir comme
 Lady Tempête, il faut avoir vécu comme elle.

Madem. Bonne.

Il me reste à vous lire les dernières lignes
 de cette chère enfant.

„ Quand vous recevrés ces lignes, ma chère
 „ amie, je n'existerai plus que dans le cœur de
 „ ceux

»ceux qui m'auront aimé Je meurs pleine de
»confiance en la miséricorde de Dieu & au mé-
»rite du Sauveur. Je vous remercie, amie fin-
»cère, de m'avoir appris à le connoître & à l'ai-
»mer; c'est à la bonne education que vous m'a-
»vés donnée que je crois devoir mon salut après
»Dieu. Dites à ma chère cousine, que le monde
»me paroît une ordure, & qu'on n'a de joie au
»moment où je me trouve que de ce qu'on a fait
»pour son créateur. Adieu, adieu pour cette
»vie! Nous nous rejoindrons dans le ciel."

Lady Louise.

Que le stile de ce billet est sec pour Lady
Sensée, pas un régret de la quitter! Pas un
mot de consolation, de tendresse!

Madem. Bonne.

Au moment où Lady *Tempête* l'a écrit, Ma-
dame, les liens de la chair & du sang étoient
comme brisés; il ne restoit plus que ceux de la
charité qui, je pense, subsisteront même dans
le ciel. Or la charité cherche moins à atten-
drir qu'à être utile. Ses sentimens pour Lady
Sensée se manifestent par l'utile leçon qu'elle lui
donne: voilà la plus précieuse marque qu'elle
pût lui donner de son affection; l'héritage le
plus avantageux qu'elle pût lui laisser.

Lady Sensée.

Je le regarde comme tel, ma Bonne. Je con-
nois que ma cousine m'aimoit véritablement,

TOM. II.

K.

non

non pas mon habit, mon écorce, mais mon âme. Avec votre permission, j'écrirai ces mots en gros caractères au chevet de mon lit: *A la mort le monde paroit une ordure. On n'a de joie à ce moment que des choses qu'on a faites pour Dieu.*

Miss Belotte.

Ma Bonne, qu'est-ce que veut dire Lady Sensée, que sa cousine n'aimoit pas son écorce?

Madem. Bonne.

Notre écorce, ma chère, les habits de nos âmes, sont nos corps. Actuellement, Lady Tempête s'est déshabillée de son corps mortel, jusqu'à ce qu'elle le reprenneau jour de la résurrection; nous ferons toutes la même chose dans quelques jours, quelques mois, ou tout au plus quelques années. Préparons nous donc soigneusement à ce passage: si nous ne prenons pas une demie-heure par jour pour nous occuper de l'éternité, prenons en au moins une chaque semaine. Au reste, Mesdames, cette pratique que je vous propose, n'est pas de moi. Lady Spirituelle, répétés à ces Dames la parabole des vierges sages & des folles.

Lady Spirituelle.

Le royaume des cieux sera semblable à dix vierges qui ayant pris leur lampes, s'en allèrent au devant de l'époux & de l'épouse. Cinq d'entre

d'entre elles étoient folles & cinq sages. Les cinq folles ayant pris leurs lampes, ne prirent point d'huile; mais les sages en firent provision. L'époux tardant à venir, elles s'endormirent toutes. Sur le minuit, on entendit crier: voici l'époux qui vient, allés au devant de lui! Aussi-tôt ces vierges préparèrent leurs lampes. Les folles dirent aux sages: donné-nous de votre huile, car nos lampes vont s'éteindre. Les sages leur répondirent: de peur que nous n'en ayons pas assis pour nous & pour vous, allés en acheter chés ceux qui en vendent. Mais pendant qu'elles étoient allées en acheter, l'époux vint; celles qui étoient prêtes, entrèrent avec lui aux noces, & la porte fut fermée. Enfin, les autres vierges vinrent aussi & lui dirent: Seigneur, Seigneur, ouvrés-nous; mais il leur répondit: je vous dis en vérité que je ne vous connois pas. Veillés donc, parceque vous ne savés ni le jour ni l'heure.

Madem. Bonne.

Je ne fais donc que vous répéter les paroles de Jésus-Christ, lorsque je vous dis de vous préparer à la mort, d'y penser souvent, de faire pendant votre vie ce que vous n'aurés peut-être pas le tems de faire à la mort. Ce n'est pas seulement dans cette parabole que Jésus nous annonce cette importante vérité: il dit qu'il viendra comme un larrou à l'heure où

K 2 on

on l'attendra le moins; faisons donc nos efforts pour l'attendre & être prêtes à le recevoir dans tous les momens de notre vie.

J'ai fort envie; Mesdames, de passer tout de suite à l'histoire Romaine, & de ne rien dire aujourd'hui de Madame *du Plessis*, sans quoi on me reprocheroit à juste titre de ne vous parler que de dévotion.

Lady Louise.

Eh! que nous importe ce qu'on dira, ma Bonne. Il est bel & bon de faire raisonnement sur l'histoire Romaine; mais il est encore meilleur d'apprendre par l'exemple des bonnes âmes le chemin du ciel. Commencés donc, s'il vous plaît, par nous édifier; vous nous amuserés ensuite. Voyés-vous, ma Bonne, me voici sur le champ de bataille, c'est-à-dire, dans le grand monde, chargée du soin de plaire à mon époux, de régler ma famille, & de me conduire irréprochablement devant Dieu & devant les hommes; j'ai grand besoin d'instruction sur des objets si importans.

Madem. Bonnie.

Eh bien! Madame, je m'expose de bon cœur à la critique des mondains & des beaux esprits pour vous satisfaire.

Nous avons laissé Madame *du Plessis* dans la première année de son mariage, tâchant d'accommoder ce qu'elle devoit à Dieu, avec ce

ce que lui offroit le monde, avec les plaisirs, fuyant le mal à la vérité, mais ne faisant pas beaucoup de bien. Insensiblement, le goût du bien qu'elle négligeoit, diminuoit en elle; elle touchoit au moment de la tiédeur: une grossesse la rappella à Dieu, du moins tout le tems qu'elle dura. Au moment qu'elle fût sûre de son état, elle se crût obligée à rédoubler ses exercices de piété pour elle & pour son enfant. Elle ne passa plus aucun jour sans demander à Dieu le bâtême pour celui qui alloit la rendre mère, sans le lui consacrer. Sa grossesse fût pénible: chaque douleur étoit un réveil qui l'avertissoit de tourner son cœur à Dieu pour lui offrir ses peines. A mesure qu'elle étoit obligée de se soustraire aux plaisirs qui auroient pu déranger sa santé, elle retrouvoit dans la retraite le goût de Dieu. Lorsqu'elle sentit les premières douleurs de l'enfantement, elle adora la justice de Dieu prononçant à *Eve* la sentence terrible: tu enfanteras avec douleur. Elle lut avec attention la passion du Sauveur, & l'idée de ce qu'il avoit souffert pour elle, lui aida à supporter ses peines avec patience. Lorsqu'on lui présenta le fils dont elle accoucha, elle renouvela l'offrande qu'elle en avoit déjà faite à Dieu, le remercia de son heureuse naissance, adora, aimé en son nom son créateur. Elle n'a jamais manqué le reste de sa vie à renouveler cette offrande matin & soir. Le Seigneur

K 3

lui

lui accorda encore un fils & trois filles, & elle regarda l'éducation de cette famille comme le plus sacré de tous ses devoirs.

Cependant, le tems des vertus héroïques approchoit; sa fidélité à remplir les devoirs de son état, lui attiroit de plus grandes graces. Elle plaisoit toujours également au monde; mais le monde ne lui plaisoit plus tant. Il lui en avoit d'abord coûté de retrancher un grand nombre de visites pour se renfermer avec ses enfans: elle prit tant de goût à les instruire, qu'elle avoit peine à se séparer d'eux, & souhaitoit passionnement de vivre à la campagne pour s'en occuper uniquement (*). La Providence lui en fournit le moyen, & en même tems celui de se faire les plus grandes violences.

Mr. *du Plessis* avoit un frère extrêmement riche; une passion honteuse l'avoit empêché de se marier, & son bien devoit retourner aux enfans de Madame *du Plessis*. Ce frère étoit amoureux depuis quinze ans d'une personne qui sembloit l'avoir ensorcelé. Elle n'avoit ni esprit, ni beauté, ni éducation, ni naissance; le monde auroit traité cet attachement de fragilité pardonnable si l'objet en eût valù la peine, & ne condamnoit que la bassesse de son choix. Madame *du Plessis* ne faisoit attention qu'à l'offense de Dieu & au danger de la damnation

(*) En France on passe dix mois à la ville, & on ne la quitte qu'en Août.

nation pour son beau-frère: elle ne perdoit aucune occasion de lui faire sentir l'horreur de son état; il lui promettoit d'en sortir, & n'avoit pas la force d'exécuter sa promesse. Madame *du Plessis* eût le courage de le solliciter de se marier, sans avoir égard à l'intérêt temporel de ses enfans: il lui avoua en rougissant, que toutes les femmes lui sembloient odieuses, & qu'il n'avoit d'autre moyen de faire son salut que celui d'épouser sa maîtresse. Tout frémit en Madame *du Plessis* à une telle proposition. Qu'elle honte pour sa famille qu'un tel mariage! L'infamie en retomberoit sur son mari, sur elle & sur ses enfans. Voilà ce que lui disoit l'orgueil, voilà ce que lui dit la foi. Un tel mariage sera une folie; mais il ne sera pas un crime. Le monde en sera blessé; Dieu n'en sera point offensé. Mon frère s'attirera le mépris des hommes; il rentrera dans la grace de Dieu en rendant l'honneur à une femme qu'il a déshonorée. Toutes ces réflexions se firent en un instant: la foi triompha, & elle dit à son frère qu'elle aimoit mieux le voir le mari de cette femme que son amant. Mr. *du Plessis* transporté de joie, l'embrasse, fait appeler sa maîtresse, lui annonce qu'il est résolû de l'épouser, & que c'est sa belle-sœur qui l'y a déterminé. Combien la vertueuse Madame *du Plessis* souffrit-elle à la vue de cette femme! Naturellement chaste, elle avoit une véritable

horreur des femmes dérégées, horreur qui alloit jusqu'à se trouver mal. L'ardeur de sa charité lui fit surmonter sa répugnance; le moment étoit favorable pour tout obtenir: elle dit avec fermeté à ces deux pécheurs tout ce que son zèle contre le crime pût lui inspirer de plus fort, & eût la consolation de voir couler leurs larmes. Ils se remirent absolument entre ses mains, & promirent d'exécuter tout ce qu'elle leur prescriroit. La première chose qu'elle en exigea, fût une séparation absolue jusqu'au tems du mariage: le tems de cette séparation fût employé à une retraite pour obtenir du Seigneur la grace de réparer par une vie toute chrétienne, le scandale de la vie passée. Tout fût exécuté comme elle l'avoit réglé, & elle employa cet intervalle à faire concevoir à son époux qu'il n'y avoit que le crime qui fût vraiment déshonorant; que la démarche que son frère alloit faire étant nécessaire à son salut, il falloit tout sacrifier pour lui aider à le faire; que c'étoit dans de telles occasions qu'il falloit apprendre à ne point rougir d'une action qui n'avoit rien de contraire à la loi de Dieu, & qu'elle étoit déterminée à s'attirer l'indignation de toute la famille, plutôt que d'abandonner son frère après son mariage.

A peine, le monde eût-il conçû quelque soupçon de la démarche que Mr. *du Plessis l'aîné* étoit sur le point de faire, que tous ses parens

ré-

révoltés courûrent l'accabler de réproches. Il s'étoit retiré chés son frère pour s'appuyer de l'autorité de sa belle-sœur. Comme on savoit qu'il la respectoit beaucoup, ce fût à elle qu'on s'adressa pour exagérer la honte d'une telle alliance. On ne se récrioit point sur la vie scandaleuse de cette femme, ce n'étoit qu'une bagatelle; mais sa naissance étoit basse. Quel scandale! un homme de qualité épouser la veuve d'un homme qui faisoit des gaines pour les couteaux? Madame *du Plessis* répondit froidement, qu'à la vérité ce mariage étoit choquant; surtout parcequ'il avoit été précédé du crime qu'elle avoit exhorté son beau-frère à se détacher de cette femme en lui faisant tout le bien qu'il pourroit; mais qu'il lui avoit déclaré formellement qu'il ne pouvoit vivre sans elle: qu'à soixante ans, il lui falloit quelqu'un auquel il fût accoutumé, qui connût ses goûts, qui fût se plier à son humeur; qu'en un mot, il falloit qu'elle fût sa maîtresse, ou qu'elle devint sa femme. Et qui trouvoit à redire qu'elle fût sa maîtresse? dit un homme que son caractère de Magistrat auroit dû rendre plus circonspect. Dieu! lui répondit avec fermeté, Madame *du Plessis*, & je crois que comme il n'y a personne ici qui ne soit chrétien, il n'y a non plus personne qui osa lui conseiller de préférer le sentiment du monde à celui de sa conscience & à l'observation des commandemens de son créateur.

K 5

On

On n'osa rien répliquer; mais elle démeura chargée de l'indignation des parens de son mari qui ne rougisssoient pas de dire que c'étoient les scrupules qu'elle avoit jettés dans l'esprit de son beau-frère qui avoient occasionné ce mariage déshonorant.

Lady Louise.

S'il étoit absolument impossible à cet homme de vivre sans sa maîtresse, ou si pour parler plus juste, il avoit déterminé de ne la point quitter, il fit très bien, assurément, de l'épouser; mais je pense que Madame *du Plessis* auroit tout aussi bien-fait de ne se pas donner en spectacle au Public en y applaudissant, & même à la rigueur: je crois qu'elle n'étoit pas dans l'obligation d'encourager son frère à le conclure.

Madem. Bonne.

Expliquons nettement ce que vous ne dites qu'à demi. Que lui importoit-il que son frère fût damné, que Dieu fût offensé ou non? De quoi s'avoit-elle de faire connoître en bonne compagnie qu'elle trouvoit plus de honte à commettre le crime qu'à en sortir par un mariage qui prouvoit qu'il n'avoit pas les sentiments fort nobles? N'est-ce pas là ce que vous avés voulû nous dire, ma chère Lady?

Lady Louise.

Je vous demande pardon, ma Bonne! Je vous jure que toute ma peine ne tomboit pas sur

sur la bassesse de cette femme, mais sur ses mauvaises mœurs; je crois qu'il est très-honteux d'épouser une malhonnête personne.

Madem. Bonne.

Et vous croyés juste, ma chère: c'est le comble de l'infamie; mais quelque grande qu'elle soit, elle n'égale pas l'horrible malheur de vivre dans le crime: ce mal l'emporte sur tous les autres, d'ailleurs, la charité nous suggère encore une réflexion. *Madelaine* cessa d'être méchante, & le Sauveur ne dédaigna pas de lui laisser baisser ses pieds. *Madame du Plessis* eût donné la moitié de son bien pour voir cette femme dans un couvent de femmes pénitentes; mais cela n'étoit pas à son choix. Entre deux maux, elle choisit celui qui n'offensoit pas Dieu, & sacrifia l'honneur du monde au salut de son frère qui depuis ce tems vécût avec son épouse d'une manière très-chrétienne. Ce fût encore pour elle l'occasion d'un sacrifice héroïque: ces deux personnes qu'elle avoit arraché au péché, avoient besoin d'être encouragés à réparer le passé par une sincère pénitence; elle consentit à être leur guide, & se confina pendant six mois à leur maison de campagne. Dieu seul fait ce qu'elle eût à souffrir avec une femme dont la grossièreté étoit choquante pour tout le monde; qui n'avoit pas la plus légère idée de ce qu'on appelle politesse, égard; nul agrément

ment dans la conversation, nulle culture dans l'esprit, nulle douceur dans les manières. Ce fut une épreuve dans laquelle la patience de Madame *du Plessis* se fortifia extrêmement, & elle se crût payée de tous ses soins par les progrès que ces ennuyeuses personnes firent dans le bien.

Lady Louise.

Votre Madame *du Plessis* étoit une Sainte; je la canonise sur ce seul trait: je croirois mériter de l'être si j'en avois autant fait, car je regarde comme le chef-d'œuvre de la charité de supporter les sots, les stupides, & surtout les personnes grossières.

Madem. Bonne regardant Miss Chambére sans affection.

Vous avés raison, Madame; il y a pourtant un degré d'héroïsme au dessus de celui-là, c'est de supporter les personnes déréglées, impertinentes, les demi-savans, les gens a préjugé, & mille autres de cette espèce. Quand la Providence nous lie avec de telles gens, on peut avec quelque sujet se rejouir en se regardant comme appellé à une vertu extraordinaire: celles qui dans ce cas se livrent couraigeusement à la pratique de la patience & de la charité, font des pas de géant dans la carrière de la vertu.

Vous avés vu Madame *du Plessis* exposée à l'indignation de tout ce qu'on appelle gens du bel

bel air, par l'acquiescement qu'elle avoit donné au mariage de son beau-frère: le voyage ou plutôt la retraite qu'elle fit avec lui pendant six mois, la reconcilia avec le Public. Un avare accoutumé à juger du cœur des autres par le sien, fit remarquer à quelques personnes, que Madame *du Plessis* ne méritoit pas d'être blâmée pour avoir sacrifié une fumée à un avantage solide, car enfin, ajouta cet homme, une mésalliance n'est qu'un mal de préjugé, & la pauvreté est un mal réel. Le vieillard amoureux pouvoit fort bien priver ses neveux de la meilleure partie de sa succession; il pouvoit en quittant sa vieille maîtresse, épouser une jeune femme qui lui auroit donné des enfans. Madame *du Plessis* pour enrichir les siens, a sacrifié le faux point d'honneur: peut-on lui faire un crime d'une action qui a un motif aussi louable? O corruption du cœur humain! Aussitôt qu'on c'eût que cette vertueuse femme avoit agi par intérêt, & que Dieu n'avoit aucune part à sa conduite, on la lui pardonna, & lorsqu'elle revint de la campagne, elle retrouva le grand monde dans les dispositions favorables où il avoit toujours été à son égard; mais s'il n'avoit point changé pour elle, elle n'étoit plus la même pour lui, comme nous le verrons la première fois. Présentement nous allons continuer à nous entretenir sur l'histoire Romaine.

Lady

Lady Sensée.

Nous avons laissé *Apicus Claudius* soutenant dans le Sénat qu'il ne falloit faire aucune grâce aux séditieux pour les rappeller: le parti contraire prévalut. On envoia vers le peuple les Séenateurs qui leur étoient les plus agréables, & on leur accorda l'abolition des dettes. La prédiction d'*Apicus* commença dès-lors à se vérifier: la multitude fière de se voir recherchée, mit de nouvelles conditions à son retour. Deux hommes séditieux représentèrent au peuple qu'il devoit profiter de la crainte du Sénat pour obtenir des Magistrats plébéiens; car vous vous souvenés sans doute, Mesdames, que les seuls Patriciens pouvoient parvenir aux charges. A cette demande, *Apicus* recommence ses cris ou plutôt ses prophéties; il n'est point écouté: les partisans du peuple l'emportent, & ceux qui avoient craint que deux Magistrats choisis parmi les plus honnêtes gens, n'abusassent de leur autorité pour tyranniser les Romains, ne craignirent point de remettre le despotisme entre les mains de quelques Magistrats tirés d'entre une foule de séditieux. On permit donc au peuple de se nommer des Tribuns dont l'unique emploi devoit être de le protéger contre le Sénat. Il ne leur étoit pas permis d'entrer dans ce Parlement des Romains; ils devoient se tenir à la porte pour annuler les jugemens qu'ils croiroient injustes.

Lady

Lady Spirituelle.

Permettés - moi, ma chère, de vous faire remarquer que l'autorité de ces Magistrats étoit bien peu de chose, & que par conséquent vous vous êtes servie d'une expression trop forte en disant qu'on remit le despotisme entre leurs mains.

Madem. Bonne.

Si *Lady Spirituelle* eût voulu se donner la patience d'écouter jusqu'au bout, elle n'auroit pas fait une remarque inutile: si elle eût même écouté avec réflexion, elle auroit compris, que des hommes qui pouvoient annuler toutes sortes de jugemens sans rendre raison de leurs motifs, étoient les maîtres absolus de toutes les affaires, & libres de commettre toutes sortes d'injustices.

Lady Sophie.

Mais, ma Bonne, s'ils ne vouloient pas être justes par amour de la justice, ils devoient l'être par crainte. Les Tribuns du peuple favoient fort bien que le Sénat qui ne les voyoit pas de bon œil, seroit attentif à leur conduite, & que s'ils ne se comportoient pas bien, ils seroient punis sans la moindre grâce.

Madem. Bonne.

Remarqués, Mifs *Champêtre*, que les priviléges des Tribuns du peuple étoient absolument contraire aux lumières naturelles. *Lady Sophie*

Sophie qui assûrément n'y entend pas malice, vient de faire une excellente critique de la conduite des Romains. Elle ne suppose pas que ces gens là fussent à l'abri du châtiment s'ils abussoient de leur autorité; cette supposition ne viendra dans l'esprit de personne: donc la conduite des Romains n'étoit pas raisonnable. Ecoutés-moi, Mesdames, avec beaucoup d'attention, je vous prie.

Les Tribuns du peuple étoient ou pouvoient être de vrais Tyrans.

Il y avoit cent contre un à gager que les Tribuns seroient des Tyrans.

Voilà deux propositions qu'il faut vous prouver, Mesdames. Dites-moi, *Lady Violente*, qui a le plus de pouvoir, ou du Magistrat qui commande une chose, ou de celui qui avec un seul mot peut casser sa sentence?

Lady Violente.

Assurément! c'est celui qui peut casser la sentence qui a le plus grand pouvoir.

Madem. Bonne.

Est-il plus raisonnable de penser que deux ou trois hommes ayent plus de lumières, plus de probité, de bonne volonté, que le plus grand nombre des autres personnes, du Parlement assemblé par exemple?

Lady

Lady Violente.

Je crois que cela seroit possible si on choissoit les deux ou trois personnes de la nation qui eussent le plus de sagesse, de science, & de vertu.

Madem. Bonne.

Mais si ces personnes devoient étre choisies parmi le bas peuple, les cordonniers, les tailleur & autres: que penseriez-vous de leur gouvernement, surtout s'il étoit assés absolu pour casser toutes les loix que donneroit le Parlement, surtout enco'e si on ne pouvoit punir ces personnes, quelque mauvais usage qu'elles fissent de leur autorité?

Lady Mary.

Permettés-moi, ma Bonne, de vous demander, à quoi aboutiront toutes ces questions? Un gouvernement tel que vous le supposés, n'a jamais existé, & sans doute n'existera jamais, à moins que ce ne soit chés une nation stupide. Quoi! une demi douzaine de personnes sans éducation, sans principe, sans lumières, au-roient un pouvoir si absolu sur tout un peuple, qu'il faudroit leur obéir sans pouvoir les châtier des fautes qu'elles commettroient? Cela ne peut pas tomber sous les sens.

Madem. Bonne.

Tel fût pourtant la sorte de gouvernement qu'on accorda au peuple Romain pour lui faire

TOM. II.

L aban-

abandonner le mont sacré. On permit aux Plébériens de nommer des Tribuns qui avec ce seul mot *J'empêche* pouvoient annuler tous les ordres des Consuls, & toutes les délibérations du Sénat. Ce n'est pas tout; la personne de ces nouveaux Magistrats fût déclarée sacrée, c'est-à-dire, qu'on ne pouvoit les attaquer sans passer pour sacrilége: or un homme déclaré tel n'étoit plus en sûreté; il étoit permis à tout le monde de le tuer comme un chien enragé. Jugés par-là si les Tribuns du peuple n'avoient pas la liberté d'être impunément aussi méchans qu'ils le vouloient; jugés par-là si ce n'étoit pas la un vrai despotisme, & osés dire que le menu Romain étoit libre, pendant que toute la noblesse étoit asservie à de tels Tyrans.

Miss Champêtre.

Je suis absolument rendue, ma Bonne; les Romains n'ont pas joui de cette sorte de liberté qui est mon idole; & j'entrevois, comme vous nous l'avés dit, que la vraye liberté consiste à être soumis à des Supérieurs légitimes qui soient absolument les maîtres de faire observer les loix reçues sans qu'on puisse les forcer à y rien changer. Il me reste pourtant deux difficultés que je vous prie de lever; voici la première.

Les Tribuns pouvoient abuser d'une autorité qui n'avoit rien au dessus d'elle, & dont ils ne devoient rendre compte à personne; mais

le même inconvenient, n'arrive-t-il pas quand un peuple a un Roi absolu? N'est-il pas vrai que s'il n'abuse pas de son autorité, au moins il est possible qu'il en abuse, surtout si personne n'est en droit de lui faire rendre compte de ses actions?

Voici ma seconde difficulté. La personne des Tribuns du peuple étoit sacrée; mais c'étoit seulement pendant le tems qu'ils étoient en charge: ce tems expiré, n'est-il pas permis aux Consuls d'examiner leur conduite, & de les punir s'ils avoient mérité de l'être?

Madem. Bonne.

Je vais répondre par ordre à vos deux difficultés, quoique j'aye une idée de l'avoir déjà fait quelque part; mais je regarde ce point comme très-important, & je ne crois pas pouvoir trop vous inculquer cette leçon. C'est l'amour d'une liberté mal-entendue qui cause tous les désordres des Etats & des familles: n'épargnons rien pour remettre toutpens l'ordre.

Il est certain que dans le misérable état où le péché a réduit l'homme, ses passions le portent toujours à abuser de son pouvoir pour assujettir les autres autant que cela dépend de lui: il ne faut donc pas s'attendre à trouver un gouvernement exempt de défauts, ni dans les royaumes, ni dans les familles; il faut se borner à souhaiter & à procurer celui dans lequel il y

en a le moins. Un Roi, un père de famille peut être un Tyran comme le furent autre fois les Tribuns de Rome: les Consuls eussent pu aussi tyranniser le peuple; mais je soutiens pourtant que l'autorité légitime d'un seul est moins sujette à l'inconvénient de la tyrannie que l'autorité partagée comme elle le fut chez les Romains, & comme elle l'est encore dans quelques républiques. Prenons l'exemple du père de famille.

Il est certain que quand il conserve toute l'autorité, ses enfans & ses domestiques sont plus heureux que quand il a la foiblesse de la partager avec quelques-uns de ses enfans ou avec un domestique. Ce dernier fait pour obéir, ne fait jamais, ou du moins presque jamais faire un bon usage de son pouvoir; il a des intérêts différens de ceux du maître, & pour avancer ses intérêts, il sacrifie volontiers ceux de toute une famille dans laquelle il est étranger, qu'il peut abandonner à chaque instant ou de gré ou de force. Son grand but (à moins que la religion ou un excellent naturel ne changent le cours ordinaire des choses) son grand but, dis-je, est de se procurer un état heureux s'il vient à perdre sa place, & cet intérêt l'emporte toujours sur celui du maître; par conséquent, il chassera ou maltraira les autres domestiques qui auront des vues opposées aux siennes: il en changera jusqu'à ce qu'il en trouve

trouve de propres à seconder ses intentions, & s'il réussit dans sa recherche, il protégera ces derniers quelque mal qu'ils fassent leur devoir à l'égard du maître. Vous concevés qu'une telle maison gémira beaucoup plus sous le joug du domestique, qu'elle n'eut fait sous celui du maître dont l'unique intérêt est d'être bien servi.

La même chose arrive dans des Etats héréditaires. Le bien, la fortune du Roi ou du Prince, est un grand nombre de sujets assés riches pour lui payer les taxes & faire fleurir son Etat. S'il cherchoit à détruire ses sujets, à les ruiner, il feroit à peu près comme un homme qui arracheroit tous les arbres fruitiers dont il tireroit sa subsistance; il se mettroit lui & ses enfans dans la nécessité de mourir de faim. Sur dix mille hommes, on auroit peine à en trouver quatre assés extravagans pour avoir une telle conduite, & sur un grand nombre de Rois, on en trouvera peu qui veuillent en ruinant leurs peuples, détruire l'héritage de leurs enfans. J'ai donc raison de répondre à votre première difficulté, qu'on a moins à craindre de la part d'un Roi, que Rome n'avoit à craindre du côté de ses Tribuns: le premier a intérêt à conserver le bon ordre; les seconds avoient intérêt à le détruire, parceque c'étoit le moyen d'augmenter leur pouvoir & leur crédit. Pour répondre à votre seconde difficulté, je vous ferai remarquer que les Tribuns qui entroient en charge,

L 3 avoient

avoient intérêt à soutenir ceux qui en sortoient. Si le Sénat avoit voulu les punir de leur mauvaise conduite, les nouveaux Tribuns en disant *J'empêche*, auroient arrêté le procès.

Lady Spirituelle.

Ce que vous venés de dire, ma Bonne, m'a fait faire une reflexion que je ne veux pas laisser échapper. J'ai connu de deux sortes de personnes: les uns sans aucun attachement pour de vieux domestiques, n'ont pas honte de les laisser sur le pavé après de longs services; les autres poussent ce me semble à l'excès leur reconnoissance. Je connois quantité de Dames qui ont fait de leur nourrice le Tyran de leur famille, ou bien une ancienne femme de chambre métamorphosée en femme de charge, prétend à des respects beaucoup plus grands que n'en exige la maîtresse.

Madem. Bonne.

Il faut éviter ces deux écueils, Mesdames. Il est infame que des gens qui ont usé la moitié de leur vie dans le service d'une personne de qualité, soient obligées d'aller chercher du pain ailleurs; mais il est très dangereux de se laisser asservir par d'anciens domestiques. Nourris-sés-les, pourvoyés-les à leurs besoins; mais ne souffrés point d'autre maîtresse que vous dans votre maison. J'ai vû plusieurs fois de très grands abus à cette occasion: une vieille femme

femme de chambre parvient non seulement a gouverner sa maîtresse, mais encore à lui faire partager toute la bassesse de ses sentimens. Ce défaut a sa source dans un autre; une femme, absolument abandonnée au plaisir, manque de tems pour profiter de toutes les parties qu'on lui propose: elle ne rentre dans sa maison que pour manger, s'habiller & dormir. Ses domestiques lui sont étrangers; elle ne connoit pas même leur visage: la femme de charge les reçoit, les renvoie; elle est à son gré leur Tyran, & la maîtresse est responsable devant Dieu de toutes les injustices qu'on fait à ces pauvres gens, parce qu'on se repose absolument sur sa negligence. Adieu, Mesdames! Lady Spirituelle, venés me voir demain matin.

DIXIÈME JOURNÉE.

Madem. Bonne. Lady Spirituelle.

Lady Spirituelle.

Je n'ai pas dormi de toute la nuit, ma Bonne; tant le rendés-vous que vous m'avés donnée, m'a inquiétée. Je ne saurois deviner ce que vous avés à me dire en particulier: j'ai pourtant des soupçons.

Madem. Bonne.

Des choses très-importantes, ma chère amie, & dont vous auriés dû m'instruire vous-même.

L 4

Je

Je croyois avoir votre amitié; je me flattais même que mon attachement pour vous devoit l'avoir méritée: je ne puis voir sans douleur que je me suis trompée.

Lady Spirituelle.

Vous m'avés condamnée trop légèrement, ma Bonne: je fais ce dont vous m'accusés; mais je ne suis point coupable.

Madem. Bonne.

J'ai peine à le croire, ma chère Lady. Votre complaisance aveugle pour Miss Molly l'a peut être perdue: comment avés vous pu lui garder le secret sur un attachement qui ne pouvoit que la déshonorer & la ruiner?

Lady Spirituelle.

Je me suis trouvée dans de telles circonstances qu'il ne m'étoit pas possible de lui manquer de fidélité. D'abord, je lui ai arraché son secret; elle ne me l'a confié qu'après avoir exigé de moi un serment sacré de ne la pas trahir. Je fais que je pouvois refuser de faire ce serment; mais je prévoyois que mon amie avoit besoin de conseils. & je vous proteste que je lui en ai donnés de tels que je ne pourrois m'en repentir si j'étois à l'article de la mort. Je n'ai même rien oublié pour l'engager à vous ouvrir son cœur; je l'ai ébranlée sans avoir eu la force de la déterminer.

Madem.

Madem. Bonne.

Vous avés violé votre serment, ma chère; vous aviés juré à Miss *Molly* de ne la pas trahir, & le secret que vous lui avés gardé, étoit la plus dangereuse de toutes les trahisons. Dites-moi, ma chère, si votre amie vous avoit confié sous la foi du serment qu'elle a une maladie mortelle dont elle ne veut pas être guérie, vous feriez vous fait un scrupule de manquer à votre serment?

Lady Spirituelle.

Je ne fais, ma Bonne; du moins aurois-je été bien embarrassée, car enfin, c'est un grand péché de violer son serment.

Madem. Bonne.

A ce compte, *Hérode* fit fort bien de faire couper la tête à St. *Jean* *Batiste*, car il avoit juré d'accorder à la fille d'*Hérodias* tout ce qu'elle demanderoit.

Lady Spirituelle.

Cela est différent ce me semble; il n'est jamais permis de faire tuer un innocent.

Madem. Bonne.

S'il n'est jamais permis de tuer le corps d'un homme, il l'est bien moins de contribuer à la perte de son âme; vous aviés fait un serment indiscret, un serment de faire une mauvaise chose: vous étiez obligée de violer votre promesse.

L 5

Lady

Lady Spirituelle.

Je comprends que j'ai fait une faute, ma Bonne; comment faire pour la réparer?

Madem. Bonne.

Il faut m'avouer sans détour tout ce que vous savés de l'intrigue de Miss *Molly*; vous devés être bien persuadée, ma bonne amie, que je n'en ferai usage que pour son bien. Jusqu'à présent, son secret est en sûreté; faisons en sorte que tout ceci finisse sans que sa réputation en souffre.

Lady Spirituelle.

Je consens à vous obéir, ma Bonne; mais auparavant tirés - moi de peine en m'apprenant, comment vous avés pû être instruite de tout ceci?

Madem. Bonne.

Par Miss *Molly* elle-même. Je reçus hier au commencement de la leçon un billet qu'elle me fit donner par Lady *Sensée*: elle me dit qu'elle étoit presque perdue, qu'elle n'avoit pas le courage de m'avouer son état; mais que vous saviés toutes ses affaires, & que vous pourriés m'en instruire.

Lady Spirituelle.

Dieu soit beni, ma Bonne! puisque ma pauvre amie a le courage de vous découvrir son état, je la regarde comme sauvée. Vous savés

savés que Miss *Molly* étoit à Bath un mois avant moi: elle y avoit fait connoissance d'un homme fait exprès pour la séduire; car on peut dire qu'il a tout ce qu'il faut du côté de la figure, des talens & de l'esprit, pour tourner la tête à une jeune personne; aussi notre amie l'aime-t-elle avec une passion qu'il n'est pas possible de concevoir. Vous savés qu'elle n'est rien moins que riche; cependant, elle fait un très-bon parti pour un avanturier qui n'a pas le sol: aussi cet homme n'a-t-il rien épargné pour l'engager à un mariage secret, & j'ai craint plusieurs fois qu'elle ne succombât à la tentation. Cependant, elle a eu la force d'y résister jusqu'à présent; mais combien lui en a-t-il coûté! Elle vous eût fait pitié, ma Bonne, si vous aviés vu le terrible état où elle s'est trouvée plusieurs fois. Sa situation a été une leçon efficace pour moi, & m'a empêchée de faire une sottise: j'ai eu ma tentation aussi, & quand vous m'avés demandé un entretien, j'avais la bouche ouverte pour vous le demander.

Madem. Bonne.

Je n'ai rien à apprendre sur cet article, ma chère; je le fais à peu près, & suis très-contente de votre conduite: cependant, je ne ferai pas fâchée de savoir de vous tout le détail de cette affaire que Madame votre mère m'a fait l'honneur de me confier en gros.

Lady

Lady Spirituelle.

Je vous aurai bientôt tout dit, ma Bonne. Un homme fort aimable a, je crois, fait l'amour à ma fortune; j'ai été assés folle pour croire qu'il n'en vouloit qu'à ma personne; je commençois à m'y attacher quand l'état affreux de mon amie m'a fait ouvrir les yeux sur les dangers d'une passion. J'ai pris tout de suite le parti d'ouvrir mon cœur à mon père & à ma mère. Mylord m'a répondu avec bonté qu'il ne cherchoit qu'à me rendre heureuse; que cet homme, quoique sans bien, étant d'une naissance convénable, j'avois assés de fortune pour lui & pour moi s'il eut eu d'ailleurs les qualités nécessaires au bonheur d'une femme, mais qu'il savoit que cet homme qui n'avoit aucun vice grossier, n'aimoit que lui, & étoit tellement infatué de son mérite qu'il ne seroit jamais en état d'être touché de celui d'une femme. Ce tendre père a eu la bonté d'ajouter qu'il me prioit de faire quelques réflexions sur ce qu'il venoit de me dire, & qu'ensuite il me laisseroit maîtresse de ma destinée. La bonté de mon père a été comme un coup de tonnerre qui a tué dans un instant l'inclination qui commençoit à s'emparer de mon cœur: je me suis jettée aux pieds de Mylord sans pouvoir parler, tant j'étois pénétrée, & je n'ai recouvert la parole que pour lui abandonner ma destinée, & lui promettre que je prendrois aveuglement

un

un époux de sa main. Cette résolution s'est fortifiée dans mon âme, & je me trouve dans une paix & une joie inexprimable.

Madem. Bonne.

Voilà le prix infaillible des sacrifices que l'on fait au devoir: plutôt à Dieu que Miss *Molly* voulût l'éprouver! Je suis d'avis que nous allions chés elle; mais auparavant demandons bien le secours de Dieu. Hélas! tout ce que nous pourrions lui dire, ne frappera que ses oreilles si le Seigneur ne parle à son cœur.

Madem. Bonne. Lady Spirituelle.

*Miss Molly assiste la tête
cachée dans ses mains.*

Miss Molly.

Si j'avois crû pouvoir me sauver sans donner des soupçons aux domestiques, vous ne me trouveriez pas ici, Mesdames; il faut que vous soyés bien cruelles d'y être venues. Est ce pour insulter à mon état? Vous y perdrés votre peine; je fais tout ce que veus voudriés me dire. Je connois mon mal; mais je l'aime: je n'en veux point guérir; je ne veux rien écouter des discours que vous avés préparés. J'étois folle quand j'ai écrit le billet d'hier; j'en suis au désespoir: tout ce que je vous demande, c'est de me garder le secret, & de me laisser en repos.

Madem

Madem. Bonne.

Je vous jure, ma chère amie, que je vous laisserai en repos aussi-tôt [que vous y ferés; mais vous êtes bien éloignée de cet heureux état. Vous avés des peines: ne sera-t-il point permis à votre amie de les partager, de mêler ses larmes avec les vôtres, de vous donner tout le secours qui dépendra d'elle? Au nom de Dieu, ma chère, au nom de la tendresse que j'ai toujours eue pour vous, embrassés-moi. Ce n'est point comme un censeur que je viens à vous. Hélas! quelques soient vos foiblesseſ, je connois par une triste expérience qu'en pareil cas, je serois peut-être plus foible que vous. Allons, ma chère! le mal n'est pas si grand que vous vous le figurés: vous vous êtes effrayée mal à propos.

Miss Molly.

Lady *Spirituelle* ne vous a donc pas instruite de tout?

Madem. Bonne.

J'aurois bien eù la patience de la laisser entrer dans un grand détail: j'ai concû confusément qu'il y avoit de l'amour sur le tapis, que ma chère *Molly* étoit dans la peine, & aussi-tôt je ne suis plus capable que de voler à son secours. J'oublie ma difficulté à marcher; il eût été trop long d'attendre un carrosse: je prends le bras de Lady *Spirituelle* sans

sans considérer que je l'assomme, & elle m'a portée ou plutôt traînée jusqu'ici.

Miss Molly.

Vous êtes trop bonne, assurément! & je ne mérite pas votre amitié.

Madem. Bonne,

Et par quelle raison, je vous prie? C'est comme si vous disiez: parceque je suis très-malade, je ne mérite pas d'avoir un médecin. Et moi, je vous assure, ma bonne amie, que vous mérités plus que jamais mon estime & ma tendresse, que je n'oublierai jamais la confiance que vous avés eue en moi, & que je suis fort édifiée du courage que vous avés eu de me faire connoître un amour que vous croyés que je combattrois.

Miss Molly.

Un amour! Dites plutôt une rage, une yvresse, une... Ah! je ne fais quels termes employer pour exprimer ce que je sens. J'ai renoncé volontairement aux lumières de ma raison, & par un juste châtiment de Dieu, cette raison ne m'éclaire plus que pour mon supplice. Je connois, je sens toute la pésanteur de mes chaînes; je les arrose de mes larmes sans avoir la force; je ne dirai pas de les briser, mais même de le souhaiter. Ah! ma Bonne, je suis une abominable créature! Abandonnés-moi à la colère de Dieu! Faites retirer Lady Spirituelle;

fa

sa vûë augmente ma peine. Otés moi la vie par pitié! Epargnés moi la peine & le crime d'y attenter moi-même! Ah! que je suis misérable!

Madem. Bonne faisant signe à Lady Spirituelle de sortir.

Nous voilà seule, ma chère, calmés ces mouvements furieux. Je suis sûre que votre état n'est pas aussi pénible que vous le dites; mais quelqu'il soit, il n'est pas sans reméde. Ouvrez-moi votre cœur; (*Madem. Bonne se jette à ses pieds*) je ne quitterai point vos pieds que vous n'avez déchargé le noir poison qui vous suffoque.

Miss Molly se mettant aussi à genoux.

Ah, mon Dieu! ma Bonne, vous me faites mourir de honte; levés-vous, je vous en conjure.

Madem. Bonne.

Non, mon enfant! En vous mettant à genoux, votre cœur par un mouvement involontaire, s'est tourné vers Dieu. Vous l'avés appellé à votre secours: faites-le encore avec moi; dites du fond de votre âme: fils de David ayés pitié de moi!

Miss Molly.

Je vous jure, ma Bonne, qu'il m'est impossible de prier; mon cœur se refuse au sentiment des paroles que ma bouche prononce.

Madem.

Madem. Bonne.

Eh bien! ma chère; regardés-vous en la présence de Dieu comme une pauvre morte qui n'a pas la faculté de lui demander sa résurrection: je vais la demander pour vous. Jésus fût touché des pleurs de la veuve de Naim: il lui rendit son fils; il me rendra ma fille.

Madem. Bonne prie quelques momens tout bas, puis elle dit:

Lévons-nous, ma chère; Dieu m'a exaucée, j'en suis sûre. Parlés-moi avec confiance; il me fournira les remèdes propres pour vous guérir.

Miss Molly.

Vous le voulés, ma Bonne; je vais vous faire; apprétés-vous à frémir. Premièrement, j'aime ou plutôt j'adore un homme que je méprise souverainement, parceque je fais qu'il n'est point honnête homme. Secondelement, quoique mon esprit soit convaincu que je ne puis être heureuse avec une personne de ce caractère, mon cœur me dit qu'il faut qu'il soit brisé si je ne l'épouse pas. Il me semble que s'il devoit me haïr, me battre, me laisser manquer des choses les plus nécessaires, tous ces maux ne me seroient rien au prix du plaisir de le voir tous les jours. Enfin, ma passion est monté à un tel point, que j'ai pris hier

. TOM. II.

M

l'af-

l'affreuse résolution de me mettre dans la nécessité de l'épouser & de forcer mon père par un sentiment d'honneur à consentir à ce mariage. Mon indigne amant m'a fait promettre de me trouver demain dans une maison qu'il m'a indiquée, d'où il doit me conduire en Irlande. Quand je vous dis que j'ai pris cette résolution, je m'exprime mal; mon dessein ou plutôt le sien me fait tant d'horreur, que la mort me paroît préférable à une démarche si honteuse. Si j'étois moins persuadée de l'immortalité de mon âme, ah! certainement, je me donnerois cette mort que je désire; mais toutes les fois que cette pensée s'offre à mon esprit, elle est toujours accompagnée de celle d'une éternité de supplices. Dans ce cruel état, un mouvement presque involontaire me força hier à vous écrire: je m'en suis repentié mille fois depuis; car enfin, ma Bonne, vous allés vouloir m'arracher à ma passion, sachés qu'il vaudroit autant effayer de m'arracher le cœur..... Ah, mon Dieu! que vais je devenir?

Madem. Bonne.

Non, ma chère! je ne vous dirai point qu'il faut arracher votre passion de votre âme; je sens trop que cette entreprise est au dessus de vos forces: je veux seulement la réduire à des bornes raisonnables. Si vous ne soupçonnez pas la probité de votre amant, je me ferois fort d'ob-

d'obtenir le consentement de vos parens pour l'épouser, car enfin, je ne regarde pas les richesses comme essentielles au bonheur, au lieu que l'on ne peut espérer aucune félicité avec un homme qui manque par l'honneur. Si vous n'aviés pas d'autres preuves de sa méchanceté que le projet de votre enlèvement, on pourroit l'excuser sur l'excès de sa passion.

Miss Molly.

Mais comme vous le dites fort bien, ma Bonne, mes soupçons sur la droiture de son caractère ne m'ont été donnés que par Lady Spirituelle. S'ils étoient faux, quel seroit mon bonheur! surtout après la promesse que vous m'avés faite de vous intéresser auprès de mes parens. Quelles obligations ne vous aurois-je pas! Que ferai-je pour vous prouver ma reconnoissance?

Madem. Bonne.

Vous le pouvés, ma chère, en abandonnant toute cette affaire à ma conduite. D'abord, vous devés être persuadée que je vous aime tendrement, & que dans toute cette affaire, je ne veux que votre bien. Vous êtes trop agitée pour pouvoir prendre les mesures convenables pour la faire réussir: fiés-vous en à moi; vous n'aurés pas sujet de vous en repentir.

Miss Molly.

Eh bien! ma Bonne, vous n'avés qu'à commander; je vous promets une obéissance absolue.

M 2

Madem.

Madem. Bonne.

Il faut donc que vous me donniés huit jours pour m'arranger, & comme dans cet intervalle votre étourdi d'amant pourroit troubler mes mesures, il faut que vous me promettiez de ne le pas voir durant tout ce tems.

Miss Molly.

Vous me demandés une chose impossible, ma Bonne; il me voit tous les deux jours dans le cabinet de ma femme de chambre. Si je refusois de le recevoir, surtout après avoir manqué au rendés-vous de demain, il croiroit que je suis changée à son égard: il en mourroit de douleur.

Madem. Bonne.

Je trouverai du reméde à tout cela, ma chère. Je prierai Madame votre mère de vous permettre de venir passer huit jours avec Lady Senfée, sous prétexte de vous faire voir quelques expériences de physique. Vous écrirés à votre amant que ce contre-tems vous a empêché de lui tenir parole. Si avant ces huit jours mes mesures réussissent, je vous laisserai la maîtresse de le voir dans ma chambre même. Suis-je assés complaisante, ma chère?

Miss Molly.

Ah! vous êtes trop bonne; mais ne me trompés - vous pas? Cela seroit trop cruel, &

& vous auriés, je vous assure, ma mort à vous reprocher.

Madem. Bonne.

Je suis prête à vous écrire mes promesses, & à les signer de mon sang: Permettés - moi de rappeler *Lady Spirituelle*, & de la prier de vous tenir compagnie, pendant que j'irai vous demander à Madame votre mère: vous pouvés aussi écrire votre billet, & le remettre à votre femme de chambre; mais ne lui parlés pas de mon dessein: la moindre imprudence de sa part pourroit le faire échouer. Je vous permets seulement d'en faire part à *Lady Spirituelle*, car votre cœur est plein; il vous faut une confidente.

Madem. Bonne en sortant dit à Lady Spirituelle.

Allés retrouver votre amie; ne la quittés pas un instant, & ne me jugés pas sans m'entendre. Donnés auparavant à votre laquais un mot de ma part à *Lady Sensée*, pour l'avertir de laisser comme par hasard sur sa table l'extrait qu'elle a fait des mémoires de *Madame de Gondés*.

*Madem. Bonne, Lady Spirituelle,
Lady Sensée, Miss Molly.*

Madem. Bonne.

Je vous amene bonne compagnie, *Lady Sensée*; j'ai obtenu *Miss Molly* pour huit jours, & j'espére que *Lady Spirituelle* obtiendra la

même faveur de Madame sa mère. Mylady doit lui rendre une visite ce matin: alles toutes deux avec elle pour solliciter cette grâce; je tiendrai compagnie à Miss *Molly* en attendant votre retour.

Nous voilà feule, ma chère amie, & nous pouvons parler librement de nos petites affaires. Mais ne ferions-nous pas bien de demander les lumières du St. Esprit? Si nous avons besoin de son assistance dans tous les momens de notre vie, ce besoin augmente surtout quand il est question de s'engager sans retour. (*Elles se mettent toutes deux à genoux.*)

Madame. Bonne après s'être relévée.

Je n'ai pû, ma chère, m'empêcher de remercier Dieu pendant tout le chemin des grandes graces qu'il vous a faites. Que sériés vous devenue dans les violens accès de désespoir où vous avés été livrée, si la pensée salutaire d'une éternité malheureuse vous avoit abandonnée un feul instant? Oh! que cette pensée est salutaire! Que ne devés-vous pas faire pour marquer votre reconnaissance au Dieu miséricordieux qui vous l'a envoyée! Quel amour ne devés-vous pas à ce père tendre qui a veillé sur vous avec tant de soin, pendant que vous vous abandonnés vous-même! Ah! ma chère enfant, tournés vers lui ce fond immense de tendresse que vous sentés pour la créature: il ne vous défend pas

pas d'aimer ce qui est aimable; mais souvenez-vous qu'il est le centre de toute beauté, & que vous lui devés la préférence.

Miss Molly.

Hélas! ma Bonne, j'avoue que je suis bien coupable à cet égard. Il est certain que j'ai aimé la créature plus que lui: je le dis en frémissant; mais c'est un aveu que le cri de ma conscience m'arrache: comment pourrai-je réparer ce crime?

Madame. Bonne.

En vous déterminant fortement à régler vos sentimens sur sa sainte loi. Il me semble pourtant, ma chère amie, que vous vous jugés trop rigoureusement: au milieu de l'emportement de la passion la plus violente, il me paroît que la balance à toujours panché du côté du devoir. Vous n'avés pas consenti absolument au projet de l'enlèvement: vous l'aviés en horreur; vous avés eu le courage de m'écrire.

Miss Molly.

Ne cherchés pas à m'excuser, ma Bonne; avec toute l'horreur que j'avois de cette action, je n'aurois pas eu la force de résister à mon amant s'il avoit voulu absolument que je la fisse.

Madame. Bonne.

Quelle précaution ne dois je pas prendre pour gagner les bonnes graces de cet homme

M 4 s'il

s'il devient votre époux! Si j'avois le malheur de lui déplaire, & qu'il vous commanda de m'empoisonner, vous auriés horreur de cette action, & pourtant vous n'auriés pas le courage de lui résister.

Miss Molly.

Pour le coup, ma Bonne, vous pouffés les choses trop loin. Je pourrois donner ma vie pour plaire à mon amant; mais jamais rien ne pourroit m'engager à attenter à celle du dernier des hommes, encore moins à celle de mon amie.

Madem. Bonne.

Ce que vous me dites-là, n'est ni raisonnable, ni vraisemblable. Premièrement, vous devés vous aimer plus que moi, & certainement, vous faites à cet égard ce que vous devés. Secondement, vous n'avés pas plus de droit sur votre vie que sur la mienne. Enfin, vous avés été prête à devenir vraiment homicide pour lui obeir; je n'en dis pas assés, ma chère: vous touchiés au parricide. Croyés-vous que votre père & votre mère eûssent survécû au chagrin que leur auroit donné votre fuite, à la honte dont elle les auroit couvert, aux malheurs que cette mauvaise action auroit attiré sur vous? Non, ma chère! vous auriés eu en peu de jours leur mort à vous reprocher. Ajoûtés à ce malheur celui d'être déshonorée, car enfin, la réputation ne se récupore pas. Celle d'une fille

qui

qui se laisse enlever, est perdue pour jamais; le mariage même ne peut la réhabiliter dans l'esprit des honnêtes gens qui ne voyent en elle qu'une fille sans pudeur qui s'est livrée à la discrétion d'un homme qui pouvoit la tromper comme cela est arrivé dix mille fois. Je vous l'avoue, ma chère, j'aimerois mieux vous voir tomber morte en ce moment que de vous voir persévérer dans un dessein si lâche. Je ne fais pourquoi je vous dis cela, car je suis persuadée que vous y avés renoncé absolument; parlons d'autre chose. Pour que je puisse agir efficacement en votre faveur, j'ai besoin d'être instruite de la fortune, de la naissance & du caractère de votre amant; ainsi, ma chère, j'espére que vous voudrés bien me dire tout ce que vous en savés.

Miss Molly.

Le chapître de sa fortune sera bientôt fini: il m'a avoué lui-même qu'il étoit un cadet qui n'avoit hérité de ses pères que d'un grand nom & d'une légitime très-mince; c'est ce qui l'a déterminé à passer en Angleterre pour tâcher de se pousser dans le service. Le pauvre garçon a été bien surpris d'apprendre que sa qualité d'étranger l'empêchoit de parvenir à rien: il étoit sur le point de repasser en Allemagne, lorsque sa curiosité le conduisit à Bath. Je vous assure, ma Bonne, que sa bonne mine

M 5 &

& son esprit l'on fait considérer de tous les honnêtes gens. Je ne suis pas la seule à laquelle il ait plu: Mylady R *** qui est belle, jeune, riche, & veuve, n'a rien oublié pour me l'enlever. Il ne tenoit qu'à lui de l'épouser: il me l'a sacrifiée, & elle en a quitté Bath de dépit. Pour sa naissance, elle est illustre; il est de la famille des B ** *. Sa sincérité à m'avouer sa pauvreté, m'a convaincu qu'il ne m'en imposoit pas sur sa naissance; d'ailleurs, son éducation est trop distinguée pour un homme du commun. Je vous ai dit que je le méprisois: j'ai eu tort. Il a fait quelques actions que je ne puis approuver; mais il est dans des circonstances où le plus honnête homme du monde succomberoit à la tentation.

Madem. Bonne.

Et quelles sont les tentations auxquelles les circonstances malheureuses l'ont fait succomber?

Miss Molly.

Je dois vous dire tout, ma Bonne; mais il m'en coûte infiniment. Il a eu besoin d'argent, & il m'a priée de lui en trouver. Comme ce que j'en avois, n'étoit pas suffisant, j'ai emprunté à toutes mes amies, & je dois environ trente guinées à différentes personnes: de plus, j'ai mis en gage mon collier de perles, mes bagues; & comme cela ne faisoit pas la somme dont il avoit besoin, il m'a dit que je pouvois fort

fort bien disposer de quelque chose dans la maison, puisqu'il attendoit une lettre de change d'Allemagne, & qu'il me remettroit fidelement tout ce que je lui aurois confié. C'est de là, que *Lady Spirituelle* a pris occasion de me dire qu'il étoit un malhonnête homme; je l'ai crû trop légèrement, car enfin, ce n'est pas un crime d'emprunter quand on fait qu'on pourra rendre. De plus, elle fait qu'il a beaucoup gagné au jeu, & elle prétend qu'il devoit d'abord me payer: il le souhaitoit, & m'a offert de le faire; mais en même tems, il m'a avoué que cela le dérangeroit beaucoup, & que je lui ferois plaisir d'attendre sa lettre de change.

Madam. Bonne.

Pour ne pas juger trop légèrement, j'ai besoin de prendre quelque tems pour réfléchir sur ce que vous vénez de me dire. En attendant, ma chère, adressés - vous à Dieu avec ardeur pour le prier de faire réussir cette affaire selon sa sainte volonté. Vous savés, mon enfant, que nous ne connoissions pas nous - mêmes ce qui nous est convenable, & qu'un chrétien doit être dans la disposition de tout sacrifier pour lui obéir; si vous ne sentés pas en vous cette disposition nécessaire au salut, demandés - la lui avec ferveur. Pour l'exciter, rappelés - vous cette éternité malheureuse qui vous à frappée si vivement. Un des plus grands périls du

salut

salut est de manquer l'état où la providence nous destine: demandés donc instamment la force d'accomplir la volonté divine, de quelque manière qu'elle se fasse connoître. Voici nos Dames de retour. Eh bien! Lady *Spirituelle*, ferés - vous des nôtres cette sémaine?

Lady Spirituelle.

Oui, ma Bonne; Mylady y a consenti de bon cœur. Ah! que nous allons lire & dire de bonnes choses! Mais la table de Lady *Senfée* est chargée d'écritures comme celle d'un Procureur. Peut-on sans indiscretion, ma chère, vous demander ce que c'est que ce manuscrit?

Lady Senfée.

C'est l'extrait des mémoires de Madame *de Gondès*, que ma Bonne m'a permis de faire pour m'apprendre à bien m'exprimer par écrit: j'ex-
traits tous les ouvrages qui m'amusent, & en-
suite je les lis à ma Bonne.

Lady Spirituelle.

Et ma Bonne, a-t-elle entendu lire cet
extrait?

Lady Senfée.

Non, ma chère.

Lady Spirituelle.

J'en suis bien aise, nous en profiterons.
Ne le voulés - vous pas bien, ma Bonne?

Madame.

Madem. Bonne

Oh providence! que vous êtes admirable! Ce manuscrit qui s'est fait sans dessein, cette circonstance que je ne l'ai pas encore lû, cette curiosité de Lady *Spirituelle*; voilà des événemens qui semblent ne rien signifier, Mesdames, & cependant, ils étoient nécessaires pour faire réussir les desseins du Très-Haut: vous en ferés convaincûes un jour, mes enfans. Nous lirons ce manuscrit ce soir; l'heure du diner approche. Lady *Sensée*, allés faire un tour dans le jardin avec Miss *Molly*; cela dissipera son mal de tête. Vous avés les yeux rouges, ma chère; prenés l'air pour être en état de paroître à table. Lady *Spirituelle*, je voudrois vous dire un mot.

Lady Spirituelle quand les deux autres sont sorties.

Vous m'avés dit de ne vous pas condamner sans vous entendre. Je vous assure, ma Bonne, que cette précaution étoit nécessaire. Ou la pauvre *Molly* est devenue folle, ou vous n'êtes pas trop raisonnable; elle m'a dit que vous lui aviez promis d'engager ses parens à consentir à son mariage avec cet avanturier que vous ne croyés pas aussi méchant que j'ai voulû le lui persuader. Savés-vous bien, ma Bonne, que je suis un peu piquée? Vous croyés le témoignage d'une pauvre fille abusée par une passion violente, & vous ne me croyés pas; moi qui suis

suis de sang froid, & qui n'aïs aucun intérêt de décrier cet homme. Je ne fais, quel peut être votre dessein; mais je soutiendrai toute ma vie qu'il est un coquin & un lâche.

Madem. Bonne.

Est - ce comme cela que vous me justifiés, ma chère? Ai - je plus de passion que vous dans cette affaire? Vous devés être persuadée que la charité & l'amitié sont les seuls motifs qui me font agir; vous devés croire que je trouve dans mon âge & dans mon expérience des lumières qui vous manquent: cependant, vous ne voyés rien de tout cela, pourquoi? c'est que votre amour propre est bleslé. Vous avés décidé que le Baron, amant de votre amie, est un malhonnête homme; vous êtes piquée de ce que je parois revoquer en doute la sagacité de votre jugement. Apprenés par cet exemple à être sur vos gardes quand votre orgueil se croit lézé, apprenés encore à ne pas condamner la conduite de personne sur des apparen-
ces équivoques.

J'ai trouvé la pauvre Miss *Molly* au moment de devenir folle & hors d'état de rien écouter de ce qui pouvoit la ramener à la raison. Pour calmer son esprit, il falloit moins la contredire que flatter sa manie: elle m'entend à présent; je suis venue à bout de l'enlever à son amant, de gagner huit jours dans lesquels je pourrai trouver

trouver les moyens de lui ouvrir les yeux. Elle ne se défie plus de mes conseils; elle me croit dans les intérêts de sa passion, & cela sans que j'aye pris la peine de la tromper. Je lui ai promis de travailler à l'unir avec son amant, supposé qu'il fût honnête homme; vous voyés que je ne risque rien: dès l'instant que je pourrai lui prouver qu'il est un scelerat, ma parole est dégagée. Retenés bien, ma chère, qu'une personne qui veut faire entendre raison à une folle, est plus folle qu'elle. La passion est une folie momentanée; il faut savoir se plier à propos aux circonstances pour se rendre maître de cette passion, la calmer, & n'employer les raisonnemens qu'au moment où l'âme est assés calme pour les entendre. Je suis parfaitement au fait des artifices dont ce misérable s'est servi pour séduire Miss *Molly*. J'espére avec le secours du ciel les tourner à sa honte & m'en servir pour le détruire. Vous connoissez Mylady *R****, c'est une femme respectable & respectée: sa bonne conduite l'a mise au dessus de la plus sévère critique. Ce misérable Baron a persuadé à Miss *Molly* que cette femme l'adoroit, & qu'il lui avoit sacrifié une fortune qu'elle lui offroit. Cette Dame me fait l'honneur d'être mon amie: je compte sur son secours, peut-être la providence me fournira-t-elle quelqu'autre moyen; mais laissez-moi digérer mes idées. La cloche du dîner nous appelle. N'oubliez pas de demander la lecture du manuscrit,

CON-

CONVERSATION DU SOIR.

*Madem. Bonne. Lady Sensée. Lady Spirituelle.
Miss Molly.*

Lady Spirituelle.

Avoués, ma Bonne, que je suis un drôle de corps: la compagnie étoit très-bonne & fort amusante; cependant, je grillois d'impatience de la quitter pour lire ce manuscrit de la façon de *Lady Sensée*.

Madem. Bonne.

Fort bien! Vite, vite! il faut tout quitter pour vous satisfaire, sans penser si cette lecture fera du goût de *Miss Molly*.

Miss Molly.

Oh pour cela, ma Bonne! elle m'a communiqué son impatience, & ne m'a entretenue tout du long du dîner que de cette lecture. Je n'en suis pas surprise: je connois *Lady Spirituelle*; ce qu'elle désire, elle le désire à la rage.

Madem. Bonne.

Et moi, je regarde cette curiosité dans la circonstance présente comme un mouvement du St. Esprit. Je ne veux pas vous tromper, ma chère; cette histoire semble arriver exprès pour vous, & si vous ne fâviés qu'elle n'a pu être

être écrite en deux heures, vous seriez autorisée à croire que je l'ai fait extraire exprès. Vous en allés juger. Commencés à nous la lire, Lady *Sensée*.

Lady Sensée.

Le Comte de *Rancé*, homme respectable, resta veuf avec un fils & une fille. Le fils marchant sur les traces de son père, prit le parti des armes; il se nommoit *de Rancé*. La fille fut élevée par une sage gouvernante qui profita habilement du plus heureux naturel. Comme Mademoiselle de *Rancé* étoit belle & riche, elle eût bien-tôt un grand nombre d'adorateurs. Le Marquis *D**** qui étoit l'admiration de toute la cour, lui adressa ses vœux. Mademoiselle de *Rancé* qui ne contoit pour rien les graces de l'extérieur & les agréments de l'esprit, eût bientôt démêlé que son amant manquoit par les qualités du cœur qu'elle estimoit uniquement. Son père qui n'avoit pas eû assés bonne opinion du jugement de sa fille, n'avoit pas imaginé qu'elle fût sans goût pour un homme qui faisoit tourner la tête à toutes les femmes, & s'étoit arrangé en conséquence. Il entrevit la répugnance que sa fille avoit pour le Marquis, & comme il étoit bon père, il ne voulût pas forcer son goût; mais il craignit mortellement qu'elle ne se fût engagée mal à propos avec quelqu'un indigne d'elle, puisqu'elle n'osoit lui confier le secret de son cœur.

TOM. II.

N

Mes

Mr. *de Rancé* avoit un ami intime avec lequel il étoit lié dès sa jeunesse: c'étoit le Comte *de Gondès*. Cet homme qui touchoit à soixante ans, étoit d'un commerce si aimable que les jeunes gens même avoient beaucoup d'empressement pour lui. Il venoit souvent chés Mr. *de Rancé*, & sa fille le regardoit, pour ainsi dire, comme un second père. Ce fût cet ami que Mr. *de Rancé* chargea de sonder le cœur de sa fille sur les motifs de sa répugnance pour le Marquis. Mademoiselle *de Rancé* en les lui avouant, remplit le Comte d'admiration: il fût retrouver son ami, le félicita sur le bonheur qu'il avoit d'avoir une fille si parfaite, & gémit d'être venu au monde trente ans trop-tôt, puisque son âge ne lui permettoit pas d'aspire au bonheur de devenir l'époux de Mademoiselle *de Rancé*. Son ami étoit trop sincère pour le flatter de sacrifier sa fille à une alliance si disproportionnée; mais le Comte étant sorti, il dit en riant à Mademoiselle *de Rancé*, qu'il avoit à se plaindre d'elle puisqu'elle avoit, sans le vouloir, troublé la paix du cœur dont le Comte *de Gondès* avoit jouï jusqu'alors. Quelle fût sa surprise lorsque sa fille lui dit de l'air le plus dégagé, qu'elle ne lui auroit montré aucune répugnance pour le mariage s'il lui avoit proposé le Comte au lieu du Marquis, & qu'elle estimoit assés ce respectable ami pour le choisir comme son guide dans le monde! Mr. *de Rancé* transf-

transporté de joye, embrassa sa fille, & courût annoncer à Mr. de Gondès ce qu'il venoit de faire en sa faveur. Je passe sous silence le ravisement du Comte. Le mariage se fit, & ne fût suivi d'aucun repentir.

Madame de Gondès avoit une amie, veuve depuis trois ans, & dont son frère étoit fort amoureux; elle se nommoit *d'Estativille*, & n'avoit qu'un frère qui cherchoit dans l'ordre de Malthe des ressources contre la mauvaise fortune. Il étoit prêt à prononcer ses vœux lorsque la mort de son père le rappella à Paris. Voir Madame de Gondès, en devenir passionné, fût l'ouvrage d'un moment. Comme il n'en étoit pas à son apprentissage sur l'amour, il conçut que son sort dépendoit de sa retenuë, & qu'avec une femme de la vertu de Madame de Gondès, la moindre imprudence le perdroit. Il joua donc le respect, l'amitié, & se conforma tellement à ses goûts, qu'elle l'aima long-tems elle-même sans s'apercevoir de ce qui se passoit dans son cœur. Chés une femme ordinaire, l'amour est presque toujours un vice; chés celle qui est solidement vertueuse, il n'est qu'un malheur, & devient l'occasion des plus grands sacrifices. Madame de Gondès frémît en découvrant que son cœur s'étoit donné malgré elle, & pour se punir de s'être laissé surprendre, elle montra une grande passion d'aller voir les terres de son mari, qui étoient en Bretagne.

N 2

Le

Le voyage fût résolu; quelques affaires les différaient, & Madame de Gondès s'imposa la loi de ne plus voir le Chevalier de Fâtime: c'étoit le nom de son amant. Elle ne prévoyoit pas que la précaution qu'elle prenoit pour empêcher le Chevalier de connoître l'impression qu'il avoit fait sur son cœur, étoit le plus sûr moyen de l'en instruire. Il savoit que la Comtesse ignoroit ce que c'étoit que la caprice: il étoit sûr de ne l'avoir point offensée; cependant, elle le fuyoit, donc elle le craignoit parce qu'elle l'aimoit. Il se confirma dans cette pensée la première fois que le hasard la lui fit rencontrer. Sa rougeur, son embarras, tout lui apprit qu'il étoit aimé. Cette connoissance l'enhardit; il osa écrire ses sentimens: la Comtesse rejeta ses premières lettres, ne put continuer long-tems dans cette rigueur, en l'ut une, la trouva si pleine de respect qu'elle eût peine à en faire un crime à celui qui l'avoit écrite; elle donna quelques larmes à son malheur, & dans ce moment d'attendrissement, le Chevalier s'offroit à ses yeux. Sa vûe rendit à Madame de Gondès toute sa fermeté; mais en lui ordonnant impérieusement de se retirer, ses larmes la trahirent, & elle lui laissa comprendre que sa vertu seule avoit dicté l'arrêt de son bannissement. Rendue à elle-même, Madame de Gondès se fit tous les reproches qu'elle méritoit, & pour se punir de sa foiblesse, elle garda

garda le lit plusieurs jours, & dit à son époux que l'air de Paris lui étoit devenu mortel, & qu'elle le conjuroit de tout sacrifier pour hâter un départ nécessaire au rétablissement de sa santé. Elle partit trois jours après, le cœur déchiré & l'ame tranquille; il lui sembloit à mesure qu'elle s'éloignoit du Chévalier qu'on lui étoit un poid énorme dont elle étoit suffoquée. Mr. de Gondès avoit un arrière-neveu, nommé *Disanteuil*, qu'il avoit toujours regardé comme son héritier; il méritoit toute sa tendresse, & l'intérêt de ce cher neveu auroit été capable de lui faire sacrifier sa passion, si *Disanteuil* ne s'étoit jetté à ses pieds pour le conjurer de ne le point rendre un obstacle à son bonheur. La beauté de son procédé avoit augmenté la tendresse de son oncle qui avoit pris de bonnes mesures pour assurer le bonheur de *Disanteuil*; il s'apperçut avec chagrin que ce jeune homme n'avoit pas de disposition à seconder ses intentions. L'âge & les infirmités de Mr. de Gondès l'avertissoient que sa fin étoit proche: sa femme & sa fortune étoient la récompense qu'il destinoit à la généreuse amitié de son neveu; mais ce parent cherî montrroit la plus grande indifférence pour un engagement irrévocable. S'il eût pu pressentir les desseins de son oncle, sa joie eût appris à Mr. de Gondès que sa répugnance pour le mariage venoit de la passion violente que lui avoit inspiré

spiré la Comtesse. Cette passion n'étoit point combattue parcequ'il devoit à son oncle: elle étoit si pure qu'il n'eût pas craint de lui faire lire dans les plus secrets replis de son cœur. Enfin, Mr. de Gondès mourût, & laissa Mr. de Rancé exécuteur de ses dernières volontés. Il laissoit son bien par égale partie à son épouse & à *Dijanteuil*, & souhaitoit qu'il fût réuni par l'union des deux personnes qui lui avoient été les plus chères. Mr. de Rancé qui n'avoit aucun soupçon de l'amour que sa fille avoit conçû pour le Chévalier *de Fâtime*, se persuada qu'elle se soumettroit avec joye aux dernières volontés de son époux; ainsi il donna sa parole d'honneur à *Dijanteuil*, & apprit à Madame de Gondès qu'il s'étoit engagé pour elle. Quel coup de foudre pour cette fille qui ne sentoit pas moins le respect & l'obéissance qu'elle devoit à son père, que l'empire d'une passion d'autant plus violente qu'elle avoit été plus long-tems contrainte! Quoiqu'elle eût pris une ferme résolution de n'être jamais qu'au Chévalier, elle n'eût pas la force de déclarer à son père le dessein qu'elle avoit formé, & se contenta de lui dire que la mort recente de son époux ne lui permettoit pas de s'occuper des projets d'un second mariage, & qu'elle étoit déterminée de laisser passer tout le tems de son deuil avant de rétêcher sur ce qu'elle feroit à cet égard. Cette excuse étoit plausible. Mr.
de

de Rancé s'en contenta, & en fit part à *Disanteuil*. Ce tendre & respectueux amant le laissa dans son erreur dans la peur de commettre Madame *de Gondès*. Il est pourtant certain qu'il avoit prévû cette réponse; un amant a des yeux d'*Argus*. *Disanteuil* avoit connû la passion de *Fâtime*, & le retour que Madame *de Gondès* lui avoit accordé malgré elle; il prévit qu'elle ne pouvoit sans être malheureuse, remplir les engagemens que son père avoit pris pour elle, dès-lors il prit l'héroïque résolution de sacrifier tout son bonheur à celui de celle qu'il aimoit.

Madame *de Gondès* vivoit dans la plus austére retraite, & s'étoit bornée à la société d'un petit nombre d'amies. La sœur du Chevalier *de Fâtime* étant la plus ancienne, Mr. *de Rancé* la voyoit avec plaisir partager la solitude de sa fille, & n'étoit pas surpris de la voir accompagnée de son frère. *Fâtime* se contraignît pendant quelques mois par égard pour la délicatesse de Madame *de Gondès*; mais ayant appris que Mr. *de Rancé* parloit de *Disanteuil* comme d'un homme qui devoit être son gendre, il ne put résister aux craintes que lui fit sentir cette nouvelle. Il étoit sûr d'être aimé, & n'osoit pourtant se promettre d'être heureux, parcequ'il savoit que rien ne pourroit forcer Madame *de Gondès* à désobéir à son père. Il osa lui exposer ses frayeurs; elle ne s'en offensa pas: cependant, en lui promettant de ne jamais

N 4

con-

consentir à se donner à un autre qu'à lui, elle lui déclara que malgré sa qualité de veuve, elle ne l'épouseroit jamais sans le consentement de son père. Il fallut se contenter de cette promesse, & les deux amans attendoient tout du tems & de leur constance.

Un jour que le Chevalier de *Fâtime* sortoit d'autrui de Madame de *Gondès*, il fût attaqué par trois hommes qui le blessèrent dangereusement, & qui l'auroient tué si *Dijanteuil* qui se trouva proche du lieu du combat, ne fût accourû au bruit, & n'eût sauvé la vie à son rival au péril de la sienne. Madame de *Gondès* manqua mourir de douleur en apprenant le danger du Chevalier, & sous prétexte de consoler Madame *d'Estainville*, elle courût chés elle. Les médecins ne pûrent lui rien dire de décisif; la blessure étoit grande, & l'on n'espéroit que sur la jeunesse du Chevalier. Elle n'osa le voir ce premier jour dans la crainte de lui donner trop d'émotion; mais lorsque le malade fût hors de danger, elle n'eût pas le courage de lui refuser ses visites. Un jour qu'elle le surprit, elle fût fort étonnée de lui trouver son portrait entre les mains. *Fâtime* lui avoua qu'il l'avoit eû avant son départ pour la Bretagne, par le moyen d'un peintre de ses amis auquel Mr. de *Gondès* avoit donné un de ses portraits à retoucher. Madame de *Gondès* se plaignit d'abord de cette liberté, l'appaissa ensuite, & finit par lui permettre de garder ce portrait.

Quel-

Quelque violente que fût la passion de Madame *de Gondès*, elle ne pouvoit lui fermer les yeux sur l'injustice qu'elle faisoit à *Disanteuil*: elle savoit qu'il étoit instruit de son amour pour son rival, & sentoit toute la générosité qui l'engageoit à ne pas découvrir cet amour à Mr. *de Rancé*. De plus, *Disanteuil* avoit sauvé la vie à un rival qui étoit le seul obstacle à son bonheur; comment, auroit-elle pu se déguiser la noblesse de ce procédé? Ajoûtes-y ce qu'elle devoit aux dernières volontés de son époux, aux ordres de son père, & vous comprendrez qu'elle ne jouissoit pas avec tranquillité de ses sentimens pour *Fâtime*. Elle attendoit en frémissant l'instant du dénouëment, & n'avoit encore rien déterminé sur la conduite qu'elle devoit tenir, lorsque la trahison de son amie la força d'avancer l'aveu de ses sentimens.

Madame *d'Estativille* aimée depuis plusieurs années du frère de Madame *de Gondès*, l'amusoit de vaines promesses sans avoir pu se déterminer à renoncer à la liberté du veuvage. Elle étoit alors plus éloignée que jamais de répondre à ses sentimens; une nouvelle passion l'occupoit toute entière, & *Disanteuil* en étoit l'objet: elle se flata qu'il pourroit l'aimer à son tour si elle réussissoit à lui ôter toute espérance de toucher le cœur de Madame *de Gondès*. Que ne peut point un amour violent sur une âme sans principe? Tout ce qu'elle devoit à son

amie, tout ce qu'elle se devoit à elle-même, ne pût l'arrêter: elle fait prier *Disanteuil* de se rendre chés elle, & après avoir exagéré l'injustice de *Madame de Gondès* à son égard, lui offre de le consoler de ses dédains.

Disanteuil plein de mépris pour une femme si emportée, eût besoin de toute la douceur de son caractère pour ne lui pas faire sentir combien il dédaignoit une conquête qui venoit s'offrir à lui; mais quand à cette première hardiesse, elle eût ajouté celle de soutenir que *Madame de Gondès* avoit aimé *Fatimedu* vivant même de son époux, & que dès ce tems elle lui avoit donné son portrait, il ne pût retenir son indignation. Rendés grâce à votre sexe, lui dit-il, qui vous dérobe à mon juste ressentiment. Je connois trop la vertu de *Madame de Gondès* pour ajouter foi à l'horrible calomnie dont vous osés la noircir; je ne lui connois qu'un défaut, c'est d'avoir pu aimer une femme d'un caractère aussi méprisable que le vôtre.

Disanteuil tourna le dos à la *d'Estantville* après lui avoir dit ces paroles, & la laissa dans des transports de rage & de confusion qu'il n'est pas possible d'exprimer; toutefois, la honte dont elle s'étoit couverte, ne fût pas capable de la distraire de l'affreux projet qu'elle avoit conçû. Elle fit prier *Mr. de Rancé* de passer chés elle, lui répéta les calomnies qu'elle avoit avancées contre *Madame de Gondès*, & pour ne lui

lui laisser aucun doute sur le crime de sa fille, elle lui montra le portrait qui étoit dans une boëte que Mr. de Rancé avoit donné à sa fille avant son mariage: la perfide *d'Estantville* avoit beaucoup loué l'ouvrage de cette boëte, ce qui avoit engagé Madame de Gondès à la lui offrir. Mr. de Rancé retourna chés lui le cœur percé de douleur, & s'étant enfermé dans son cabinet, il commanda qu'on n'y laissa entrer que *Disanteuil*. Ah, mon cher ami! s'écria-t-il en lui tendant les bras, à qui pourra-t-on se fier désormais puisque Madame de Gondès sous le masque d'une austére vertu cache le cœur le plus faux & le plus corrompu? Arrêtés, Monsieur! s'écria *Disanteuil*; gardés-vous de soupçonner votre vertueuse fille sur le rapport de la plus méprisable de toutes les femmes! & sans donner à Mr. de Rancé le tems de lui répondre, il lui redit ce qui s'étoit passé le matin entre lui & la *d'Estantville*, & pour lui prouver la fausseté de cette femme, il lui apprit qu'il favoit de la femme de chambre de Madame de Gondès qu'il n'y avoit pas plus d'un mois qu'elle l'étoit défaite de sa boëte de portrait à la prière de la *d'Estantville*.

— Mais, Monsieur, repliqua Mr. de Rancé, s'il est faux que ma fille ait aimé Mr. de Fâtime du vivant de son époux, n'est il pas vrai qu'elle l'aime à présent, quoiqu'elle ait fû de ma bouche les engagemens que j'ai pris avec vous, & qu'elle a confirmés par son silence?

Com-

Commande-t-on à son cœur? repliqua le généreux *Disanteuil*. Au reste, Monsieur, je suis l'amant de Madame votre fille; mais je ne serai jamais son tyran: je vous rends la parole que vous avés eû la bonté de me donner. Cependant, comme vous pourriés croire que les calomnies dont on a essayé de la noircir, dans mon esprit auroient quelque part à la résolution que je prends, j'atteste le ciel qu'elle est toujours à mes yeux la plus respectable de toutes les femmes; que je l'adorerai jusqu'à mon dernier soupir, & que si par un miracle que je ne puis espérer, elle pouvoit se résoudre à récompenser ma tendresse, je préférerois le don de sa main à celui d'une couronne. En finissant ces mots, *Disanteuil* fit une profonde révérence & sortit.

Lady Spirituelle.

Ma Bonne, je suis vraiment amoureuse de *Disanteuil*: & si Madame de *Gondès* après cela ne l'épouse pas, je dirai qu'elle ne méritoit pas d'être aimée d'un aussi honnête homme.

Miss Molly.

Et que vous a fait le pauvre Chevalier de *Fâtime*? Parceque sa sœur étoit une malhonnête femme, falloit il qu'il devint malheureux, aussi bien que la pauvre Madame de *Gondès*? Elle estimoit *Disanteuil* sans doute, mais elle aimoit le Chevalier, & eût été misérable sans lui.

Madame

Madem. Bonne.

Elle le pensa comme vous, ma chère. Continués, *Lady Sensée.*

Lady Sensée.

Mr. de Rancé laissa sortir *Disanteuil* sans pouvoir lui dire un seul mot: il étoit pénétré d'admiration pour lui, de colère contre la *d'Estantville*, & de douleur pour Madame *de Gondès* qui perdoit par sa faute un époux si estimable. Il eût donné la moitié de son sang pour changer le cœur de sa fille; il se détermina pourtant à ne la pas contraindre absolument: il resta quelque tems seul pour se remettre du trouble où deux scènes si diverses venoient de le jeter, & lorsqu'il se crût maître de ses mouvemens, il entra chés la Comtesse, & lui dit:

Vous étiés il n'y a qu'un moment, la plus méprisable de toutes les femmes à mes yeux: vous êtes justifiée du crime qu'on vous impunitoit: mais je ne fais pourtant encore si je dois vous rendre toute mon estime. Decidés vous-même, ma fille, si vous la mérités. Etes-vous déterminée à tenir la parole que j'ai donnée pour vous à *Disanteuil*?

Madame *de Gondès* tombe aux pieds de son père, arrose ses mains de ses larmes, & lui dit: je suis sans doute coupable envers le meilleur de tous les pères: mais mon silence jusqu'à ce jour n'a eû sa source que dans la crainte de lui dé-

déplaire. Il est vrai que mon cœur s'est laissé surprendre; j'espére pourtant que mon choix n'a rien dont j'aye à rougir à vos yeux: le Chevalier *de Fâtime* ne céde point à *Disanteuil*, ni du côté des qualités personnelles, ni du côté de la naissance. Il est vrai qu'il n'a pas de bien; mais, Monsieur, vous êtes trop généreux pour lui faire un crime de celui de la fortune, & c'est pour moi le plus doux de tous les plaisirs d'être en état de réparer les injustices du sort à son égard.

Mr. *de Rancé* ordonna d'un ton grave à la Comtesse de se relever. Il lui apprit tout ce qui s'étoit passé entre lui, la *d'Estantville* & *Disanteuil*. Je ne veux pas, ajoûta-t-il, rendre le Chevalier responsable de la méchanceté de sa sœur, ni vous faire valoir la générosité de *Disanteuil*: cependant, si vous êtes encore capable de quelque obéissance à mon égard, j'exige que vous me suiviés à la campagne; que vous y passiés une année entière sans voir le Chevalier *de Fâtime*; & si pendant cet intervalle vous n'ouvrés point les yeux sur ce que vous devés au plus respectable de tous les hommes; je vous donne ma parole d'honneur de ne me point opposer à votre union avec votre amant.

Mr. *de Rancé* se retire sans attendre la réponse de sa fille, & la laissa accablée de la douleur

leur la plus vive. Je passe sous silence tout ce qu'elle se dit à elle-même: vous pouvez vous l'imaginer en réfléchissant sur sa situation. Enfin, après bien de combats, elle se détermina à suivre les ordres de son père, persuadée qu'un siècle, si l'on peut s'exprimer ainsi, ne pourroit causer aucune altération ni dans ses sentimens, ni dans ceux du Chevalier. Elle détestoit trop sa perfide sœur pour se résoudre à remettre les pieds chés elle; ainsi elle fit dire au Chevalier de se trouver le lendemain matin dans les Tuilleries. Il s'y rendit fort inquiet, ne sachant à quoi attribuer une visite ou plutôt un rendés-vous si contraire à la conduite de Madame *de Gondès*. Rien ne peut être comparé à son indignation & à son désespoir lorsqu'il fût instruit de la conduite affreuse de sa sœur, & des suites funestes qu'elle alloit avoir pour son amour. La Comtesse pour le rassurer, lui jura que rien n'étoit capable d'affoiblir sa constance, & qu'il la retrouveroit fidèle au bout du terme que Mr. *de Rancé* avoit fixé à leurs maux. Quelques consolantes que fussent ses promesses, le Chevalier n'oublia rien pour l'engager à se soustraire à l'autorité d'un père qui abusoit de son pouvoir pour la tyranniser: ses prières, ses larmes, son désespoir même ne furent pas capables d'ébranler la Comtesse.

Lady

Lady Spirituelle.

Il faut que j'interrompe *Lady Sensée*; aussi bien a-t-elle besoin de se reposer. Cette histoire commence à prendre un bon tour, & je suis fort contente du *Chevalier de Fâtime*.

Miss Molly.

Et moi, je suis bien contente de vous voir changer à son égard. J'étois fâchée de vous voir dans le parti de *Disanteuil*: c'étoit un très honnête homme, si vous voulés; mais enfin, la Comtesse ne l'aimoit pas. Etoit-elle obligée de sacrifier à sa probité tout le bonheur de sa vie? car enfin, elle eût été malheureuse en l'épousant.

Lady Spirituelle.

Nous ne nous entendons pas, ma chère amie; je suis bien contente de *Fâtime* parceque je gagerois qu'il n'épousera jamais *Madame de Gondès*: il étoit un malhonnête homme, & ne méritoit pas une telle épouse.

Miss Molly.

Et sur quoi, je vous prie, jugés-vous qu'il étoit un malhonnête homme?

Lady Spirituelle.

Parcequ'il conseille à *Madame de Gondès* de se servir du pouvoir des loix pour déshériter à son père. Voyés-vous, ma chère, si un homme faisoit des miracles de vertu à mes yeux, &

& qu'en même tems il m'excita à violer les devoirs de la nature, je le tiendrois pour un hypocrite & scélerat. Ne me grondés pas, ma bonne amie; mais promettés moi, que si par hasard *Fâtime* n'étoit point honnête homme, vous ferés du parti de *Disanteuil*, & que vous consentirés qu'il épouse Madame de *Gondès*.

Miss Molly.

Vous êtes bien drôle avec votre consentement; cependant, si Madame de *Gondès* avoit demandé mon conseil, je lui aurois dit: si *Fâtime* est un méchant homme, tâchés de l'arracher de votre cœur, supposé que cela soit possible; mais gardés-vous d'en épouser un autre par dépit, ce feroit vous exposer aux plus grands maux.

Madem. Bonne.

Ah! pour le coup, je suis de l'avis de *Miss Molly*; on ne doit jamais se marier par dépit, & je vous avertis, *Lady Spirituelle*, que je ne consentirai pas à un tel mariage. Voyons ce que la Comtesse fit sans notre avis.

Lady Sensée.

Mr. de *Rancé* n'avoit pas défendu à sa fille d'écrire au Chevalier *de Fâtime*; ainsi elle adoucit la rigueur de l'absence par un commerce régulier. *Disanteuil* n'étoit pas avec elle: j'ai oublié de vous dire qu'il avoit poussé la délicatesse jusqu'à s'exiler en Bretagne par égard pour Madame de *Gondès*. Elle sentoit tout le

prix de cette conduite, & gémissoit de la nécessité où elle se trouvoit de faire le malheur d'un homme qui méritoit son estime & son amitié; mais ces sentimens étoient bientôt absorbés par celui qui dominoit chés elle, & c'étoit son amour pour le Chevalier. Elle n'osoit prononcer son nom devant son père, & se dédommageoit de cette contrainte en recherchant la solitude. Elle ne pût pourtant se refuser à la société d'une Dame dont le château étoit voisin de celui de Mr. *de Raucé*. C'étoit une Marquise jeune, veuve, riche, belle, enjouée, & dont la conversation, quoique très-superficielle, avoit des charmes, par la façon plaisante dont elle débitoit les chosies les plus communes.

Vraiment, ma belle voisine, dit-elle un jour à Madame *de Gondés*, il vous fied bien à vingt trois ans de vouloir vivre en hermite: quittés cet air composé & grave qui vous va pourtant fort bien, & amusons-nous. A quoi? lui demanda Madame *de Gondés*; à médire, ma belle Comtesse. Je soupçonne que ce plaisir aura pour vous la grace de la nouveauté: rions de tout le genre humain, & en révenche consentons à le voir rire de nous avec tranquillité.

En finissant ces mots, l'enjouée Marquise fait le portrait de vingt femmes, faisit avec habileté leurs ridicules, en fait rire la Comtesse, car sa critique n'attaquoit que l'extérieur, & re-

respectoit la réputation. La Marquise eût parlé long-tems sans être interrompue; mais le nom de la *d'Estativille* étant venu dans la conversation. Madame *de Gondes* lui demanda avec une sorte d'émotion, si elle étoit fort liée avec elle? Je la connois peu, reprit la Marquise; mais j'ai long-tems compté son frère au nombre de mes amis.

Ces paroles firent rougir & pâlir la Comtesse; & si la Marquise eût fait quelque attention aux changemens de son visage, elle eût pénétré le vif intérêt que Madame *de Gondes* prenoit au Chevalier. Mais la curiosité forçâ la Comtesse à se remettre promptement, & elle dit à la Marquise: c'est avoir assés mérit des femmes, parlons un peu des hommes; & puisque le Chevalier *de Fâtime* est venu là fort à propos, commencés votre satyre par lui.

En vérité, répondit la Marquise, j'ai fait une indiscretion; les vices ne sont point sous le district de ma plaisirterie; cependant, comme le Chevalier tout coupable qu'il est à mes yeux, n'a commis qu'une de ces fautes que nos agréables mettent au rang de leur mérite, j'aime mieux vous dire tout naturellement de quoi il est question, que de vous faire soupçonner par une réserve déplacée plus de mal qu'il n'y en a. J'avois une amie que j'aimois beaucoup. *Fâtime* la vit chés moi, l'aima, trouva le moyen de s'en faire aimer, la brouilla avec son ma-

ri, & l'abandonna pour la petite de *Jarnac* qui n'est pas à beaucoup près aussi aimable qu'elle.

La Comtesse mourante eût pourtant encore la force d'affecteder un air dégagé. Vous êtes une historienne vraiment laconique, dit-elle à la Marquise; mais vous ne vous piqués pas de chronologie: je suppose pourtant que votre histoire est récente, car il n'y a pas plus d'un an que Mr. de *Jarnac* est marié.

Distinguons, dit la Marquise: l'amour du Chevalier pour mon amie a trois ans de date; celui de Madame de *Jarnac* n'a que six mois, supposé que le Chevalier l'aime encore, car on prétend que la vûë du péril l'a refroidi, & qu'il n'ignore pas que ce fût la jalouſie de l'époux qui lui a suscité des assassins qui le bleffèrent dangereusement, il n'y a pas long-tems.

Le courage de Madame de *Gondès* ne put résister à une si rude attaque; la Marquise la vit tomber à ses pieds sans sentiment, & sans pénétrer la cause de cet accident, courût appeler du secours. On porta la Comtesse sur son lit, & lorsqu'elle fut revenue à elle, elle assura son père alarmé que sa foiblesſe devoit n'être qu'accidentelle, & qu'un peu de repos la rétablirait. Mais, qu'elle étoit éloignée d'en pouvoir goûter! A peine se vit-elle seule, qu'elle livra son cœur à tout ce que la douleur a de plus vif. Si son amant n'eût été que volage, elle eût pu lui pardonner; il étoit faux, le mal étoit sans re-

reméde. Le tems où il avoit aimé l'amie de la Marquise, étoit précisément celui où il avoit eu la hardiesse de lui déclarer son amour; d'ailleurs, sa passion pour Madame *de Farnac* dans le tems où elle lui donnoit toutes les preuves de sa tendresse qui étoient compatible avec sa vertu, annonçoit un cœur corrompû sans retour. Une réflexion subite rappella une sorte de tranquillité dans son âme: de qui avoit-elle reçû ces funestes lumières d'une femme qu'elle connoissoit trop peu pour lui donner sa confiance; d'une femme qui avoit pu forger ce roman par complaisance pour Mr. *de Rancé*. Dans cet instant de crise, elle reçut une lettre du Chevalier; l'amour lui-même n'auroit pu en écrire une plus tendre, & la Comtesse après l'avoir lue, se reprocha mille fois ses injustes soupçons. Cependant, ces soupçons ne purent être si bien effacés, qu'elle pût se trouver aussi tranquille quelle l'avoit été jusqu'alors. Pour finir les inquiétudes dont elle étoit agitée, elle chargea un homme dont elle étoit sûr, d'examiner le Chevalier de si près qu'aucunes de ses démarches ne purent lui échapper. Elle eût pu s'épargner cette peine: le Chevalier fût démasqué par une avantage si publique, qu'elle ne pouvoit manquer de parvenir jusqu'à elle.

L'intrigue de ce perfide avec Madame *de Farnac* fût enfin découverte par l'époux de cette Dame; il fût que cette femme sans pudeur

devoit le recevoir dans sa chambre, & qu'il devoit passer par le jardin. Mr. de *Jarnac* s'y mit en embuscade avec quelques domestiques: certainement, le Chevalier courroit risque de sa vie, si Madame de *Jarnac* ne fût venue se jeter au milieu des combattans, & n'eût par cette action donné le tems à *Fâtime* de sortir par où il étoit entré. Le lendemain Mr. de *Jarnac* conduisit sa femme dans un couvent, & fût le premier à publier son avantage. Cette nouvelle qui fût apportée à la Comtesse de tous les côtés, la réduisit bientôt à l'extrémité. Le tendre *Difanteui* n'eût pas plutôt appris le danger où elle se trouvoit, qu'il revint, & s'enferma dans son appartement avec Mr. de *Rancé*. Elle fût désespérée des médecins plusieurs fois: elle guérit enfin & de sa fièvre maligne & de sa passion pour *Fâtime*. Ce lâche suborneur essaya vingt fois de lui parler lorsqu'elle fut de retour à Paris où elle resta plus de trois mois dans un état de santé fort languissante: enfin, le retour entier de sa raison & de sa santé fût l'effet d'une avantage fort singulière.

Un jour qu'elle étoit seule, on lui annonça Mr. de *Jarnac*, & voici ce qu'il lui dit: Madame, j'ai trouvé parmi les bijoux de Madame de *Jarnac* un portrait qu'on ne peut méconnoître quand on a eu l'honneur de vous voir: il étoit avec la lettre qui vous fera connoître de qui elle tenoit ce portrait. En finissant ces paroles, il fit une profonde révérence, & sortit. Ma-

Madame de Gond^{es} resta immobile sans avoir la force d'ouvrir cette lettre; elle la lût enfin, & voici ce qu'elle contenoit:

„Si je n'étois sûr de votre tendresse, je me plaindrois de votre bizarrie. Quel acharnement de vouloir que je vous remette un portrait qu'on ne m'a pas donné, mais que je garde de l'aveu de la personne peinte, & que je ne garde que dans des vues éloignées que vous ne désapprouvés pas! Vous ne sauriez douter de la vérité de ma passion pour vous. J'ai crû qu'en vous parlant confidemment d'une affaire que je ménage depuis long-tems, je vous donnois une preuve de mon attachement qui devoit vous être d'autant plus sensible, qu'elle marque une entière confiance de ma part. Après ce préambule, vous croyés que je vous refuse ce diable de portrait qui vous met martel en tête; non, le voilà, bien certain que vous me le rendrás dans le tems où il devra être dans mes mains. Cette restitution ne vous coûtera guére: vous verrés sans peine que je songe à ma fortune, tandis qu'à tous les instans de ma vie, vous ne me verrés occupé que de vous. J'ai jusqu'à présent badiné avec l'amour; vous seul le m'avés forcé à lui donner serieusement de l'encens. Je ne m'en répentirai jamais, si vous m'êtes aussi fidèle que je vous le ferai."

O 4

Cette

Cette lettre étoit, sans doute, un remède violent; il fût efficace. Madame de Gondis eût pu peut-être pardonner une fidélité à *Fâtime*; mais un cœur bienfait ne pardonne ni une perfidie ni une basseſſe, & le Chevalier étoit coupable de tous ces crimes. Il eût pourtant la hardieſſe de l'aborder dans une promenadē publique, & profita d'un instant où elle étoit un peu éloignée de son père. Je ne puis, Madame, lui dit-il, laiſſer échapper une occasion de me plaindre de la rigueur avec laquelle vous me traités depuis long tems; non, Madame, je n'ai jamais été aſſes criminel pour mériter une aussi longue punition. Je vous demande excuse, lui dit la Comtesſe, de ne pas répondre à un discours que je ne comprends pas: j'ai eu une longue maladie qui m'a ôté la mémoire de tout ce qui m'est arrivé avant ce tems. Le Chevalier outré de cette ironie, lui repliqua: vous n'avés pas, sans doute, oublié, Madame, que *Disanteuil* vous aime? Non, lui répondit-elle, c'est la ſeule chose dont je me ſouviens, & dont je me veuille ſouvenir. Au reſte, Monsieur, vous avés un moyen de me rendre la mémoire; faites-moi voir mon portrait, & je vous écoute. *Fâtime* resta interdit à ces paroles, & la Comtesſe ajoûta: puisque vous ne voulés pas me le montrer, je veux être plus complaisante que vous; le voici, dit-elle, en le tirant de ſa poche avec la lettre qu'il avoit écrite

écrite en le sacrifiant. Je le tiens de Mr. de Tarnac; que me conseillés-vous en ce moment? Le Chevalier comme frappé de la foudre, resta immobile quelques instans; puis s'éloigna sans dire un seul mot. Depuis ce tems, la Comtesse en fut délivrée pour jamais, & devenue capable d'écouter sa raison: elle ouvrit les yeux au mérite de *Désanteuil*, & lui donna son cœur & sa main.

Miss Molly se jettant dans les bras de Madem. Bonne.

Ah, ma Bonne! Lady *Sensée* avoit elle devine ma situation lorsqu'elle a extrait cette histoire? Est-ce pour moi qu'elle a mis ces paroles: *un cœur bienfait ne peut pardonner une lâcheté?*

Lady Sensée.

Je vous jure, ma chère, que je ne comprends rien de tout ce que je vois; que je ne pensois pas à vous quand j'ai fait cet extrait, & que je suis stupéfaite de voir l'effet qu'il produit sur vous. Mais peut-être avés-vous quelque chose de particulier à dire à ma Bonne; nous vous laissons en liberté.

Miss Molly.

Prouvés-moi que le Baron a le cœur lâche & perfide, & je vous prouverai à mon tour que j'ai le cœur bienfait en le détestant. Hâtes-vous, ma Bonne! je vous en conjure, de me procurer

O 5

les

les lumières nécessaires pour connoître à fond
s'il ressemble au Chevalier de Fâtime.

Madem. Bonne.

Mes preuves sont prêtes, ma chère amie; je suis convaincu que le Chevalier de Fâtime étoit un fort honnête homme comparé à votre Baron. Y a-t-il une lacheté plus grande que celle de vous avoir incité à vous endetter, à mettre vos bijoux en gage, à voler votre père & votre mère? Il faut dire le mot, ma chère; pallier les choses, feroit vous trahir. Que deviendriés-vous si vous aviés le malheur d'être liée avec un tel homme? N'en doutés pas, ma chère: il périra d'une mort infame; il ne peut sortir d'un sang noble, & certainement, Mylady R *** n'a pû offrir sa main à un tel avanturier. Ouvrés les yeux, ma pauvre enfant! vous êtes sur le bord de l'abîme; la bonté divine vous en retire comme par miracle; elle vous donnera la force d'arracher de votre cœur une passion déshonorante. Votre jeunesse à été surprise par des artifices contre lesquels il ne vous étoit pas possible d'être en garde; heureusement, les principes de votre éducation ont prévalu.

Miss Molly.

Pourquoi cherchés-vous à m'excuser, ma Bonne? N'avois-je pas donné mon consentement aux projets du Baron? ... Mais non!
vous

vous avés raison; ma bouche seule avoit prononcé ce contentement affreux: la mort me paroifsoit moins affreuse que l'execution de cet infame dessein. C'en est fait; je renonce au Baron: je ne veux plus le voir. Mais, ma Bonne, c'est tout ce qui est en mon pouvoir: ne me demandés pas de ne le plus aimer; cela passe me forces. Quel dommage, que son cœur soit si différent de son esprit & de sa figure! Où trouverai-je ce que je perds aujourd'hui?

Madem. Bonne.

Fiés- vous à moi ma chère! Vous êtes dans un moment de crise; votre cœur est déchiré, & vous vous persuadés que vous restés seule dans l'univers en renonçant à votre amant. Bientôt, avec le secours de Dieu, cet état pénible disparaîtra; je vous le promets sur ce qu'il y a de plus sacré. Je ne vous dis pas qu'il faille à ce moment faire de violens efforts pour oublier le Baron; non, ma chère: ce feroit vous tourmenter à pure perte. Vous avés fait tout ce qu'on doit exiger d'une fille raisonnables en prenant la ferme résolution de ne le plus voir. Je n'exige à présent de vous qu'une chose fort facile. C'est de ne point rester seule; de vous amuser avec vos amies, & toutes les fois que l'idée du Baron se présentera à votre esprit, d'éléver votre cœur à Dieu en disant; mon Dieu, remplissons le vuide de mon cœur.

Miss

Miss Molly.

Que vous avés peu d'idée de mon état, ma Bonne, lorsque vous me dites d'éléver mon cœur à Dieu toutes les fois que l'idée du Baron se présentera à mon esprit! Ah! cette image chérie l'occupe sans interruption! Il faudroit pour vous obéir que je priaſſe sans relâche.

Madem. Bonne.

C'est bien là mon intention, ma chère; priés sans relâche, & à chaque moment vous vous trouverés de nouvelles forces. Je suis obligée de vous quitter pour une heure: je vais vous laisser avec nos deux amies; je me flatte de vous retrouver toute autre à mon retour.

DERNIÈRE CONVERSATION

de Madem. Bonne & de Miss Molly.

Miss Molly.

Ah! ma Bonne, vous m'avés abandonné bien long-tems; vous ne deviés être qu'une heure, & vous en avés passé plus de quatre.

Madem. Bonne.

Aussi ai-je bien fait de l'ouvrage depuis que je ne vous ai vûe. Mais, avant toute chose, dites moi, ma chère: avés-vous été fidèle à ce que j'avois exigé de vous? Comment va le courage?

Miss

Miss Molly.

Je vous l'avouerai, ma Bonne; Dieu me fait bien de graces. Mon cœur est toujours déchiré; cependant, j'entrevois qu'il pourra devenir plus tranquille. A mesure que je prie Dieu de remplir mon cœur, il me semble qu'il m'exauce. Par exemple, j'aime toujours le Baron; mais le mépris qu'il m'inspire, prend de tels accroissemens dans mon esprit, qu'il faudra nécessairement que ce mépris tue mon amour.

Madem. Bonne.

N'en doutés pas, ma chère amie; les nouvelles preuves que je vous apporte de la bassesse de son âme, vont hâter votre guérison.

Miss Molly.

Ah de grace, ma Bonne! ne me dites rien; mon cœur accablé ne pourroit en supporter d'avantage... Cependant... mais comment avés-vous pû avoir des nouvelles du Baron? En vérité, je ne fais ce que je veux. Dites-moi tout, ma Bonne: je ne puis être après tout plus malheureuse que je ne le suis à présent; je n'ai rien à risquer.

Madem. Bonne.

Je vous apporte une lettre du Baron, ma chère; elle vous en dira plus que je ne pourrois le faire.

Miss

Miss Molly.

Juste ciel! une lettre du Baron n'importe, il faut la lire Mes yeux sont aveuglés par mes larmes; ayés la charité de lire tout haut, ma Bonne.

Madem. Bonne lit.

Mademoiselle.

„C'est avec confusion que je vous fais l'aveu de mes crimes. Vous avés crû voir en moi un homme de qualité; je vous trompois: je suis un misérable avanturier, sans honneur & sans nom, qui à l'aide du jeu ait trouvé le moyen de me faufler dans le monde. Je cours de royaume en royaume pour trouver des dupes, & j'ai déjà perdu plusieurs filles de qualité qui ont quitté la maison de leurs parents pour me suivre, & que j'ai bientôt abandonnées à la plus affreuse misére dans des païs étrangers. Je quitte à ce moment l'Angleterre, & j'y laisse une jeune Hollandaise qui a eu la foibleſſe de croire mes sermens, & dont je voulois que la beauté me servit de réſſource: elle a conçue pour moi la plus juste horreur, & est actuellement réduite par ma faute à une extrême misére, comme vous pouvés vous en affûrer par vous-même. Au reste, il n'est pas vrai que la Dame dont je vous ai parlé, m'ait offert sa main, & c'est une calomnie de ma part, d'avoir voulu vous le persuader.”

Miss

Miss Molly.

Ah! ma Bonne, je me meurs! Montrés-moi cette fatale lettre. Hélas!.. c'est son écriture.... Cependant ... je vous demande pardon, ma Bonne, il n'est pas naturel qu'il m'ait écrit ceci.... On l'a forcé; on le force de sortir du royaume: il y a là dessous un mystère que je ne conçois pas.... Je ne vous soupçonne pas d'un mauvais procédé; cependant, ma Bonne, j'ai besoin de savoir ce que tout cela signifie: je ne suis pas aussi dupe qu'on pourroit se l'imaginer; non, assurément! Je veux voir le Baron; je veux savoir ce qui l'a porté à m'écrire une si étrange lettre. A l'égard de la jeune Hollandoise, qu'elle reste où elle est, il n'est pas difficile de styliser une jeune créature à dire tout ce qu'on voudra: elle ne m'en imposera pas.

Madem. Bonne.

A quoi vous emporte votre passion, ma chère amie? Plutôt que de soupçonner la probité d'un homme qui s'est fait connaître par les actions les plus basses, vous osés m'accuser d'une fausseté, d'un complot. Qu'avés-vous pu trouver dans ma conduite passée qui puisse autoriser de pareils soupçons? Est-ce là le fruit amer que je devois recueillir de mon zèle & des soins que je vous ai donnés? Eh bien, ingrate! livrés-vous à une passion déshonorante!

Augmen-

Augmentés le nombre des victimes de la perfidie du monstre dont vous êtes comme ensorcelée: la plus horrible infamie en sera le fruit. Mais je l'ignorerai; votre ingratitudo me donne le coup de la mort. Adieu, Madame! vous pouvez suivre votre amant; je vous laisse en liberté d'obéir à votre penchant. Mes mains seront nettes au jour du jugement de la perte de votre âme.

*Miss Molly arrête Madem. Bonne.
qui veut sortir.*

Ah! n'ayés pas la cruauté de m'abandonner! Je suis coupable à votre égard, je l'avoue: cependant, mon cœur est innocent; il désavoue mes injustes soupçons. Suis-je à moi-même en ce moment terrible.... C'en est fait ma chère amie: je m'abandonne à votre conduite; je ne veux plus rien savoir, je ne veux plus entendre prononcer le nom de ce monstre. Me voilà guérie! oui, je suis actuellement guérie: le voile est tombé; je le verrois actuellement à mes pieds sans en être émuë, malgré, toutes les graces de sa figure, malgré tout le séduisant de son esprit, malgré ce charme inexprimable repandu dans toute sa personne.

Madem. Bonne.

Vous ne voulés rien savoir, ma chère, & moi, je veux vous instruire; je veux lever jusqu'au l'ombre des soupçons que vous avés concûs.

Avant

Avant de me rendre chés vous ce matin, j'ai chargé un ami dont je suis sûre, de prendre les observations les plus exactes sur cet avanturier, & ensuite de parcourir les maisons où l'on prête sur gage, pour découvrir votre collier. Mon ami a bientôt su que ce prétendu Baron étoit venu de Holſ lande avec une fort jolie femme qu'il nommoit son épouse, & qui l'avoit quitté depuis quelques mois. On lui a indiqué le grénier où cette infortunée s'étoit retirée, & il l'a trouvé dans l'état le plus déplorable. Elle gagne quatre sols par jour à faire de la blonde de soye noire, & depuis deux mois elle vit de son travail: elle est presque nuë, son séducteur ayant vendu ses habits pièce à pièce. Elle est fille unique d'un riche marchand, & elle a emporté de grosses sommes en quittant la maison paternelle. Le faux Baron ayant tout dissipé, n'a pas craint de la vendre à un Lord pour deux cens guinées; & lui a offert de l'épouser si elle vouloit tenir cet infame marché; mais la jeune Hollandoise instruite par cette dernière action du caractère odieux de son indigne amant, a refusé avec une égale horreur & sa proposition & sa main: elle l'a quitté sur le champ, & a préféré la pauvreté la plus grande à la honte de continuer à vivre avec lui.

Voilà, ma chere, les découvertes que mon ami m'a communiquées lorsque je suis sortie: il avoit aussi trouvé vos bijoux qui n'ont pas été mis en gage, mais qui ont été vendus. Je vous avoue, ma bonne amie, que tout mon sang s'est glacé dans mes veines en apprenant de tels crimes: je me suis représentée ma chère *Molly* dans un païs étranger réduite à devenir la plus infame de toutes les créatures, ou à vivre dans un grénier comme la pauvre jeune Hollandoise. Mon ami en me conduisant chés elle, a fait monter mon horreur pour le perfide à son dernier période. J'ai crû que tout m'étoit permis pour vous arracher au malheur dont vous étiez menacée, & dans cette

cette vñé, mon ami a porté une plainte contre le faux Baron à raison du vol qu'il vous a fait en vendant vos bijoux. Nous avons été le trouver munis de cette pièce qui nous donnait droit de l'arrêter. A peine, lui avons-nous déclaré le sujet de notre visite, qu'il est tombé à nos pieds ; & sa conscience lui reprochant des crimes sans nombre, il nous a conjuré de ne le pas perdre, & s'est offert à faire tout ce que nous exigerions. Comme vous n'étiés pas nommée dans l'ordre de l'arrêter, comme vous pouvés bien le penser, & que nos habits simples & notre carosse de place, ne lui ont fourni aucune idée de personnes de qualité, il a crû que nous agissions pour la fille d'un marchand de la cité dont il a tiré de grosses sommes, & qui devoit être compagne de votre suite sous le nom de la sœur de ce perfide. Nous l'avons laissé s'accuser lui-même de toutes ces perfidies. Après quoi, mon ami lui a dit qu'il n'avoit qu'un moyen d'échapper à la justice ; c'étoit d'écrire & de signer la confession qu'il venoit de faire, de vous écrire aussi le billet que je vous ai apporté, d'en faire un semblable pour la jeune citisaine : moyennant quoi il lui a donné vingt quatre heures pour sortir de Londres, & trois jours pour s'embarquer ; lui jurant qu'après ce terme il le feroit arrêter sans miséricorde. Cet homme étoit si effrayé, que nous avons lieu de le croire plus coupable encore que nous ne le pensions d'abord. Il nous a juré de partir sur le champ, & nous l'avons laissé pour revenir ici ; mais lorsque j'étois prête à rentrer, une inspiration soudaine m'a forcé à retourner chés la jeune Hollandoise. Cette fille n'avoit touchée par les sentiments de pénitence que j'avois remarqué en elle, & je craignois que son séducteur n'essayât de la séduire une seconde fois pour l'engager à le suivre. Je suis donc retournée chés cette infortunée avec mon ami, & en approchant de la porte de son grénier, j'ai connu combien ma précaution avoit été sage.

sage. Le faux Baron étoit à ses pieds, & tâchoit de lui exprimer son repentir dans les termes les plus persuasifs; il avoit alternativement le ton de l'amour, du regret & du désespoir. Quelle a été ma joye, de trouver cette jeune héroïne également insensible aux différens rôles que jouoit cet habile comédien! Elle l'a ménacé de la colère du ciel, avec un ton si pénétré, qu'il doit être absolument abandonné de Dieu puisqu'il n'y a pas été sensible. Le fourbe sentant l'inutilité de ses artifices, est entré dans une sorte de fureur, & je ne sais, si la vie de cette jeune personne n'eût pas été en danger, si nous eussions différé plus long-tems à frapper à la porte. Notre aspect l'a confondu, sans pourtant lui ôter le sang froid; il m'a poussé avec une telle violence qu'il m'a jetté par terre, & pendant que mon ami accourroît à mon secours, il s'est précipité dans l'escalier & s'est sauvé. Je n'étois point blessée, & j'ai ri de son artifice. La jeune Hollandoise à mes genoux m'a nommée sa libératrice, & m'a conjuré de ne la point laisser dans un lieu où elle avoit sujet de craindre une violence. Je l'ai prise dans notre carrosse où je l'ai laissée jusqu'à ce que j'eusse obtenu de Mylady la permission de disposer de mon cabinet pour cette nuit. Je ne suis hâtée de la faire coucher, pour vous venir rendre compte de ma conduite.

Mis^s Molly.

Comment, ma Bonne, cette pauvre malheureuse est ici!
Ah! je brûle du désir de la voir!

Madem. Bonne.

Ce seroit une imprudence, ma chère amie. Il n'est pas à propos qu'elle connoisse votre situation, & vous êtes trop agitée, pour lui cacher l'intérêt que vous prenez à son perfide.

Mis^s

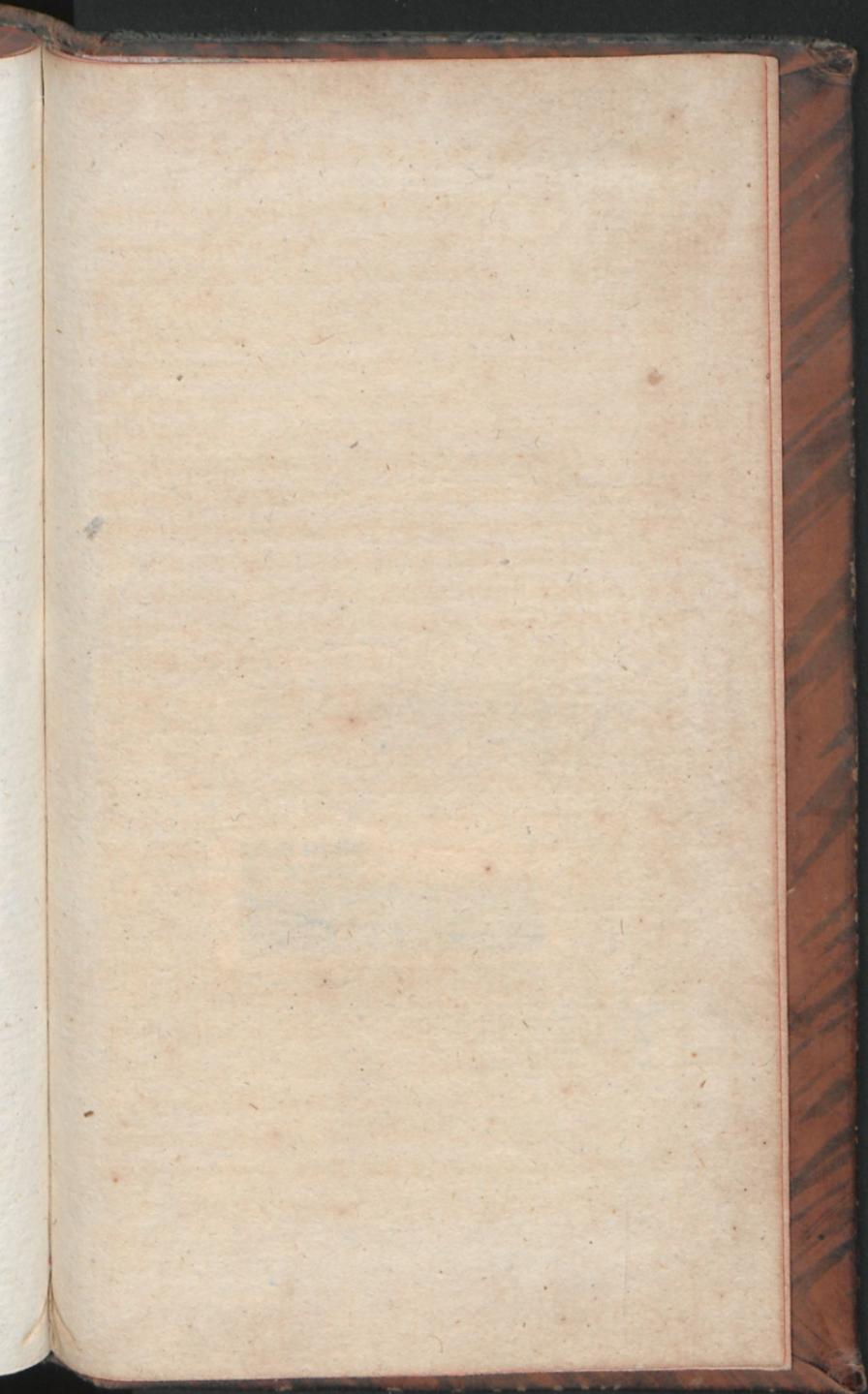
Miſſ Molly.

Vous me faites une injuſtice, ma Bonne; mais j'ai perdu le droit de m'en plaindre: mon indigne attachement doit me faire soupçonner capable des plus grands excès. Il en est un pourtant que je n'aurai plus à me reprocher: c'est celui de prendre aucun intérêt à l'abominable homme que vous venés de me dévoiler. Que de graces n'ai - je point à rendre à mon créateur! Que de miracles il a faits pour m'arracher le funeste bandeau que j'avois mis moi-même sur mes yeux! Oui, ma Bonne, c'étoit en résistant aux lumières les plus vives, aux remords les plus cuisans, que j'étois tombée dans l'abîme dont sa main toute puissante vient de m'enlever comme malgré moi. Que ne vous dois je pas, à vous dont il s'est servi pour me sauver? à ma chère Lady *Spirituelle* qui m'a toujours soutenue par ses bons conseils? Que serois-je devenue, si les principes d'une bonne éducation ne m'avoient retenus comme malgré moi? Que serois-je devenue, si j'avois donné ma confiance à une amie moins vertueuse? Ah! ma Bonne, conduisés-moi aux pieds de Lady *Spirituelle*. Vous êtes excédée de fatigue, je le vois; mais il fautachever votre ouvrage: je ne puis trop-tôt accorder à mon amie la satisfaction de me voir revenue dans mon bon sens.

Madem. Bonne.

J'y consens de bon cœur, ma chère, après quoi nous irons prendre un peu de repos. J'ai cédé le lit que vous deviés occuper, à notre pauvre Hollandoise; ainsi, ma chère, vous partagerés le mien pour cette nuit. Demain matin j'aurai soin de la mettre dans un lieu de sûreté, & je prendrai de bonnes mésures pour la réconcilier avec ses parens.

Fin du Second Tome.



AB 106030

ULB Halle
007 005 636

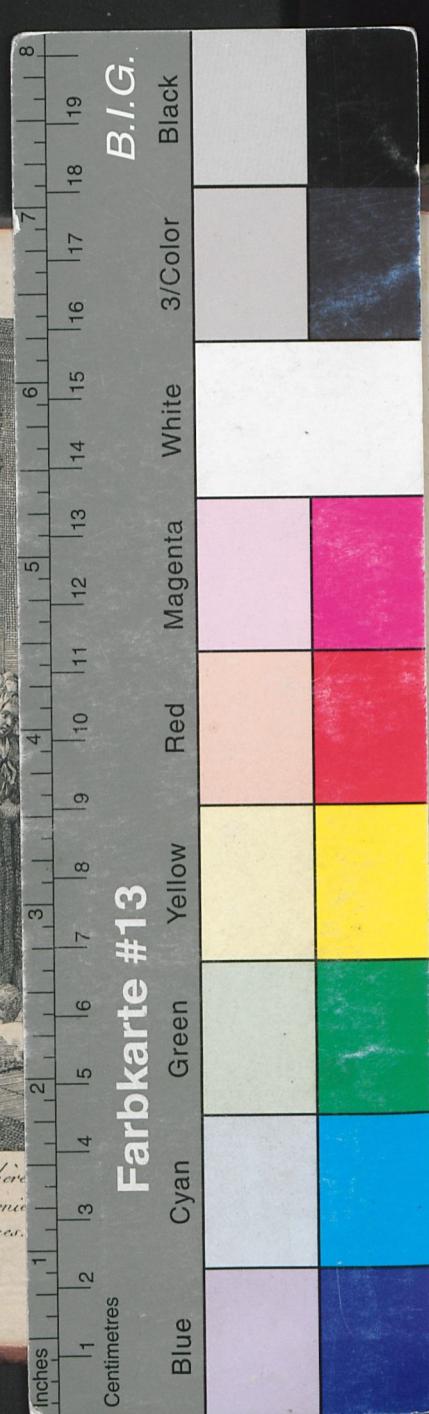
3



WOL



10



INSTRUCTIONS
POUR LES
JEUNES DAMES,

Qui entrent dans le Monde: se
Marient: leurs devoirs dans
cet Etat, & envers
leurs Enfans.

Pour servir de suite au
MAGAZIN DES ADOLESCENTES.

PAR
M. LE PRINCE DE BEAUMONT.
TOME II.



BERLIN.

CHEZ ARNOLD WEVER. MDCCCLXXXVI.

1872

3075